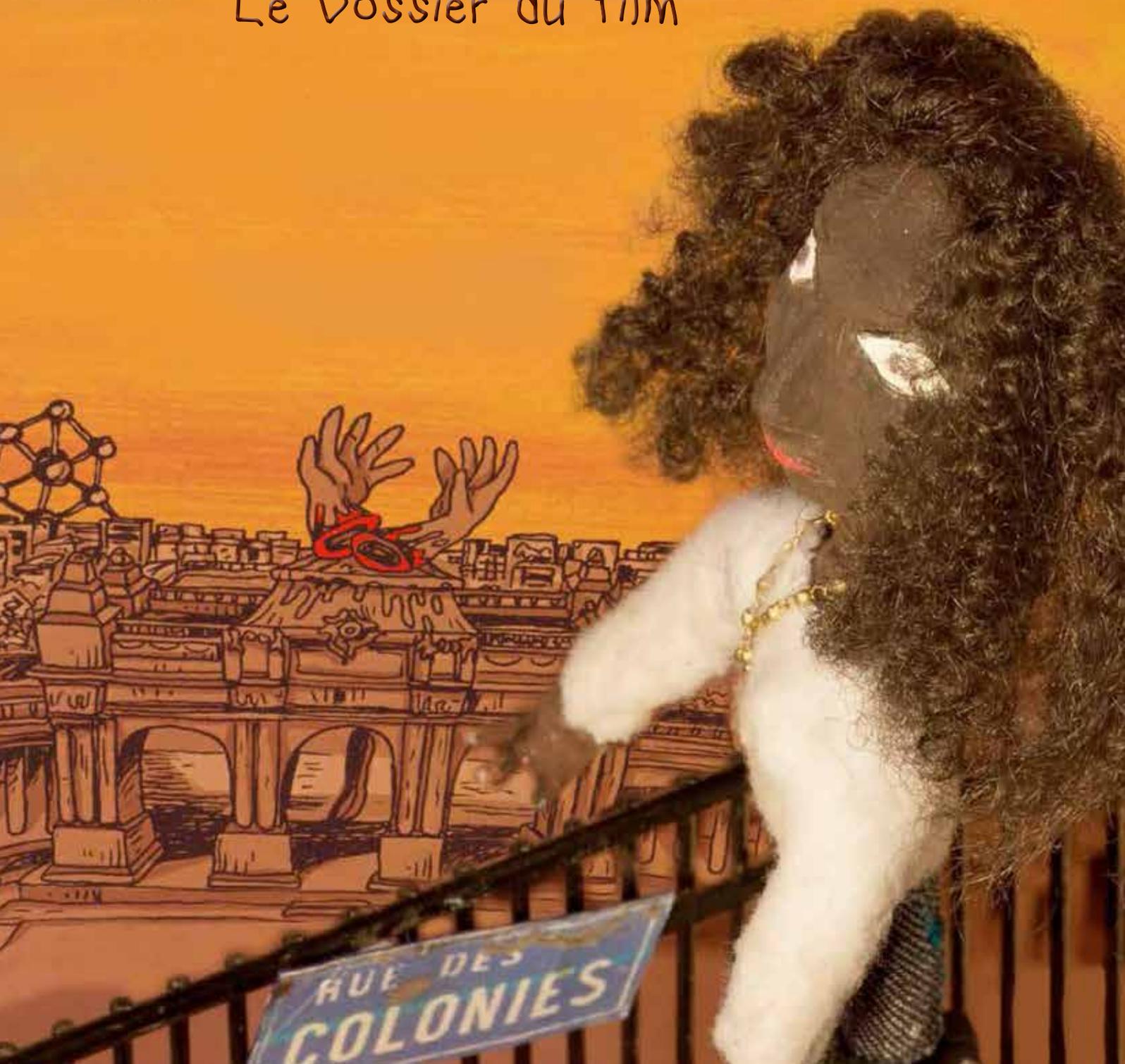


# CAOUTCHOUC ROUGE --- ROUGE COLTAN

Le Dossier du film



# Table des matières

- Avant-propos	4
- La traite des esclaves	6
<b>- La création de l'État Indépendant du Congo de Léopold II</b>	10
- La Force Publique : une armée de conquête coloniale	12
- Réquisitions et travail forcé	14
<b>- Le caoutchouc</b>	17
- Les relations entre Léopold II et le monde des affaires	17
- Fimbo Nyingi, le lieutenant Dhanis	19
- Le travail forcé et la pratique des otages	20
- La pratique des mains coupées	25
- Le commerce international à l'époque de l'EIC	28
<b>- Guerre de conquête coloniale et résistance</b>	31
- Les grottes de Tshamakele : un haut lieu de la résistance	33
- Une résistance très large de 1880 à 1960	35
<b>- La fin de l'état Indépendant du Congo</b>	37
- Une commission d'enquête	38
- Le pouvoir et la presse	39
- Archives cachées/archives brûlées	40
- La chute de la démographie	41
<b>- De l'EIC au Congo Belge</b>	43

- Le colonialisme «ordinaire»	47
- Et aujourd'hui en Belgique?	49
- En 1958, l'expo de Bruxelles...	53
<b>- INDÉPENDANCE!</b>	55
- Patrice Lumumba : «d'évolué» à combattant pour l'indépendance	57
- Une table ronde à Bruxelles et des premières élections au Congo	59
- Une indépendance sabotée	61
- La dictature de Mobutu	66
<b>- Le génocide au Rwanda</b>	69
- Les conséquences au Kivu, dans l'Est du Congo	72
- Création d'une opposition armée au régime de Mobutu et fin de la dictature	73
- Laurent-Désiré Kabila : un président pas assez docile	74
- Vers une deuxième guerre	75
<b>- Les minerais du sang</b>	77
<b>- LA RÉSISTANCE</b>	83





# Avant-propos

*« L'histoire dira un jour son mot mais ce ne sera pas l'histoire qu'on enseignera aux Nations Unies, à Washington, à Paris ou à Bruxelles, mais celles qu'on enseignera dans les pays affranchis du colonialisme et de ses fantoches. L'Afrique écrira sa propre histoire ».*

Patrice Emery Lumumba

Dès son plus jeune âge, le premier Premier Ministre Congolais a toujours été avide de savoir. Même ses adversaires ont dû reconnaître sa soif inextinguible de connaissances. Alors, quand il a rédigé ce texte quelques jours avant son assassinat, il pensait d'abord aux peuples libérés du colonialisme qui seraient amenés à (ré)écrire l'histoire. Nous espérons que ce présent dossier devienne comme une petite pierre à l'édifice : un autre regard sur le colonialisme belge, loin des stéréotypes dangereux si souvent enseignés dans les manuels scolaires.

Le film d'animation « Caoutchouc rouge, rouge coltan » de **Jean-Pierre Griez** est le véritable fil(m) conducteur du dossier. Cela pourra parfois dérouter mais nous espérons que le choix d'un dossier illustré aidera à se frayer un chemin...

Partir des images donc découvrir les mots.

Voir les mains coupées flottant sur le fleuve pour plonger dans les sources des historiens.

Quelles sources ? Quels historiens ?

**Elikia Mbokolo, Isidore Ndaywel è Nziem, Jules Marchal, Lucas Catherine, David Van Reybrouck, Colette Braeckman, Adam Hoschild, Ludo Dewitte, Tony Busselen, Guillaume Pitron...** et bien d'autres. Le dossier fait la part belle à de larges extraits des analyses, recherches et articles originaux de ces auteurs.trices.

Par définition, les sources sont intarissables et il a bien fallu choisir. Et nous savons aussi que le savoir amène l'envie de savoir : nous ne pouvons donc qu'encourager les lectrices et les lecteurs à rechercher les infos et à se faire une idée par eux-mêmes. D'où les nombreux renvois vers d'autres articles et sites. Ce dossier peut être lu ou consulté comme tel, sans avoir nécessairement visionné le film d'animation (mais gageons que sa lecture donnera le goût de découvrir les images!).

Mais attention il s'agit bien d'une approche partielle, il ne s'agit pas de l'histoire du colonialisme belge en Afrique centrale, encore moins de l'histoire de la RDC...

Dans « Caoutchouc rouge, rouge coltan », la grande histoire rejoint l'histoire personnelle de la jeune héroïne Abo. Elle sent confusément qu'elle a en elle « toutes ces choses : ce passé, ces luttes ces résistances... », elle veut savoir, elle veut raconter, surtout quand son aïeul Kouba lui enjoint d'aller « raconter au monde entier ce qui s'est passé là-bas ».

D'où cette invitation : un dossier pour comprendre, un dossier pour agir.

Précisons que s'il est utilisé dans un cadre scolaire, le dossier est prévu pour les élèves et les étudiant.e.s à partir du dernier cycle du secondaire. Il sera utilement complété par un jeu de fiches pédagogiques très pertinent, conçu et réalisé par **Barbara Mourin**.

Et enfin un très grand merci à **Kalvin Soiresse Njall** (du Collectif Mémoire Coloniale et de lutte contre les discriminations) qui a pris le temps de relire les pages qui suivent de façon critique et attentive. Merci aussi à **Manu Scordia** pour les illustrations et la mise en page créative.

« Le sang a assez coulé par le passé »



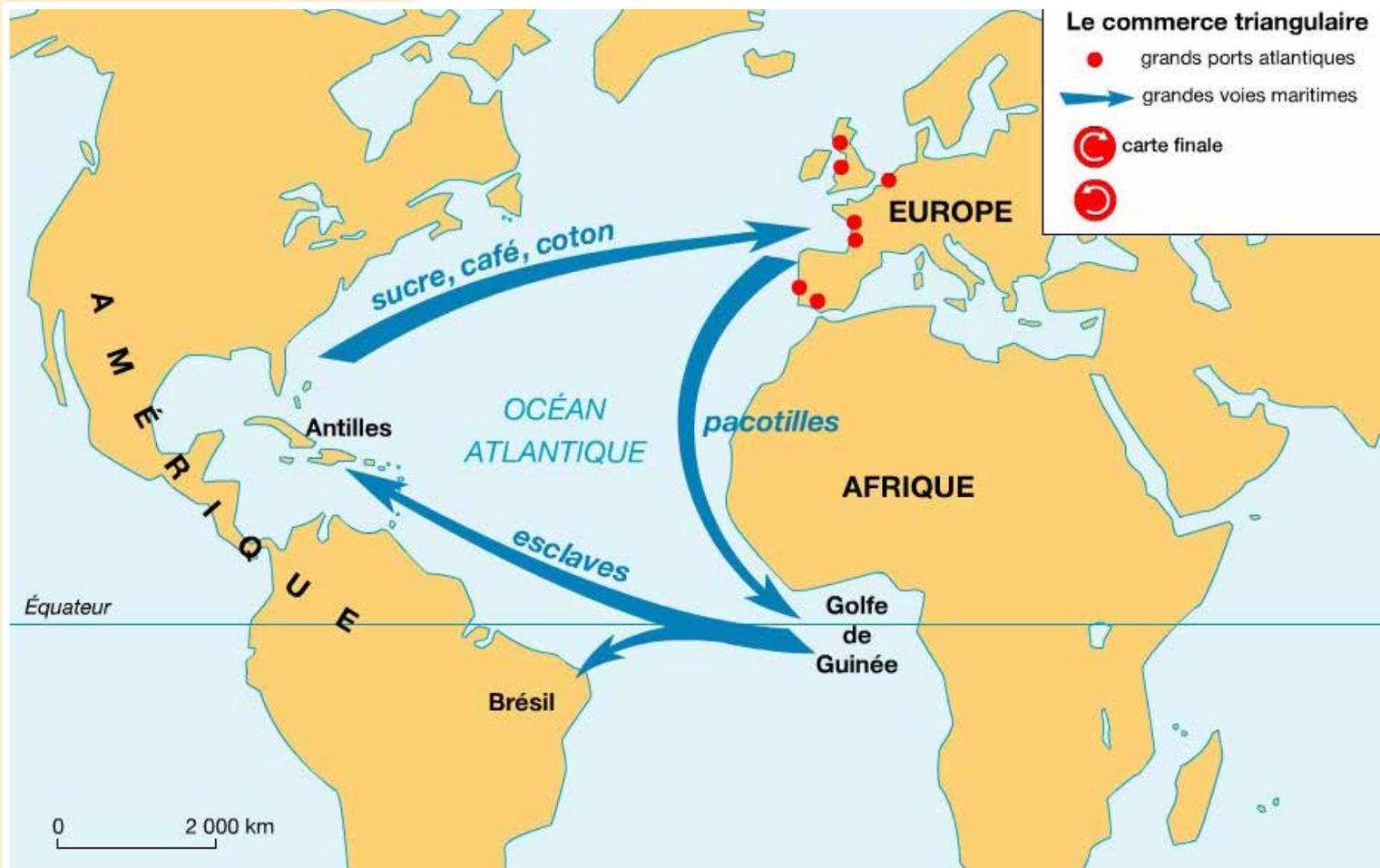
## La traite des esclaves

Le chef Kouba fait allusion à l'esclavage et à la Traite des Noirs.

Les populations noires d'Afrique ont été victimes de diverses formes de traites tout au long de l'histoire :

- **la traite dite « orientale »** (dans la continuité des pratiques esclavagistes de l'Antiquité)
- **la traite intra-africaine** fondée sur la mise en esclavage de prisonniers de guerre
- **la traite atlantique ou coloniale** vers l'Amérique

La traite atlantique ou coloniale concerne la déportation de populations vers le Brésil, les Caraïbes et le Sud des Etats-Unis actuels sur une période de 350 ans, de 1500 à 1850. D'après les estimations **entre 12 et 15 millions d'Africains ont été enlevés et déportés**. Mais en réalité le nombre de victimes est bien plus important: beaucoup sont morts pendant les razzias ou la traversée et une fois sur place la mortalité était très élevée à cause des conditions de travail effroyables. Cette traite est **liée à la conquête de l'Amérique et au génocide d'une grande partie des Amérindiens**. Le travail dans les plantations requérait une main d'oeuvre abondante, docile et bon marché. La région atlantique côtière, de part et d'autre de l'embouchure du fleuve Congo, aurait à elle seule vu embarquer 4 millions d'esclaves provenant d'Afrique équatoriale. A titre d'exemple, dans le Sud des Etats-Unis, un esclave sur quatre est originaire des régions proches de l'Equateur. Bien avant la conquête de l'Amérique (1492), les Portugais sont les premiers à établir des comptoirs commerciaux sur la côte. Dans un premier temps ils pratiquent la traite vers le Mali où les esclaves sont échangés contre de l'or. Puis vers l'île de Sao Tomé où ils travaillent dans des plantations de canne à sucre.



## Le commerce triangulaire Afrique - Amérique - Europe

Les Portugais ont une longueur d'avance, ils sont très actifs dans la traite atlantique vers le Brésil mais les autres puissances européennes colonisatrices (l'Angleterre, la France et les Pays-Bas) viennent rapidement grossir les rangs des négriers. La richesse et la puissance de villes portuaires européennes comme Nantes, Bordeaux, Amsterdam ou Liverpool reposent sur ce commerce d'êtres humains.

En exacerbant les rivalités et en divisant les chefs locaux, les négriers s'achètent -au sens littéral du terme- la collaboration de seigneurs de guerre. Ceux-ci organisent des razzias pour le compte des négriers loin à l'intérieur des terres. Ce commerce de la honte est extrêmement lucratif surtout pour les compagnies européennes qui tirent les ficelles.

On parle de « **commerce triangulaire** » :

- **Dans les ports européens**, les bateaux embarquent des marchandises diverses tels que tissus, fers, vaisselles, armes etc...qu'ils vendent aux chefs de guerres qui les approvisionnent en esclaves.
- **D'Afrique de l'Ouest**, ils repartent vers les Caraïbes avec leur cargaison humaine.
- **Des Caraïbes ou du Brésil**, ils regagnent l'Europe avec les produits des plantations : sucre de canne, café, cacao...Très convoitées, ces denrées étaient en grande partie transformées en Europe et réexportées générant de plantureux bénéfices.

## La traite des esclaves prépare le terrain du colonialisme

Bien sûr la contrepartie pour les populations locales est incalculable : la traite coloniale a ravagé et déstabilisé des régions entières pendant des siècles. Sur le plan politique, des royaumes autrefois puissants et très structurés périclitent. Sur le plan commercial, les enlèvements et la déportation vont de pair avec

le pillage des ressources en vue de l'exportation. Et surtout les attaques directes sur les forces vives, renouvelées de génération en génération, mettent à mal la survie des structures économiques, sociales et démographiques.

### La traite atlantique présentes trois caractéristiques propres :

- **Son aspect racial.** Elle touche exclusivement les populations noires d'Afrique (ce qui n'était pas le cas des traites qui ont sévi pendant l'Antiquité et pendant le Moyen-Age. Pour information, le mot « esclave » provient du mot « slave »)
- Elle a fait l'objet d'une **législation minutieuse** (ce qui a permis de chiffrer assez précisément son étendue). **Le Code Noir** de Colbert (édicte sous Louis XIV) en est l'exemple le plus connu.
- **Son caractère brutal et rapide** : 90% des déportés l'ont été sur un laps de temps très court : de 1740 à 1850 (**100 000 par an pour la période 1780-1820**)

### Lettre du 6 juillet 1526 de Ndongu, roi du Kongo, au roi du Portugal

*« Seigneur, Votre Altesse doit savoir que notre royaume va à sa perdition, de sorte qu'il nous faut apporter à cette situation le remède nécessaire. Ce qui cause beaucoup de dévergondages, c'est le fait que le chef de votre factorerie et vos officiers donnent aux marchands la permission de venir s'établir dans ce royaume, d'y monter des boutiques, d'y vendre des marchandises même celles que nous interdisons (...) Les marchands enlèvent chaque jour nos sujets, enfants de ce pays, fils de nos nobles et vassaux, même des gens de notre parenté. Ils les enlèvent et ils les vendent. Cette corruption et cette dépravation sont si répandues que notre terre est entièrement dépeuplée. »*

(cité par Isidore Ndaywel è Nziem dans « Nouvelle histoire du Congo, Le Cri.Buku, p. 140)

C'est **l'insurrection des Noirs de Saint Domingue** (Haïti) qui aboutit à la **première abolition de l'esclavage en 1804** mais la traite elle-même a perduré jusqu'à la veille de la colonisation belge : on peut dire qu'elle a littéralement préparé le terrain aux expéditions coloniales de la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle. Pour info, le village de Tshamakele -où se situe une grande partie de l'action du film- est un village du sud du Katanga actuel, sur le plateau de Tenke, pas loin de la frontière zambienne.

La langue usuelle est le Swahili, comme en général dans les régions de l'Est de l'actuelle République Démocratique du Congo. Si Kouba fait allusion aux horreurs passées mais encore récentes de la traite atlantique, on peut aussi imaginer que son inquiétude fait écho à la violence et aux razzias venues de l'Est à partir de 1850 : l'île de Zanzibar dans l'Océan Indien (au large de la Tanzanie) est devenue la plaque tournante d'un autre commerce international prospère (marchandises et esclaves) vers le Moyen-Orient, l'Inde et la Chine. Ce trafic aux mains d'esclavagistes « arabo-swahili » fait partie de **la traite orientale**. Il sera invoqué par les Européens et en particulier le roi Léopold II pour justifier les interventions militaires qui vont mener à l'annexion et la colonisation d'un territoire immense, grand comme 80 fois la Belgique.

*« Sur les plages où les entraîne la voix d'un sage Souverain,  
Nos soldats vont l'âme sereine affrontant un climat d'airain,  
De l'Africain briser la chaîne en domptant l'Arabe inhumain »*

poème de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle cité  
par Adam Hochschild, op.cit.p.210

## Les grandes étapes de l'abolition de la traite

- 1787 Fondation en Angleterre du **Comité pour l'abolition du commerce d'esclaves**.  
Premier débarquement des Noirs libres en **Sierra Leone**.
- 1788 Création à Paris de la **Société des amis des Noirs**.
- 1804 Insurrection des esclaves de **Saint Domingue** qui débouche sur l'**indépendance d'Haïti**
- 1807 Le **Royaume Uni** abolit la traite
- 1808 Les **USA** abolissent la traite. La **Sierra Leone** devient colonie britannique.
- 1815 Le **Congrès de Vienne** adopte la Déclaration des puissances sur l'abolition de la traite négrière
- 1818 La **France** abolit la traite
- 1822 L'**American Colonization Society** fonde le Libéria pour accueillir les anciens esclaves noirs des USA.
- 1833 Abolition de l'esclavage dans les colonies britanniques
- 1847 Indépendance du **Libéria**
- 1848 Abolition de l'esclavage dans les possessions françaises
- 1849 Fondation de **Libreville**, « village chrétien et français » pour accueillir les esclaves libérés des bateaux négriers
- 1885 La Conférence de Berlin rappelle l'interdiction de la traite et invite les signataires de l'**Acte de Berlin** à veiller à son application.
- 1888 Abolition de la traite au **Brésil**. Début de la campagne du **cardinal Lavignerie** contre la poursuite de la traite et de l'esclavagisme en Afrique centrale et orientale
- 1889 **Conférence antiesclavagiste de Bruxelles** (réunissant en plus des signataires de Berlin, La Perse, Zanzibar et l'EIC)
- 1889 Abolition de l'esclavage dans tout l'empire musulman  
(Elikia M'Bokolo, Afrique noire. Histoire et civilisation, du 19<sup>ème</sup> siècle à nos jours, Hatier, 2004, p.97)

## Bibliographie

- Van Reybrouck David (45 à 57)
- Philippe Paraire « **Le livre noir du capitalisme** » 19-24
- Marcel Dorigny « **L'atlas des esclavages** » (Autrement- 2006) et « **Le Monde Diplomatique** »
- Nov.2007 « **une approche globale du commerce triangulaire** »
- Elikia M'Bokolo, Afrique noire. Histoire et civilisation du 19<sup>ème</sup> siècle à nos jours, Hatier, 2004
- Isidore Ndaywel è Nziem, **Nouvelle Histoire du Congo**, Le Cri , 2012



« Quand je pense à toutes ces richesses qui ne demandent qu'à être exploitées ! »

## La création de l'Etat Independant du Congo du roi Leopold II

Vers le milieu de 19<sup>ème</sup> siècle, l'industrialisation rapide de l'Europe pousse les capitalistes à la recherche effrénée de nouveaux marchés et à la conquête de nouveaux territoires. En parallèle, on assiste à la création de multiples sociétés « savantes » de géographes visant à cartographier les zones dites encore vierges de l'Afrique, à remonter les fleuves, à repérer les sources comme par exemple les mythiques sources du Nil. Des explorateurs mi-aventuriers, mi-mercenaires offrent leurs services au plus offrant.

Parmi eux **Stanley** qui explore et cartographie pendant trois ans pour le compte d'un journal anglais le cours supérieur du fleuve Congo et de ses nombreux affluents et ramifications. En 1877 il atteint l'embouchure sur la côte atlantique au terme d'une expédition qui a coûté la vie à des dizaines de personnes, surtout les porteurs chargés de démonter pièce par pièce le bateau pour franchir les nombreux passages non navigables et de porter les lourdes pièces à dos d'homme.

Si l'industrialisation croissante est un facteur-clé pour expliquer la course aux colonies, le nationalisme des puissances européennes en cette fin de 19<sup>ème</sup> siècle joue également un rôle essentiel. À cette époque, en Asie, les puissances européennes sont déjà bien installées : l'Espagne aux Philippines, les Pays-Bas en Indonésie, la France en Indochine (Vietnam, Laos et Cambodge) et l'Angleterre en Inde, au Pakistan, en Birmanie...

Une grande partie de l'Afrique est encore à partager. Et la petite Belgique dans tout ça ? Indépendante depuis peu (1830), la jeune Belgique avait été créée comme un Etat-tampon entre ses puissants voisins. Ce qui n'empêche pas le roi Léopold II de poursuivre un objectif précis dès le début de son règne : se hisser au rang des autres puissances en acquérant une colonie. Dès 1876, le roi réunit à Bruxelles une trentaine d'explorateurs, d'hommes d'affaires et de géographes. Il crée l'**Association Internationale Africaine (AIA)** pour promouvoir des implantations en Afrique Centrale.

### Stanley au service de Leopold II

En 1879, il convoque au palais Stanley qui est devenu une véritable star après sa traversée Est-Ouest du Congo. Il lui finance **son expédition suivante qui durera de 1879 à 1884**. Au cours de cette seconde expédition, Stanley avait pour mission royale principale de négocier avec les chefs locaux pour créer des postes tout le long de son parcours. Ces postes formeraient plus tard des embryons de colonies.

Les premiers contrats prévoyaient une occupation de terrains en échange d'une location. Mais très vite (1882), Léopold II craint d'être pris de vitesse par les autres puissances, en particulier la France. Il demande expressément à Stanley de passer à la vitesse supérieure: il ne s'agit plus de louer mais d'acheter des territoires entiers pour le compte du roi. Les paroles prêtées à Stanley dans le film à propos des traités, sont en fait des mots de Léopold II lui-même dans une lettre qu'il envoie à un de ses collaborateurs :

«*La lecture des traités conclus par Stanley avec les chefs ne me satisfait pas. Il faut y ajouter au moins un article portant qu'ils nous délèguent leurs droits souverains sur les territoires (...) Ce travail est important et urgent. Il faut que ces traités soient aussi courts que possible et qu'en un article ou deux, ils nous accordent tout*» (Van Reybrouck op.cit.p.81)

En réalité il s'agissait d'**un marché de dupes à grande échelle obtenu par la pression, le chantage et la force**. Même si à plusieurs endroits les populations locales ont résisté physiquement à Stanley et sa troupe de mercenaires équipée par le roi Léopold.



## La Conférence de Berlin et le partage entre puissances

Parallèlement l'AIA connaît une évolution significative: d'association scientifique voire philanthropique elle se mue en entreprise commerciale privée à capitaux internationaux: le **Comité d'Etudes du Haut Congo (CEHC)**.

En 1884 Léopold II crée l'**Association Internationale du Congo (AIC)** qui obtient à la Conférence de Berlin (1885) une reconnaissance internationale comme autorité souveraine d'un gigantesque territoire. Cette reconnaissance par les puissances européennes était octroyée à l'AIC en échange de la garantie du respect du libre-échange commercial dans le bassin du fleuve Congo. En clair l'AIC s'engageait à laisser les compagnies commerciales privées vaquer à leurs occupations sans entraves...

### Comment le souverain d'un minuscule Etat a-t-il pu obtenir cette reconnaissance ?

En réalité Léopold II joue habilement sur les rivalités entre les nations: par exemple Bismarck préfère jouer la carte de la Belgique pour couper l'herbe sous le pied à ses rivaux, la France et l'Angleterre. Et réciproquement bien sûr. Si la Belgique avait été créée en 1830 comme Etat- tampon, on peut dire que l'AIC, a joué un rôle semblable en Afrique centrale dès 1885.

«*Que la civilisation brille au coeur des ténèbres !*»

À noter que le discours de Léopold II aux colons embarquant à Anvers, fait écho aux couleurs du drapeau du futur **EIC (Etat Indépendant du Congo, ex. AIC)**: une étoile jaune sur fond bleu (la lueur de la civilisation triomphant des ténèbres). Cette même image est présente dans le titre du célèbre **roman de Joseph Conrad « Au coeur des ténèbres »**.

À noter aussi que la formule royale «*Partez nombreux, mes chers compatriotes*» relève de la rhétorique pure: la colonisation du Congo n'a jamais été une colonie de peuplement. On estime qu'à la veille de la première



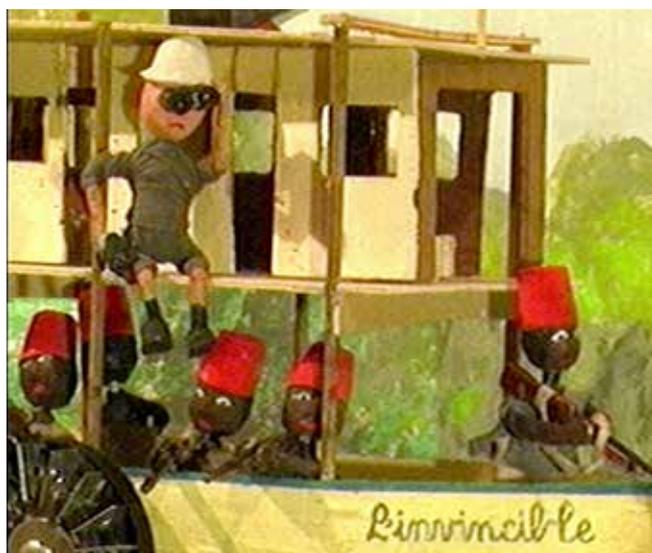
guerre mondiale seuls 3500 Européens étaient sur place. Il ne s'agissait donc nullement d'un mouvement migratoire (comme par exemple en Amérique du Nord) mais d'une colonisation politique et économique fondée sur l'utilisation maximale de la violence : faire le maximum d'argent le plus rapidement possible.

#### Sources:

- Van Reybrouck op.cit.p81
- Elikia M'Bokolo « *de la propagande coloniale sous la forme de savoir enseigné* » Ensemble n°95/déc.2017
- Hochschild Adam *Les fantômes du roi Léopold*

« Vous serez sous la protection de nos vaillants soldats,  
vous leur devrez respect et obéissance ! »

## La Force Publique: une armée de conquête coloniale



L'établissement de postes le long du fleuve, la signature de traités iniques avec les chefs locaux, la spoliation de territoires, le travail forcé, tout cela impliquait la force et la contrainte. Très rapidement Léopold II met sur pied un système de contrôle militaire pour quadriller un maximum de territoire.

En 1885 il crée une armée coloniale: **la Force Publique**. Au départ la Force Publique repose sur des mercenaires africains, entre autres des Zanzibarites, encadrés par des Belges. **Boma** qui est la capitale de l'Etat Indépendant du Congo (EIC) devient aussi la première ville-garnison du pays.

Des Congolais sont recrutés et le nombre de recrues ne cesse de croître : de 1500 en 1889 à 17000 en 1904. A cette époque, **les conditions d'enrôlement des recrues relèvent parfois des pratiques esclavagistes** – que l'entreprise léopoldiste était censée combattre. Le système prévoyait que les agents de l'Etat chargés

du recrutement touchaient une prime en fonction du nombre de recrues et que cette prime était majorée si les coûts étaient limités. Ce souci d'économies a poussé des agents à littéralement kidnapper des jeunes Congolais au lieu de négocier leur prix auprès des chefs locaux. Et c'est donc enchaînés que des groupes de jeunes recrues rejoignaient leur garnison.



La Force Publique représente l'armée la plus importante en Afrique Equatoriale. Elle est vraiment le bras armé de la colonisation et l'élément essentiel de la conquête. Au cours des premières années, le roi y a d'ailleurs consacré la moitié du budget. Le nombre de postes militaires est révélateur du développement de la Force Publique : de 183 en 1900 à 313 en 1908.

La tâche principale de la Force Publique est le maintien de l'ordre et plus spécialement l'organisation de missions de reconnaissance « pacifiques ». Au sens où les colonisateurs l'entendent : les Français ont « pacifié » l'Algérie, les Etats-Unis menaient des missions de « pacification » au Vietnam etc... En clair, il s'agissait d'expéditions punitives pour réprimer dans le sang les multiples révoltes qui surgissaient aux quatre coins du pays.

## La résistance au sein de la force Publique

Au sein de la Force Publique même, il y a eu d'innombrables révoltes appelées mutineries. **Si tous les officiers étaient Blancs, belges pour la plupart, les soldats étaient tous Noirs.** Mal considérés, humiliés, mal payés, soumis à la chicotte, ils désertaient en nombre. Mais surtout des mutineries répétées ont dévasté des postes de commandement, certaines se sont prolongées pendant deux ou trois ans les mutins formant alors des groupes de rebelles.

Des dizaines d'années plus tard, en 1960, au lendemain de l'Indépendance, des soldats de la Force Publique se sont mutinés à Léopoldville (aujourd'hui Kinshasa) contre leurs officiers belges toujours en place.

### A propos des primes...

Une circulaire secrète adressée aux fonctionnaires de l'EIC à propos des primes dues en fonction du nombre d'hommes enrôlés prévoit que ces fonctionnaires ont droit à :

*« 90 francs pour chaque homme vigoureux et en bonne santé, jugé apte au service militaire, et d'une taille supérieure à 1,55 m ;*

*65 francs par adolescent mesurant au minimum 1,25 m ;*

*15 francs par enfant de sexe masculin. La taille de ces derniers doit être au moins de 1,20 m, et ils doivent être suffisamment robustes pour supporter les fatigues du voyage (...) La prime ne sera due que lorsque les hommes auront été remis aux quartiers généraux des divers districts ».*

(Adam Hochschild op.cit. p.225)

## Qui était le commandant Nkulukulu ?

Le substitut du Procureur, Mr Jean Jenniges, écrit le 01 mars 1905 :

« Les cruautés dont parle Mr C., il faut reconnaître qu'il s'en est passé de terribles. Que de fois n'ai-je entendu, assis le soir au milieu de mes porteurs près du feu, raconter des faits plus terribles que ceux exposés par Mr C... Je pense qu'au Katanga le pli avait été donné par M. Brasseur. Son nom indigène Nkulukulu prouve déjà quel était son caractère. Le « nkulukulu » est un oiseau dont la face interne des ailes est d'un rouge sanglant. Or, disent les indigènes, Mr Brasseur n'était content que quand il avait du sang jusqu'aux aisselles. Alors il ressemblait à l'oiseau en question : de là son nom... L'histoire des mains et des têtes coupées m'a été contée bien des fois par mes porteurs »

(J. Marchal, E.D. Morel contre Léopold II : l'histoire du Congo (1900-1910) tome 2 p.35)

## Sources bibliographiques :

- David Van Reybrouck op.cit. Pages 113-114-115-116
- Adam Hochschild op.cit. Pages 84-86-150-157-161-162-225
- Jules Marchal ; E.D. Morel contre Léopold II , tome 2, pages 35-36



« 1èremement, il me faut... 2èremement il me faut...  
3èremement il me faut... 4èremement... »



## Requisitions et travail force

L'arrivée du commandant Nkulukulu à Tshamakele évoque la brutalité de la colonisation à travers les réquisitions et le travail forcé. Au cours des premières années de l'Etat Indépendant du Congo de Léopold II, les Blancs n'étaient que quelques centaines sur place. Pour assurer leur pouvoir, ils se reposaient sur les soldats de la Force Publique eux-mêmes soumis à une discipline de fer. Dans un premier temps, les fonctionnaires, les officiers, les soldats, devaient être nourris. Dans les régions administrées par l'Etat, les villageois étaient tenus de payer un impôt sous forme de livraison de vivres, en échange d'un salaire dérisoire (des barrettes de cuivre appelées mitako).

Ces livraisons de vivres et d'autres approvisionnements comme le bois de chauffage pour les bateaux à vapeur et les matériaux de construction étaient extrêmement réglementées et codifiées de même que la

durée du travail obligatoire (x journées par mois). À certains endroits, les Congolais sont obligés de travailler pour l'intérêt « public » onze jours chaque quinzaine, soit 286 jours par an pour payer leur impôt ! (J.Marchal, op.cit. Tome 2, p.178)

Les produits les plus divers étaient ainsi fournis : des racines de manioc préparées appelées chikwangu, du poisson séché, des poulets, des oeufs...Le colonisateur allait jusqu'à préciser le nombre exact de poulets et de canards à fournir chaque mois (cfr Van Groenweghe, op.cit. 281-283).



Les réquisitions de main d'oeuvre étaient également strictement codifiées. Par exemple, dans les vastes régions contrôlées par l'ABIR (l'Anglo-Belgian India Rubber and Exploitation Company, basée à Anvers), il était prévu que chaque agent dispose de « sept boys: un cuisinier, deux boys personnels, deux gardiens de chèvres, deux gardiens de volaille »

(Van Groenweghe op.cit. pp.131-132).

Les Blancs réquisitionnent aussi des rameurs pour les accompagner à la chasse ou dans l'une ou l'autre course, un poste particulièrement difficile à pourvoir: les Congolais font tout pour échapper à cette corvée parce qu'à la dureté du travail s'ajoutait la maltraitance (l'équipe comprenait habituellement un ou deux hommes chargés de « stimuler » l'ardeur au travail par des coups de bâton!)

(Van Groenweghe op.cit.132).

## Pas des abus mais un système généralisé

En dehors des fournitures et des réquisitions, le travail forcé a été utilisé à grande échelle dans la récolte du caoutchouc, dans les plantations d'huile de palme (pour produire le célèbre savon « sunlight » des Huileries Belges du Congo, de William Lever qui sera à l'origine de la multinationale Unilever) et aussi plus tard dans les grands travaux d'infrastructure (chemin de fer) ainsi que dans les mines du Katanga et de l'Est du pays.

Il ne s'agit ni d'excès ni d'abus mais d'un réel système généralisé, codifié, bien rodé. Ce système était indispensable pour générer les profits énormes qui étaient le moteur de l'entreprise coloniale comme l'indique cet extrait d'un texte du magistrat belge Henri Rolin :

« Et quand bien même il serait prouvé que le système du travail forcé est, de tous les systèmes coloniaux, celui qui prête le plus aux abus ; quand même il serait prouvé qu'il est caractérisé par le taux le plus élevé de criminalité coloniale, encore faudrait-il l'approuver et l'appliquer parce qu'il est nécessaire »

(Marchal op.cit. tome 2, op.cit. p.181)

## Le portage: une corvée particulièrement inhumaine

Le portage à dos d'homme a touché des dizaines de milliers de travailleurs congolais. Il a été la source de nombreux actes de résistances et de révoltes de la population.

« Une autre rébellion éclata le long de la route caravanière contournant les rapides du Congo Inférieur. Un agent belge de l'Etat, le tristement célèbre Eugène Rommel, établit là une station afin de fournir des porteurs pour la marche de trois semaines entre Matadi et le Stanley Pool. A compter du milieu des années 1890, l'Etat eut besoin

de 50 000 hommes par an pour ce travail. Contrairement aux missionnaires protestants et à certains marchands privés qui engageaient des porteurs (...) et négociaient les salaires avec eux, l'Etat du Congo - sur ordre explicite de Léopold - utilisait de la main d'oeuvre forcée. Rommel appelle sa station Baka Baka, ce qui signifie « capture, capture ». A la tête d'une révolte, un chef local appelé Nzansa monta une embuscade, tua Rommel le 5 décembre 1893 et incendia sa station de fond en comble ».

(Hochschild op.cit.p.152).

Les porteurs ont également joué un rôle de premier plan dans les opérations militaires de la guerre 1914-1918. L'auteur D.Van Reybrouck indique que chaque soldat était accompagné de sept porteurs. Sur les quatre années de guerre, 260 000 porteurs ont été enrôlés et certaines estimations parlent de 25 000 morts (Van Reybrouck op.cit. pp.182-183)

« Il me faut 200 hommes solides pour le démontage du bateau... »

Précisons enfin que le démontage d'un bateau à vapeur pièce par pièce ne relève pas de la fiction. Cette scène fait écho à la pratique de Stanley lors de sa première expédition au Congo. Il emmène avec lui un bateau entièrement démontable, le Lady Alice. Des porteurs sont forcés de le transporter à dos d'homme pièce par pièce le long des nombreuses parties non navigables du fleuve, dans des conditions extrêmes (végétation, roches, faune), une folie qui a coûté la vie à nombre de ces travailleurs forcés et déplacés.

« Et quand ils seront grands ils s'engageront comme soldats dans la Force Publique... »

## A propos des fermes-chappelles et du rôle de l'Eglise



À côté de la force armée et de l'Etat, l'Eglise a constitué une **troisième pierre angulaire de la colonisation**. Pour faciliter la soumission physique, il fallait agir sur les consciences et forcer les Congolais à la soumission et à l'obéissance (*Une histoire populaire du Congo*, Aden, Tony Busse-len, p.42). Dès les premières années de l'Etat Indépendant du Congo, de nombreuses congrégations religieuses s'activent sur place: les Pères Blancs, les Scheutistes, les Jésuites...

Au début des années 1890 des colonies scolaires comme celle de Kimuenza voient le jour, regroupant des enfants esclaves rachetés ainsi que des orphelins, réels ou supposés.

« (...)L'interaction entre l'Eglise et l'Etat allait bien plus loin. Lors de la fondation de Kimuenza, un agent de l'Etat Indépendant avait réuni les chefs de village pour leur faire clairement comprendre que les missionnaires

bénéficiaient de la protection spéciale de l'Etat et qu'il ne fallait pas hésiter à leur vendre des poulets, du manioc et d'autres denrées. L'Etat était même responsable de la petite école, sous réserve que quatre élèves sur cinq qui terminaient leurs études entraient ensuite dans la Force Publique, l'armée de l'Etat Indépendant! Manifestement les Jésuites se battaient pour Jésus, mais aussi pour Léopold. La petite école était donc gérée comme une école militaire de cadets en Belgique. (...) Les Jésuites déployèrent alors le système des fermes-chapelles. Non loin d'un village existant, ils installaient une nouvelle implantation où les enfants du voisinage apprenaient à prier, à lire et à jardiner dans un relatif isolement. L'accent était mis sur ce relatif isolement: il fallait les extraire suffisamment longtemps de leur culture habituelle, sinon ils retombaient dans le «paganisme». «Vouloir civiliser les noirs en les laissant dans leur milieu, c'est vouloir ranimer un noyé en lui tenant la tête sous l'eau» disait-on finement»

(D.Van Reybrouck, op.cit. pp.108-109)



## Sources

- Daniel Van Groenweghe, *du sang sur les lianes*
- Tony Busselen, *une histoire populaire du Congo*
- David Van Reybroeck, *Congo, une histoire.*
- Adam Hochschild, *Les fantômes du roi Léopold*
- Jules Marchal, *E.D. Morel contre Léopold II, l'histoire du Congo 1900-1910*, tomes 1 et 2

## Le caoutchouc

« Le caoutchouc fera la grandeur de mon Congo et - oserai-je ajouter ? - la santé de nos affaires...»

## Les relations entre le monde des affaires et Leopold II

La rencontre entre Léopold II et un industriel évoque les liens entre le roi et le monde des affaires. L'industriel représente **Camille Jenatzy** qui a donné son nom à une rue de la commune bruxelloise de Schaerbeek:

« En 1896, Camille Jenatzy bat le record de 100km/heure au volant de son automobile la « Jamais Contente » et en 1909, il atteint les 200 km/heure. Il est le fils d'un riche fabricant bruxellois de caoutchouc, dont l'usine était implantée à Schaerbeek, le long du





*chemin de fer. Les courses automobiles, qui se déroulaient dans le grand hippodrome d'Ostende construit par Léopold II servait de vitrine publicitaire pour l'exploitation et l'exportation du caoutchouc de l'Etat indépendant du Congo ».*

(Lucas Catherine, Promenade au Congo, Aden p.114).

La colonisation était d'abord une entreprise économique et commerciale. La mission confiée par les grandes puissances à l'Association Internationale du Congo (AIC) à la Conférence de Berlin en 1885 était une mission à caractère économique : garantir le libre accès et le libre échange aux compagnies privées européennes.

**Dans les faits l'entreprise coloniale au Congo consiste à mettre en place les conditions minimales pour permettre au libre-échange de prospérer et aux entrepreneurs d'engranger un maximum de bénéfices.** Les profits hors normes réalisés dans la colonie ne sont pas réinvestis sur place mais rapatriés vers Bruxelles (Van Reybrouck, op.cit., p.93).

Comme l'explique le professeur belge Félicien Cattier en 1906, « *la vérité est que l'Etat du Congo n'est point un Etat colonisateur, que c'est à peine un Etat : c'est une entreprise financière (...)*La colonie n'a été administrée ni dans les intérêts des indigènes, ni même dans l'intérêt économique de la Belgique : procurer au Roi-Souverain un maximum de ressources, tel a été le ressort de l'activité gouvernementale » (cité par Van Reybrouck, op.cit., p.139)

Au cours des toutes premières années de la conquête, les colonisateurs ont très vite découvert quelques produits phares qui ont aiguisé leur appétit et qui ont créé d'immenses fortunes en Belgique : l'ivoire (1886), le cacao (1890), le cuivre (1891), le caoutchouc (1891)....

## Le boom du caoutchouc est lié à l'essor de l'automobile



Le caoutchouc était connu depuis que les conquistadors l'avaient ramené des Antilles et du Brésil. En 1823, **Charles Mackintosh** met au point un procédé permettant d'imperméabiliser des vêtements avec du caoutchouc mais ce sont surtout les découvertes de **John Dunlop** et de **Charles Goodyear** qui sont à l'origine de la production industrielle à grande échelle à partir de 1890. Avec l'ajout de soufre, le caoutchouc refroidi reste flexible, ce qui permet d'adapter un pneumatique autour d'une roue de vélo ou d'automobile.

« Subitement, les usines n'eurent plus jamais assez de ce matériau magique et son prix grimpa durant toutes les années 1890. Mais cette explosion n'eut nulle part d'impact plus crucial que sur l'existence des populations de la forêt tropicale équatoriale, où les lianes de caoutchouc sauvage serpentaient jusqu'en haut des arbres recouvrant la moitié du Congo de Léopold.

Pour ce dernier le boom du caoutchouc fut un don du ciel. Il s'était dangereusement endetté avec ses investissements au Congo, mais il s'aperçut alors que les dividendes seraient beaucoup plus lucratifs qu'il ne l'avait rêvé. Le monde convoitait toujours l'ivoire mais, à la fin des années 1890, le caoutchouc brut l'avait de loin surpassé en tant que source principale de revenus au Congo. Sa fortune assurée, le roi harcelait sans relâche ses fonctionnaires retournant en Afrique au sujet des récoltes de caoutchouc ; il dévorait le flot constant de télégrammes et de rapports en provenance du territoire, les annotant dans les marges et les passant à ses aides de camp pour qu'ils appliquent ses consignes. Les lettres qu'il écrivit à cette époque sont pleines de chiffres : prix des matériaux sur les marchés mondiaux, taux d'intérêt sur les emprunts, quantité de carabines à expédier au Congo, tonnes de caoutchouc à envoyer en Europe (...) A la lecture de la correspondance royale, on a l'impression de se trouver devant les lettres du directeur général d'une compagnie qui vient de développer un nouveau produit bénéficiaire et qui se dépêche d'en tirer avantage avant que ses concurrents n'aient pu faire démarrer leur chaîne de montage ». (A.Hochschild, op.cit., pp191-192)

« Ah, c'est toi le fameux Fimbo Nyíngí,  
beaucoup de coups de fouets ! »



A propos d'un célèbre militaire belge et de ses faits d'armes...

Le commandant Fimbo Nyíngí évoque un personnage historique, le lieutenant Dhanis. De 1891 à 1894, ce lieutenant a mené avec la Force Publique ce que l'on a appelé plus tard « les campagnes arabes ».

Sous couvert de lutte contre l'esclavagisme, l'armée coloniale attaque les bases du commerçant/marchand d'esclaves **Tippo Tip**, sur la côte de l'Océan Indien (Zanzibar).

« En fait la véritable raison de ce combat n'était rien d'autre que le contrôle du marché de l'ivoire. L'ivoire représentait à l'époque le plus précieux produit d'exportation. Plus tard cette guerre fut justifiée comme une lutte contre la traite des esclaves mais les documents d'époque ne font aucune mention de cette noble intention »

(Lucas Catherine, *Des tranchées en Afrique*, Aden pp 36-37).

Un peu plus tard au Kasai, les soldats de la Force Publique se sont révoltés contre leurs officiers belges et en particulier contre le lieutenant Dhanis que les troupes surnommaient « Fimbo Nyíngí » (« beaucoup de coups de fouet ») en raison de sa cruauté (Van Reybrouck, op.cit. p.121). En Belgique Dhanis fut honoré et reçut le titre de baron, il a donné son nom à une rue d'Etterbeek (Bruxelles) : la **rue Dhanis**.



## A propos de la chicotte

Dans le jargon colonial, le fouet utilisé au Congo était la chicotte, « *un fouet en peau d'hippopotame séchée au soleil, en forme de longue lanière vrillée aux arêtes acérées. En général la chicotte était appliquée sur les fesses nues de la victime. Ses coups laissaient des cicatrices permanentes ; plus de vingt cinq coups pouvaient faire perdre conscience, et cent coups ou davantage – punition qui n'avait rien de rare – se révélaient fatals* » (A.Hochschild, op.cit.p 147)

Contrairement aux images du film, la torture de la chicotte était rarement administrée directement par les Blancs : c'étaient des Congolais contraints qui étaient chargés du sale boulot, comme l'indique le témoignage indigné d'un procureur belge Stanislas Lefranc exerçant sur place, cité par Adam Hochschild : « *Le chef de la station sélectionne les victimes (...) Tremblants, hagards, ils s'étendent le visage contre le sol. Deux de leurs compagnons, parfois quatre, les saisissent par les pieds et les mains pour leur enlever leurs culottes de coton (...) Chaque fois que le tortionnaire soulève la chicotte, une barre rouge apparaît sur leur peau de pitoyables victimes, qui, si fermement soient-elles tenues, se contorsionnent affreusement en sursautant... Aux premiers coups, les malheureuses victimes poussent des hurlements horribles qui se transforment vite en gémissements sourds (...) Comble raffiné de la méchanceté, certains officiers, j'en ai été témoin, exigent que le supplicié, lorsqu'il se relève, exécute gracieusement le salut militaire* » (op.cit. pp 147-148)

« *L'indigène n'aime pas faire le caoutchouc, il faut l'y forcer* »

(colonel Louis Chaltin- 1892, cité par Hochschild, op.cit. p.194)



## Le travail force et la pratique des otages

La récolte des lianes de caoutchouc à partir de 1891 relevait du travail forcé. Une des pratiques courantes du pouvoir colonial consistait à capturer des otages en échange d'un certain quota de caoutchouc. Ce sont essentiellement les femmes qui en sont victimes. Il ne s'agit ni d'excès ni de bavures. Les directives officielles sont claires. Le gouverneur général Wahis – qui a donné son nom à un boulevard bruxellois- écrit en 1897 :

« *Là où les indigènes refusent le travail avec obstination, vous les contraindrez à obéir en prenant des otages. Il ne pourra être fait usage des armes qu'en cas de résistance et lorsque la sécurité des troupes sera compromise* »

(Marchal, op.cit.tome 1, p.117)

La pratique est codifiée et réglementée. Ainsi le directeur de l'ABIR (Anglo Belgian India Rubber company) « *...parle d'une limitation à 25 otages par poste soit un total de 875 otages par quinzaine pour l'ensemble des postes. Et, comme les otages restent d'habitude incarcérés durant quinze jours, il*



est facile de faire le calcul et de constater que 21000 personnes passent par an quinze jours en prison. Pourtant nous savons que le nombre réglementaire de 25 prisonniers, par poste, de même que le temps d'incarcération, sont souvent dépassés. Ces prisonniers-là ne résistent pas et succombent d'habitude, en prison même, ou peu de temps après leur libération, par suite de privations ou de mauvais traitements ».

(Van Groenweghe, op.cit., p.147)



## La capture des otages

Le vice-consul britannique a été témoin, lui, de la violence inouïe des opérations militaires pour la capture d'otages :

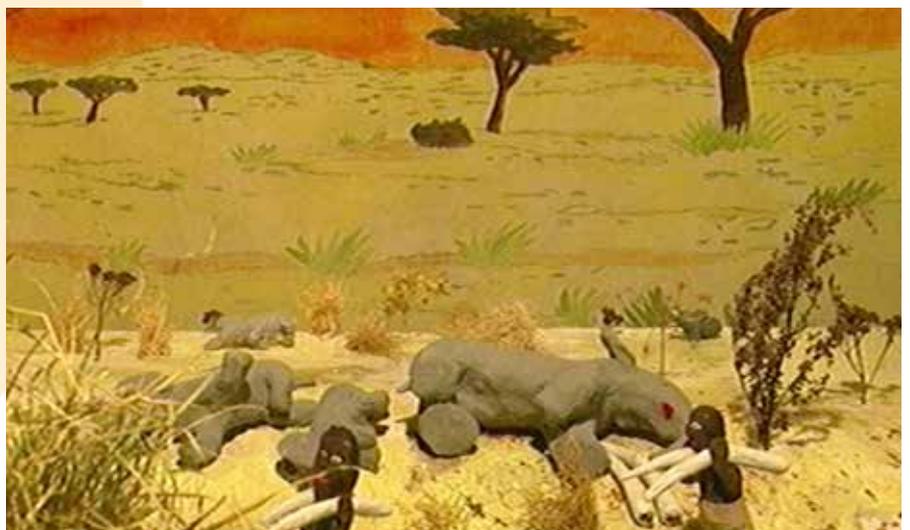
« La méthode de l'officier (...) consistait à arriver en pirogue dans un village, arrivée qui faisait toujours sursauter ses habitants ; les soldats étaient alors débarqués et commençaient leur pillage, sortant tous les poulets, grains, etc, des maisons ; après quoi, ils s'attaquaient aux indigènes jusqu'à ce qu'ils parviennent à s'emparer de leurs femmes ; ces femmes étaient gardées en otages tant que le chef du district n'avait pas rapporté le nombre de kilos de caoutchouc exigé. Une fois le caoutchouc rapporté, les femmes étaient revendues à leurs propriétaires contre deux chèvres chacune, et il poursuivait ainsi son chemin de village en village, jusqu'au moment où la quantité requise de caoutchouc avait été collectée ».

(A. Hochschild, op.cit., p.194)

« Betofo bole iwa » (« Le caoutchouc est notre mort »)

La ruée vers le caoutchouc de la forêt tropicale du Congo à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle est un condensé du colonialisme : accaparement des terres, vol des matières premières au profit des capitalistes de la métropole, travail forcé, expéditions punitives, saccage des ressources naturelles, hypocrisie et mensonge de la propagande officielle.

À la Conférence de Berlin de 1885, Léopold II avait obtenu des grandes



puissances européennes la souveraineté sur le Congo à condition qu'il favorise le commerce et le libre-échange dans la région. En réalité le roi ne respecte pas cet engagement: toutes les terres et les ressources qu'elles renferment deviennent **propriété exclusive de l'Etat Indépendant du Congo**. Bien sûr c'est le peuple congolais qui est la principale victime de cet accaparement violent :

« D'un seul coup, le souverain nationalisait quelque 99% de l'ensemble du territoire. Un Pygmée qui tuait un éléphant et en vendait les défenses ne pourvoyait plus légitimement à ses besoins, mais volait l'Etat. (...) Il semblait, par commodité, partir du principe que les villageois n'utilisaient que le lieu où se situaient leurs huttes et leurs champs. Mais en réalité, les communautés locales faisaient usage de territoires bien plus étendus. L'agriculture extensive les obligeait à cultiver chaque année de nouveaux champs dans la forêt équatoriale ou dans la savane. De plus il arrivait souvent que des villages entiers déménagent. Et comme l'on ne vivait jamais uniquement de l'agriculture, on utilisait des terrains de chasse et des lieux de pêche extrêmement vastes. La décision de Léopold privait les populations de ce qui leur était le plus précieux : leurs terres. Il n'avait pas la moindre notion des droits d'usage extrêmement complexes existant sur place, sans même parler des conceptions indigènes de la propriété collective des terres »

(D. Van Reybrouck, op.cit.p.117)

## L'accaparement des terres ouvre les portes au pillage à grande échelle

Ainsi le champ était libre pour l'exploitation et le pillage en règle des ressources innombrables de la colonie : l'ivoire, le caoutchouc, l'huile de palme, le cuivre, le zinc, l'uranium, l'or etc...

L'armée coloniale est directement mise au service de l'exploitation du caoutchouc. Le commandant Lemaire, originaire de Mons, a consigné dans ses carnets ses moindres faits et gestes. La première trace de récolte forcée du caoutchouc remonte à 1892. L'ordonnance de Lemaire montre clairement comment les Congolais ont été spoliés par la politique du roi :

« Vu qu'aucune concession n'a été accordée pour l'exploitation du caoutchouc sur les territoires de l'Etat dans le district de l'Equateur, le commissaire de district arrête ce qui suit :

1) Les indigènes ne peuvent exploiter la liane de caoutchouc ,qu'à la condition expresse que le caoutchouc soit livré à l'Etat contre remboursement.

2) Chaque individu qui transporte plus d'un kilo de caoutchouc se verra dresser procès-verbal; le véhicule sera confisqué indépendamment d'autres poursuites »

(D. Vangroenweghe, op.cit.p.51)



## La récolte: un travail d'esclave

« Un seul regard sur les méthodes de récolte permet d'imaginer combien celui-ci était pénible. C'est la sève des lianes qui charrie le caoutchouc, mais les lianes qui poussent dans la forêt ne sont pas aussi nombreuses que les films de Tarzan peuvent le faire supposer: tout au plus une dizaine à l'hectare. Les récolteurs se rendent avec quelques compagnons dans la forêt, dressent un camp occasionnel et entaillent les écorces. Aux lianes sont suspendus de petits récipients en terre pour récolter la sève. Si la liane a déjà été entaillée, il faut courir le risque de grimper plus haut et d'y faire une nouvelle entaille. C'est pendant des heures qu'il faut surveiller là-haut la coulée de la sève, jusqu'au moment où la liane s'arrête de suinter. Et gare à l'endormissement, c'est la chute garantie. Afin d'augmenter la production, on découpe souvent les lianes en morceaux pour accélérer l'écoulement de la sève. Le caoutchouc doit encore être séché, durant des mois, dans les grands séchoirs de l'ABIR (Anglo Belgian India Company), ce qui inflige à la matière première la perte de la moitié de son poids . »

(D.Vangroenweghe, op.cit.p.126)

## Entre surveillance et repression

Partout la récolte de caoutchouc va de pair avec la contrainte et la répression (voir aussi le point consacré à la pratique de capture des otages).

*« Le système est simple. Un agent se fixe dans un poste et a à sa disposition une quarantaine de surveillants armés de fusils à silex et vingt-cinq porteurs de fusils à répétition. Les indigènes sont « invités » à construire une maison pour l'agent blanc, des entrepôts et des séchoirs pour le caoutchouc et des gîtes pour les surveillants et les boys. Ensuite le Blanc évalue la population sur base du nombre de huttes. En fonction de cette évaluation, il établit la taxe en caoutchouc et ordonne à la population de livrer contre paiement, tous les quinze jours, un nombre de paniers de caoutchouc à fixer par lui. Initialement quelque villages livraient, plus ou moins volontairement, le caoutchouc, mais sitôt que les villageois s'introduisaient plus profondément dans la forêt, ils se révoltaient ou ne travaillaient plus que sous la menace .*

(...)



*Chaque surveillant a sa propre garde de corps, composée parfois d'une dizaine d'hommes. Pour affirmer son autorité sur un village, il terrorise la population et dégrade le chef. Ceux qui s'opposent sont punis, même parfois de mort. Plusieurs chefs doivent remplir des tâches qui traditionnellement sont bien inférieures à leur condition. Souvent, ils sont rossés au nerf d'hippopotame (la chicotte) ou mis à mort. La violence arbitraire et imprévisible crée un climat de peur, dans lequel toute résistance relèverait de l'inconséquence ».*

(Vangroenweghe, p.128-129)

## Des marches qui ressemblent à une caserne

Le consul britannique Casement était sur place à l'époque. Il témoigne du climat de violence et de terreur : *« 29 août, 12h10. Arrivée à Bondanganga. Me suis rendu à l'ABIR pour y rencontrer Lejeune. J'ai vu un marché de caoutchouc : partout il y a des fusils. Quelque 20 hommes armés, quelques-uns portant le fusil albini, la plupart un fusil à percussion. Les 242 hommes chargés de caoutchouc sont surveillés comme de véritables forçats. Appeler tout cela « du commerce » me semble le comble de l'hypocrisie (...) Il y avait 16 hommes enchaînés ainsi que des femmes et des enfants. Tous étaient originaires de Mbongo, près de Bongandanga. Honteux système »*

Il écrit encore :

*« Ces tueries sont connues depuis longtemps (par les autorités) et on ne répétera jamais assez qu'elles résultent en premier lieu du système de travail forcé, de l'organisation d'expéditions punitives, des exactions de tout genre, du rapt des femmes indigènes, du vol des biens, des produits du sol et des denrées alimentaires, de ce que seul un euphémisme éhonté permet d'appeler l'exploitation d'un domaine privé »*

(D.Vangroenweghe, op.cit.p.216-217)

## Entre résistance et repression

Les Congolais n'ont jamais accepté la soumission et le pillage de leurs ressources. Ils ont résisté dès l'arrivée

des premiers colonisateurs. Stanley lui-même a dû affronter des villageois en colère. Mais c'est vraiment le travail forcé dans le caoutchouc qui a mené aux premières grandes révoltes :

« Les habitants de Mbandaka et de Bolenge accourent à l'aide d'**Ikoyo** (un chef local) car ils ont gardé des souvenirs désagréables des précédents passages de Lemaire. Les Africains font preuve d'un courage exceptionnel. Ils sont abattus par les fusils à courte distance. Des flèches et des javelots sont lancés d'une distance de dix mètres. Quatre villageois sont tués à bout portant. De nombreux blessés meurent en forêt et dans la brousse. A bout de munitions, les soldats de Léopold II se retirent. Lemaire a noté une consommation de mille cartouches... »  
(D.Vangroenweghe, op.cit.p.37-38)

Mais les forces en présence sont disproportionnées. Des quantités d'armes énormes sont importées de Belgique. Ainsi pour une seule année (1903) et pour une seule région, celle donnée en concession à l'ABIR :

« sur base de mes documents on peut estimer les importations en cette année à 155 308 cartouches d'albini, 228 000 charges pour fusils à percussion, 329 158 capsules, 1 787 fusils à percussion, 875 fusils d'albini »

(cité par J.Marchal, op.cit. tome 1, p.315)

## Un commerce très lucratif



Au cours d'une très courte période, des fortunes énormes se sont faites grâce au caoutchouc. Si un kilo valait 25 centimes au Congo, il était revendu à Anvers à 6,5 francs-or soit 26 fois plus! (Lucas Catherine promenade au Congo, p.71). Grâce au travail (et à la répression) du militaire **Léon Fiévez**, Léopold II a engrangé en une vingtaine d'années (1886-1905) la somme colossale de 3 millions de francs-or (15 millions d'euros) grâce à la vente du caoutchouc provenant de la province de l'Equateur (Lucas

Catherine, p.160). Le capital de la société anglo-belge l'ABIR qui disposait du monopole de la récolte dans le bassin de Lopori-Maringa a connu un taux de croissance de 34,5% par an (de 1892 à 1905) . Les bénéfices augmentaient de 13% chaque année (Lucas Catherine, p. 165).

« Betofe Aosila! » (Il n'y a plus de caoutchouc!)

L'exportation du caoutchouc a commencé à diminuer à partir de 1903. La forêt était surexploitée au sens littéral du terme : pour répondre aux exigences de volume de production, les récolteurs en venaient à arracher les lianes. Celles-ci deviennent plus rares. Sans compter que sur le marché international, le prix du caoutchouc s'effondre. La part du caoutchouc dans les exportations de l'Etat Indépendant du Congo est passée de 87% en 1901 à 1% en 1928 (D.Van Reybrouck, op.cit.p.165). Dans l'imaginaire congolais, l'époque du caoutchouc rouge (d'après le livre « Red Rubber » de E.Morel), est synonyme de « accablement » (lokeli) et de mort: « betofe bole iwa »/ le caoutchouc est notre mort! En Mongo, l'expression « envoyer quelqu'un récolter du caoutchouc » est synonyme de « tyranniser » (A. Hochschild, op.cit. p.353). Ailleurs on qualifie toute cette époque de la fin du 19ième/début 20ème de « guerre du blanc ».

*« Nous sommes fatigués de vivre sous cette tyrannie.  
Nous ne pouvons plus supporter de voir nos femmes et nos enfants emmenés  
Pour être subtilisés par les sauvages blancs.  
Nous ferons la guerre...  
Nous savons que nous mourrons, mais nous voulons mourir.  
Nous voulons mourir ».*

(texte d'une chanson retranscrit par le missionnaire Axelson S. En 1894,  
cité par A.Hochschild, op.cit. p.207)

*« Le compte est bon. Allez, va me jeter tout ça à la rivière ! »*

## *La pratique des mains coupées sous Leopold II: des témoignages précis et nombreux*

Quand on évoque la violence de l'Etat Indépendant du Congo, une des premières images qui s'impose c'est la pratique des mains coupées. Cette pratique est directement liée à l'exploitation massive du caoutchouc. Une part importante devait aller gratuitement à l'Etat sous forme d'impôt. La collecte de cet impôt se heurtait à une résistance généralisée de la population.

*« La corvée de la perception des impôts était laissée à des subalternes armés d'un fusil. Comme leurs chefs blancs voulaient être certains qu'ils ne se servaient pas de leurs armes à mauvais escient pour chasser des animaux sauvages, ces derniers devaient prouver ce qu'ils avaient fait de leurs balles. Ainsi, en divers endroits, on prit l'habitude de couper la main droite des victimes pour l'emporter comme preuve de la munition*

*utilisée. Les mains étaient fumées au-dessus d'un feu de bois, comme on le fait aujourd'hui encore pour des produits alimentaires, afin d'éviter qu'elles ne pourrissent. Le percepteur ne voyait son chef qu'à plusieurs semaines d'intervalle, d'où cette pratique. Lorsqu'il lui rendait compte de ses activités, il devait présenter les pièces justificatives »*

(D.Van Reybrouck, op.cit.p.131)



## Mains et munitions: une comptabilité macabre



Les livres d'histoire consacrés à cette période fourmillent de témoignages précis qu'il s'agisse de «*Les fantômes du roi Léopold*» de Adam Hochschild, «*Du sang sur les lianes*» de Daniel Vangroenweghe ou des livres «*E.D. Morel contre Léopold II*» de Jules Marchal.

Ce dernier document est particulièrement intéressant dans la mesure où l'auteur a longtemps occupé un poste de fonctionnaire territorial au Congo Belge (de 1948 à 1960) avant de poursuivre une carrière de diplomate. Alors qu'il était en poste en Afrique de l'Ouest, c'est en voulant réfuter un article d'un journal libérien consacré à la chute du nombre d'habitants sous Léopold II,

qu'il s'est mis à fouiller les archives officielles pour savoir ce qu'il en était réellement. Et cette longue recherche a débouché sur l'écriture de plusieurs livres très documentés sur cette période. Ces livres contrastent avec l'histoire officielle de la colonisation belge, celle enseignée de nombreuses années dans les écoles.

Extrait d'un carnet de notes consignées par l'agent de l'État Simon Roi en 1899 :

*« La SAB (une compagnie privée) sur la Busira, avec cent cinquante fusils produit seulement 10 tonnes de caoutchouc par mois ; nous, l'Etat à Momboyo, avec cent trente fusils, nous obtenons 13 tonnes par mois... Chaque fois que le caporal s'en va pour chercher du caoutchouc, on lui donne des cartouches. Il doit rendre toutes celles non employées ; et pour chacune des cartouches brûlées, il doit rapporter une main droite ». M. Roi me dit que parfois se hommes brûlaient une cartouche en tirant à la chasse sur un animal ; dans ce cas ils coupaient une main à une personne vivante. Pour prouver jusqu'où ça allait, il me dit qu'en six mois de temps ils avaient, sur la rivière Momboyo, tiré 6000 cartouches, ce qui voulait dire que 6000 indigènes furent tués ou mutilés. Cela veut dire plus de 6000, car on ma dit à diverses reprises que les soldats tuaient fréquemment des enfants à coup de crosse ».*

(cité par J. Marchal, op.cit.p.197)

## Une coutume ancestrale ?

Il n'est pas rare que certains historiens, belges ou autres, contestent l'existence ou l'ampleur de la pratique des mains coupées ou, pire encore, l'attribuent à des coutumes indigènes ancestrales. Aujourd'hui encore, ce genre de position révisionniste (au sens de « revoir » les faits pour les nier) apparaît de temps à autres sur des sites ou des forums internet.

L'historien Van Groenweghe est formel :

*« Nous n'hésitons pas à déclarer que ces mutilations étaient une habitude largement répandue et que les indigènes eux-mêmes n'exerçaient pas traditionnellement ces pratiques. Sur ce point, nous sommes très formels. S'il ne nous est pas encore possible d'établir qui a commencé cette boucherie et de quelle manière elle est devenue une habitude , il nous est en revanche permis d'affirmer que tout renvoi de la Commission d'Enquête ayant prouvé les faits à une prétendue coutume indigène qui serait à l'origine de ces mutilations est scientifiquement infondé et donc à rejeter ».*  
(Van Groenweghe, op.cit.p.85)

## Des ordres venus d'en haut, pas des bavures...

« On m'a fait beaucoup de déclarations (...) concernant des actes de mutilation persistante (c'est-à-dire la coupe de mains) par les soldats de l'administration. Il ne peut y avoir l'ombre d'un doute sur l'existence de ces mutilations et sur leurs causes. **Ce n'était pas une coutume indigène antérieure à l'arrivée du blanc**; ce n'était pas le résultat des instincts primitifs de sauvages dans leurs luttes entre villages; c'était un acte délibéré de soldats d'une administration européenne, et ces hommes eux-mêmes ne cachaient jamais que, en perpétrant ces actes, ils ne faisaient qu'obéir aux ordres positifs de leurs supérieurs. »

(extrait du rapport du consul Britannique de 1903, cité par J.Marchal, op.cit. Tome 2 p.203)

## Des traces dans l'imaginaire

Cette forme extrême de barbarie a laissé des traces dans la mémoire collective dans les régions qui ont subi les horreurs du caoutchouc rouge.

« C'est ainsi qu'au village Iyembe, on disait : «Eyenga ekoti, batombaki l'etope la bakata » ce qui signifie « arrivait le dimanche et l'apport au poste de caoutchouc et des mains coupées » (...) D'après les indigènes il y avait alors un « bokonji b'akata » c'est-à-dire « un responsable des mains qui s'assurait que les mains fussent fumées ».

(D.Van Groenweghe, p.320)



## Quels cannibales?

« La nouvelle des soldats des hommes blancs et de leurs paniers de mains coupées se répandant dans tout le Congo, les Africains se mirent à croire à un mythe qui était **l'inverse curieux de l'obsession par les Blancs à propos du cannibalisme noir**. Ils racontaient que les boîtes de viande, dans les maisons des hommes blancs, ne contenaient pas la viande des animaux montrés sur l'étiquette, mais des mains coupées en morceaux ».

(A.Hochschild, op.cit.p.200)



## Un arbre qui ne doit pas cacher la forêt

Rappelons enfin que la pratique des mains coupées fait partie intégrante qu'une guerre coloniale, « la guerre du blanc ». Elle s'intègre dans un vaste système d'oppression, à côté des prises d'otages, des incendies et destructions de villages, des expéditions punitives et tortures à grande échelle. L'essence-même du système colonial c'est la recherche du profit maximal sur un minimum de temps par le pillage et la contrainte.

Les collusions entre l'armée coloniale et le monde des affaires étaient permanentes: on ne compte pas le nombre de militaires hauts

gradés de l'Etat Indépendant du Congo qui se sont mis au service de compagnies privées ou qui se sont eux-mêmes transformés en entrepreneurs.

« Les échanges économiques entre nos deux pays, égaux et libres... »



## Le commerce international à l'époque de l'EIC : du caoutchouc contre des armes

Le port d'Anvers joue un rôle capital dans les échanges commerciaux entre la colonie et la métropole. C'est d'ailleurs à partir de l'observation des cargaisons des bateaux à l'arrivée et au départ qu'est née **une campagne internationale de protestation contre les méfaits du colonialisme au Congo**. Le Britannique Edmund Dene Morel travaillait à l'époque pour la société commerciale Elder Dempster basée à Liverpool. Il était aussi journaliste indépendant.

En tant que « chef du département congolais », il était un observateur privilégié des mouvements d'importation et d'exportation. Il remarqua très vite que des quantités énormes de caoutchouc étaient importées du Congo mais que très peu de marchandises étaient exportées en échange.

(Daniel Vangroenweghe, op.cit .p 242-243)

*« Bien que les fonctionnaires avec lesquels il collabore contrôlent ce trafic de marchandises sans la moindre arrière-pensée, Morel commence à être troublé par certains détails. A leur arrivée dans le grand port d'Anvers, les navires à vapeur de sa compagnie sont remplis jusqu'aux panneaux d'écouille de cargaisons de caoutchouc et d'ivoire de grande valeur. Mais quand, au son des fanfares jouant sur le quai, ils larguent les amarres pour regagner le Congo avec des jeunes gens impatients en uniforme alignés le long de leur lisse, ils n'ont pratiquement à bord que des officiers, des armes à feu et des munitions. Il ne s'agit donc pas d'un commerce. Le caoutchouc et l'ivoire ne sont échangés contre rien . »*

(A. Hochschild, op.cit., p.10)

ED Morel n'était pas un anticolonialiste. Mais il a été tellement bouleversé par ces constatations qu'il a consacré de nombreuses années à récolter des témoignages, dépouiller des rapports et correspondances,

établir des statistiques pour dénoncer les crimes commis par l'EIC. Pour lui, il ne s'agit pas « d'excès » ou de « bavures » mais d'un véritable système.

Ses analyses ont souvent été balayées par les historiens officiels belges : Morel serait le représentant des armateurs anglais et sa campagne servirait les seuls intérêts de l'Angleterre. L'historien Van Groenweghe réfute cette version (cfr « *Du sang sur les lianes* », p.244). Et les études fouillées de Jules Marchal, ancien fonctionnaire colonial fourmillent de faits qui confirment les analyses de Morel (cfr les deux volumes de « *E.D. Morel contre Léopold II, l'histoire du Congo 1900-1910* »).

« Le Congo est plus riche que vous ne croyez. Le devoir d'un souverain est d'enrichir la nation » (Léopold II)

« La ville d'Anvers a pris une grande part à l'annexion du Congo, et j'ai été heureux d'en exprimer ma gratitude à la Chambre de Commerce. Il est, croyez-moi, très intéressant de montrer ce qu'est réellement le Congo. Peu de personnes conçoivent ce qu'il y a moyen de tirer de notre colonie... Il est loisible à la nation belge, maintenant qu'elle possède le Congo, d'y laisser trouver des compléments de ressources destinés à développer et garantir sa prospérité... Pourquoi n'attribuerait-on pas au Congo certaines quantités d'hectares ou certaines mines aux promoteurs de banque en Extrême-Orient ou aux promoteurs de lignes de navigation belges ?...

Si nous voulons que notre nouvelle colonie fournisse du travail aux ouvriers belges et nous procure tous les avantages qu'elle peut nous donner, nous devons mettre en jeu tous ses moyens de production et ne laisser inutilisée aucun de ses richesses... Le Congo est plus riche que vous ne croyez. Le devoir d'un souverain est d'enrichir la nation. C'est là sa véritable mission. Vive la prospérité d'Anvers ! »

(discours de Léopold II à l'occasion de la « semaine coloniale d'Anvers » le 12 juin 1908)

(Marchal, op.cit. Tome 2 p.380)

« Les monuments variés et multiples légués à la nation »



Dans les manuels scolaires d'histoire, le roi Léopold II a souvent été présenté comme le roi-bâtitteur. Il est

vrai que de multiples réalisations sous son règne ont modifié l'espace urbain à Bruxelles (**Le Cinquante-naire, le Palais royal, les serres royales, le Musée de Tervueren, les parcs Josaphat, Duden** etc...) et dans d'autres villes (par exemple : **la promenade royale, l'hippodrome et le**

**casino à Ostende, le barrage de la Gileppe**). Ce qui est moins connu c'est que le roi-bâtitteur a également énormément investi à l'étranger, entre autres à la Côte d'Azur où il se fit construire de somptueuses villas ainsi qu'un embarcadère pour son yacht privé (A.Hochschild, op.cit., p.262).

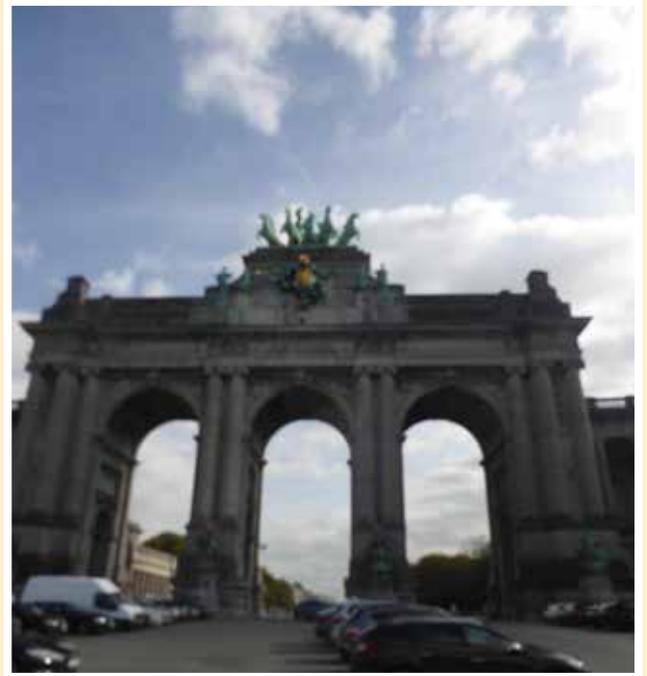
## L'arcade aux mains coupées

Le Cinquantenaire est le monument emblématique de cette époque. Contrairement à ce que son nom laisse entendre, il a été inauguré non pas cinquante ans mais septante-sept ans après l'indépendance de la Belgique. C'était un chantier gigantesque: les premiers plans remontent à 1872. La construction, voulue par le Roi en personne a connu de nombreux retards et péripéties: objections de l'Etat, opposition du peuple et interpellations à la Chambre sur le coût exorbitant de cette construction mégalomane, grève des carriers wallons...

Face à ses réticences, Léopold II injecte des fonds propres, en réalité des fonds venus du Congo :

« Dans l'ensemble, les travaux du parc du Cinquantenaire ont coûté 7,5 millions de francs-or (37,5 millions d'euros) et cet argent provient en grande partie du Congo ».

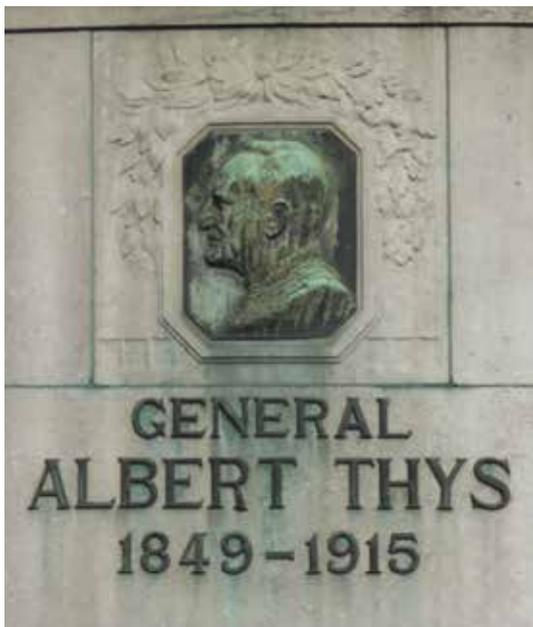
(Lucas Catherine, op.cit., p 77)



C'est à **Emile Vandervelde**, président du Parti Ouvrier Belge (qui deviendra le Parti Socialiste) que l'on doit la célèbre expression « l'arcade aux mains coupées » lors d'un discours à la Chambre (pour info, par la suite après la transformation de l'EIC en colonie belge, E.Vandervelde fut moins regardant : Il a ainsi soutenu William Lever, PDG des Huileries du Congo Belge (Sunlight). ( cfr L.Catherine, p.163)

## L'argent du caoutchouc dans des monuments megalomanes

Un témoin d'époque, Félicien Cattier, professeur de droit colonial à l'ULB, a écrit en 1906 le livre « *Etudes sur la situation de l'EIC* ». Il a étudié de façon précise à quoi le bénéfice du caoutchouc provenant du « *Domaine de la Couronne* » a été affecté :



« Ainsi il (F.Cattier) arrive à la somme de 70 000 000 F pour l'ensemble des années 1896-1905. Quant à l'emploi de ce montant, il cite :

- 16 385 750 F affectés à l'achat de 94 terrains et immeubles, énumérés un à un, dans l'arrondissement de Bruxelles, pour l'embellissement de la capitale (le Mont des Arts e.a.)
- 903 783 affectés à l'achat de 21 terrains et immeubles, énumérés un à un, dans l'arrondissement d'Ostende, pour l'embellissement de la cité balnéaire
- 30 000 000 (estimation) pour la transformation du château de Laeken
- 5 000 000 pour la construction de l'arcade du Cinquantenaire
- des sommes indéterminées pour la corruption de la presse et des journalistes et pour le fonctionnement du bureau de la presse »

(J. Marchal, op.cit., tome 2 p.163)



## Guerre de conquête coloniale et résistance

« Nous n'irons pas travailler pour le train :  
il paraît que là, y a un mort sous chaque traverse ! »

Pour les besoins de la fiction, les diverses actions évoquées dans le film ont été rassemblées en un seul lieu : le village de Thsamakele, dans le Sud de la province du Katanga, pas loin la frontière zambienne. Cet épisode fait écho au travail forcé qui a sévi dans la partie orientale du pays, comme dans les autres provinces, pour la construction du chemin de fer :

« Les chantiers du chemin de fer le long des biefs non navigables de la Lualaba, constituèrent un autre haut lieu du travail forcé dans la Province Orientale. Ce chemin de fer fut construit par l'Etat pour le compte de La compagnie des Chemins de fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains (CFL). Celle-ci, dirigée par Edouard Empain, devait rembourser à l'Etat le prix de revient des travaux exécutés. Il est clair que la combine de l'Etat constructeur de voie ferrée était conçue uniquement par la volonté de disposer d'une main d'oeuvre de forçats, rassemblée par la contrainte au Congo. Ainsi on évitait les frais énormes de l'enrôlement non-forcé (...) »

(Marchal, op.cit. tome 2, p.50).

### Des travailleurs chinois importés pour construire le chemin de fer

Ailleurs le développement du chemin était directement lié au boom du caoutchouc :

« Au Congo, le boom du caoutchouc augmentait l'urgence de la principale entreprise de travaux publics du territoire : le chemin de fer à voie étroite reliant Matadi au Stanley Pool par contournement des grands rapides. A une certaine époque, ce projet nécessita jusqu'à soixante mille ouvriers (...) Pour la simple installation des premiers vingt-deux kilomètres, trois années furent nécessaires. Pour la construction, on fit venir des ouvriers de territoires britanniques et français d'Afrique occidentale, de Hong Kong et Macao, et des Antilles britanniques. L'idée d'utiliser des ouvriers



chinois au Congo fascinait toujours Léopold (...) mais le rêve de Léopold coûta la vie à bon nombre des cinq cent quarante Chinois amenés pour travailler sur le chemin de fer en 1892.(...)

Les hommes succombaient aux accidents, à la dysenterie, au bérubéri et à la malaria, maladies qui étaient toutes exacerbées par la mauvaise qualité de la nourriture et les impitoyables coups de fouet qu'appliquaient les deux cents hommes composant la milice du chemin de fer (...)

Dans une métaphore qu'on retrouve ailleurs en Afrique, la légende locale, le long de la ligne de chemin de fer, raconte que chaque traverse coûta la vie à un Africain, et chaque poteau à un Européen .»

(A.Hochschild, op.cit., p.205)

## Les horreurs, aussi apres Leopold II

Dans le débat actuel sur l'évaluation de la période coloniale, certains opposent la période léopoldienne (l'Etat Indépendant du Congo de 1885 à 1908) à la période coloniale sous domination belge (de 1908 à 1960): «d'accord de reconnaître les crimes de l'EIC mais tout cela a changé à partir de 1908!». Ainsi il existerait une version présentable/acceptable du colonialisme ?

Les faits mettent cette version à mal. La voie de chemin de fer de Matadi à Kinshasa dont la construction est décrite ci-dessus a été élargie et électrifiée entre 1922 à 1931, de nombreuses années après la fin du règne de Léopold. Et quel est le verdict ?

« Sur les soixante mille ouvriers qui participèrent à la construction du chemin de fer, jusqu'à sept mille perdirent la vie »

(D.Van Reybrouck, op.cit.p.209)

« Va raconter au monde entier ce qui s'est passé ici ! »



## Une guerre de trente ans

La longue séquence du combat et de la résistance des habitants de Tshamakele contre le pouvoir colonial évoque un fait historique précis. **Elle rend hommage au courage et aux sacrifices des milliers de Congolais qui ont résisté pendant des décennies**, depuis l'arrivée des premiers «explorateurs» jusqu'à l'indépendance, tout au long des 80 années de l'Etat Indépendant du Congo et du Congo Belge.

Cet aspect est souvent absent des manuels d'histoire classiques. Ou alors sous la forme d'euphémismes: quand l'armée coloniale affronte les résistants il est question de «rencontres» et quand elle se lance dans des expéditions punitives, les rapports administratifs parlent de «pacification».



L'historien congolais Isidore **Ndaywel è Nziem** parle lui d'une véritable guerre de conquête de trente ans :

« *Malgré les intentions humanitaires, l'entrée en colonisation fut vécue par les Congolais comme une période intense de guerre. Celle-ci cumula au moins trois types d'affrontements: celui (...) contre les Arabo-Swahili d'abord, celui contre la pénétration européenne ensuite, enfin celui qui opposa les envahisseurs entre eux, Arabo-Swahili et Européens, et qui est connu dans l'histoire sous le vocable de « campagne arabe ». A chaque épisode, les autochtones furent des victimes tout indiquées. Non seulement ils vivaient l'état de guerre chez eux et en subissaient les conséquences, mais sur le théâtre des violences, ils se retrouvaient dans tous les camps, y compris à la fois comme collaborateurs des Afro-Arabs et des Européens.*

*Deux situations singulières faisaient ressembler les premiers pas de la colonisation à des campagnes militaires. D'abord, les « explorateurs » étaient pratiquement tous issus des milieux militaires : les premiers étaient des officiers de l'armée britannique (...) Il en fut de même des agents de l'AIA et du CEHC (précurseurs de l'Etat léopoldien). Ensuite, les armes utilisées étaient parmi les plus perfectionnées de l'époque »*

(I. Ndaywel è Nziem, op.cit. 272).

La « campagne arabe » à elle-seule, qui visait officiellement les esclavagistes de l'Est du pays, a fait 70 000 morts parmi les autochtones. (I.Ndaywel è Nziem op.cit. p. 281).

**À propos de cette campagne « arabe », précisons que le choix des mots lui-même relève de la propagande. Dans de nombreux monuments publics ainsi que dans les manuels scolaires, les actions de la Force Publique ont été présentées comme des actions visant à éradiquer l'esclavagisme pratiqué par les Zanzibarites arabisés. En réalité ces actions visaient d'abord à ravir aux Zanzibarites d'Afrique de l'Est le marché de l'ivoire très florissant aux débuts de l'EIC. Les accords passés entre Stanley et le très puissant marchand d'esclaves Tippu Tip illustrent parfaitement l'hypocrisie du discours officiel anti-esclavagiste.**

## Les grottes de Tshamakele: un haut lieu de la résistance

Les événements liés aux grottes de Tshamakele se sont déroulés en 1899 dans le sud du Katanga. L'historien et ex-fonctionnaire colonial Jules Marchal raconte de façon détaillée, sur base de documents d'époque, comment un officier, un certain **Verdick** décida d'enfumer les résistants qui avaient trouvé refuge dans les grottes. Il agissait sous les ordres du **commandant montois Charles Lemaire** :

« *À l'issue de cette bataille, **Mulume Niama** (représenté dans le film par Kouba) et ses gens se sauvèrent dans la grotte de Tshamakele. Verdick posta des soldats aux trois entrées de celle-ci et fit du feu plusieurs jours durant à ces entrées avant de les boucher. Après une semaine de siège, il fit une ouverture dans une entrée, afin de faire connaître*





ses conditions de capitulation à Mulume Niama. Quatre jours après (le 31 mars), il boucha cette ouverture et continua le siège pendant deux mois. Le 25 mai il quitta les lieux en s'y faisant remplacer par son adjoint Delvaux. Le 25 juin, après plus de trois mois de siège, Delvaux constata un éboulement dans la grotte calcaire, provoqué par les feux allumés aux entrées. Le 28 juin il nota dans son journal :

«Après trois jours d'un travail pénible et dangereux de dégagement dans une atmosphère empoisonnée par l'odeur cadavérique qui sort du trou, dont on dégage l'entrée, mes soldats sont parvenus à déplacer et à briser les blocs qui gênaient. Les fouilles donnent comme résultat 178 cadavres. Tout le monde est mort ; c'est un immense tombeau. Je crois que ces gens ont été asphyxiés ; la position des cadavres n'indique pas la souffrance. Les uns sont couchés, d'autres assis. On découvre 41 fusils (...)»

Le 6 juillet il écrivit à Lemaire qu'il allait détruire la galerie de Tshamakele. Lemaire lui répondit sur le champ de n'en rien faire avant qu'il n'ait pu effectuer la reconnaissance de la grotte. Mais le 10 juillet, à son arrivée, un éboulement « naturel » s'était produit, bloquant l'accès à l'endroit où se trouvaient les cadavres. Lemaire ne fut pas choqué de l'issue fatale de l'affaire. Il avait dès le début approuvé le siège dans l'espoir d'une reddition de Mulume Niama et ses gens. Le 13 juillet Delvaux quitta les lieux après avoir allumé un grand incendie, « achevant la ruine de ce qui fut la grotte de Tshamakele » nota-t-il.

C'était la fin de l'affaire. Elle renaîtra peut-être un jour. Le site de cette fosse commune, je présume quelque part sur le plateau de Bianco au nord du Tenke actuel est en effet un haut lieu de l'histoire du Congo (...)

Dans un article de presse sur la grotte de Tshamakele, paru en 1901, Lemaire en racontait le siège sans en signaler l'issue fatale. En outre il expliquait la destruction de la grotte par Delvaux « dans le but d'empêcher qu'un nouveau rebelle essayât de reconstituer la légende des grottes inexpugnables de Tshamakele »

(Jules Marchal, op.cit., tome 2, p.27-28)



## Des militaires qui consignent soigneusement leurs "exploits"

Le commandant Lemaire dispose d'un buste sur la façade de l'ancienne maison communale de Cuesmes (Mons) érigé par le cercle colonial du Borinage ainsi que d'une rue à son nom. Il était cofondateur de l'université coloniale d'Anvers mais c'est surtout en tant qu'officier de Léopold II durant les premières années de la conquête coloniale qu'il s'est illustré. Et le massacre de Tshamakele n'est pas le seul de ses « exploits »...

« Le journal de Charles Lemaire est d'une concision et d'une désinvolture qui donnent froid dans le dos :

- 28 mars 1891 (...) Le village de Bokanga est brûlé (...)
- 4 avril 1891 (...) Arrêt à Bolibo (...) comme on ne veut nous recevoir qu'à

*coups de lances et de fusils, le village est brûlé. Un natif est tué.*

- 12 avril 1891 (...)attaque des villages ikengo (...) Le grand chef Ekélé de Etchimanjindou est tué et jeté à l'eau(...)*
  - 14 avril 1891 (...) expédition contre Loliva qui refuse de venir à la station. Temps détestable ; l'attaque se fait par une pluie battante. Le groupe de villages est considérable. On n'arrive pas à tout détruire. Une quinzaine de Noirs sont tués (...)*
  - 14 juin 1891 (...) A 5 heures du matin le Zanzibarite Metchou est envoyé avec une quarantaine d'hommes pour brûler Nkolé (...) L'opération réussit très bien et tout est brûlé (..)*
  - 4 septembre 1891 (...) A 4 heures du matin, préparatifs d'attaque contre lpenko (...) Tout le village a été brûlé et les bananiers coupés(...)*
- Les journaux de Lemaire (...)ainsi que d'autres continuent dans cette veine jour après jour, semaine après semaine »*  
(A.Hochschild, op.cit., p.267)

En parcourant les documents d'époque cités par les historiens on découvre un catalogue sans fin de massacres, de villages incendiés, de viols, d'expéditions punitives. Par exemple, Jules Marchal en répertorie une vingtaine pour le seul Kivu entre 1902 et 1907 (*op.cit., tome 2, p.53*).

## Une résistance tres large de 1880 a 1960

Si la répression a pris de telles proportions c'est parce que la guerre de conquête suscitait une opposition farouche de la population. La résistance des habitants de Thsamakele en 1899 est exemplaire mais elle ne représente qu'un fait parmi d'autres. Beaucoup de révoltes étaient le fait de soldats de la Force Publique qui ont retourné leurs armes contre leurs supérieurs. Certaines de ces révoltes et de ces mutineries se sont prolongées pendant 5 années voire plus.



## Principales révoltes contre l'occupation coloniale

1891-1907	Révolte de Mukenge à Tunsele
1891-1912	Révolte des Zandé
1895-1900	Mutinerie de Luluabourg
1895-1902	Révolte des Yaka
1895-1905	Révolte des Budja
1897-1902	Mutinerie de la colonne de Dhanis
1900	Révolte de Shinkakasam
1900-1912	Révolte des Shi
1903-1904	Révolte des Boa
1904-1905	Révolte des Nkutshu-Songomeno
1905-1917	Révoltes de Kasongo-Niembo

Document 75 du livre de Isidore Ndaywel è Ziem, op.cit. p. 286

Avec la transformation de l'Etat Indépendant du Congo en Congo Belge (1909), la résistance ne s'est pas éteinte. Des combats ont lieu dans la région du Lac Léopold II en 1909, au Sankuru, Ituri et Aruwimi (province orientale) en 1920, dans le sud-équateur et le sud Kivu en 1921, dans le Kwilu en 1932 etc... (Ndaywel è Ziem, op.cit. p.383).

Avec l'exploitation des ressources minières et la naissance de l'industrie, la résistance a pris de nouvelles formes, en particulier des mouvements de grève comme la grève du cuivre de 1941 qui a fait 200 victimes (T.Busselen, op.cit. p. 31). Ou des mouvements messianiques comme le kimbanguisme de **Simon Kimbangu** a qui on doit la célèbre phrase :

*« Les Blancs deviendront des Noirs  
et les Noirs deviendront des Blancs »*

Ces mouvements ont tous été réprimés dans la violence. Simon Kimbangu a payé son engagement d'une peine de prison à vie de 1921 à 1951. (Ndaywel è Ziem, op.cit.p 386)

La résistance des Congolais a connu des échos jusque dans les enceintes feutrées du Parlement en Belgique. Des députés comme Emile Vandervelde (Parti Ouvrier Belge) et Georges Lorand (libéral radical) s'interrogent sur le sens du mot révolte :



**Simon Kimbangu**

« Révolte ! Singulière expression, car voilà des gens qui ne vous avaient jamais rien fait ; vous êtes tombés chez eux pour leur prendre leur territoire et pour établir, de votre propre autorité, ce que vous appelez civilisation... Vous condamnez toute cette population aux travaux forcés et s'ils ne veulent pas travailler, vous pillez et brûlez leurs villages, vous chassez et massacrez leurs habitants. Et quand ils essaient de se défendre contre ce brigandage, vous les qualifiez de révoltés »

(cité par J. Marchal, op.cit., tome 1, p.36)

## La fin de l'Etat Indépendant du Congo

« J'ai décidé de mettre sur pied une Commission d'Enquête Indépendante ! »

Une première commission des 1894



À partir des années 1890 les critiques se multiplient à l'étranger sur la gestion de l'Etat Indépendant du Congo et en particulier sur les atrocités dont la population est victime. En réalité c'est l'exécution par la Force Publique d'un négociant irlandais atypique, marié à une Africaine, qui déclenche le scandale dans la presse européenne. Les journaux britanniques et allemands se montrent plus sensibles aux nouvelles en provenance de l'EIC. Sou-

cieux de son image Léopold II réagit en mettant sur pied une « commission pour la protection des indigènes » . Mais cette première commission avait des moyens dérisoires, elle n'avait aucun pouvoir (à part le droit d'informer) et elle ne s'est réunie que deux fois.

(Hochschild, op.cit.,p 209)

Quand le Parlement britannique s'en mêle...

Mais la fin des années 1890 c'est aussi le boom du caoutchouc et donc le boom du travail forcé et son cortège d'horreurs. La campagne de dénonciation d'**Edmund Morel** amène le parlement anglais à mettre la question du Congo à l'ordre du jour au parlement. S'ensuit la publication d'un premier rapport officiel, le « rapport Casement » :

« Bien qu'il fut rendu public dans une forme qui était loin de satisfaire son auteur, ce rapport fut un premier document officiel, émanant d'une des puissances de Berlin, mettant en cause la gestion léopoldienne du Congo. Il décrivait le caractère forcé du travail de récolte, son régime contraignant qui empêchait la population de s'adonner à ses activités habituelles d'autosubsistance. Il confirmait la pratique des mains coupées, celle de la séquestration des familles et de l'anéantissement de villages entiers, au seul motif d'obtenir du caoutchouc en suffisance ».

(Isidore Nadywel è Nziem, op.cit. p.329-330)

## "J'ai décidé de mettre sur pied une Commission d'Enquête In-de-pen-dan-te..."

Le 23 juillet 1904, Léopold II décide de réagir et met sur pied une commission d'enquête composée de trois magistrats : un Belge, un Italien et un Suisse. La commission séjourne quatre mois sur place et recueille une centaine de dépositions. La première séance se tient dans la région de Baringa, au coeur même de la région caoutchoutière aux mains de l'ABIR (Anglo Belgian India Rubber company):

« Le 12 décembre, Lontulu, le grand chef bolima et successeur de Isekifasu, témoigne. Il a devant la commission une attitude altière et, de la main droite, désigne les vingt témoins qu'il a amenés. En silence, il dépose sur la table, devant les membres, cent-dix bâtonnets qui symbolisent autant de victimes de la campagne caoutchoutière. Lentement, en pesant ses mots, il déclare : Voici les tiges les plus longues, elles représentent les chefs, les plus courtes représentant les femmes et les enfants. »

(...) A Bokeri, la troupe est rejointe par des bandes de jeunes gens désireux de participer à la curie, et tout le monde se rend à Bolima où Isekitoki tire sur le chef Isekifasu. Les villageois s'enfuient. Isekifasu et Lomboto, son fils aîné venu au secours de son père, sont tous deux abattus. Ivres de sang et de violence, les guerriers s'emparent d'un enfant et lui frappent la tête contre le sol. Le cadavre de l'enfant est coupé en deux »

(D.Vangroenweghe, op.cit., p.171-172)

Le dialogue entre le président de la commission et le directeur de l'ABIR (Longtain) en dit long sur l'état d'esprit des « pionniers venus amener la civilisation au coeur des ténèbres » et surtout sur le système lui-même :

« - Pendant plusieurs jours, vous avez pu entendre le récit horrible des atrocités ainsi que l'énumération de tous les meurtres commis. Qu'avez-vous à dire à ce propos, monsieur Longtain ?

- Je ne nie pas les accusations, Monsieur le Président.

- Quoi ! Voulez-vous dire par là que vous considérez comme vraies ces terribles accusations, avec tout ce que cela signifie pour le gouvernement, pour votre société et pour vous-même ?

- Il m'est impossible de nier ces accusations. Il m'est, en revanche, possible d'expliquer le système »

(Vangroenweghe, p.174)



« Même les juges les plus endurcis connaissent des moments de faiblesse... »

Certains juges ont du mal à résister, il arrive qu'ils s'effondrent pendant les séances. Des historiens notent que le suicide du vice-gouverneur de l'EIC peut être mis en rapport avec la lecture du rapport de la commission. (Vangroenweghe, p.147)

Malgré le caractère bureaucratique du texte, **les 150 pages du rapport confirment tous les témoignages et rapports précédents :**

« Rentrée en Europe en mars 1905, elle (la commission) rendit public son rapport en octobre. Contrairement à toute attente et à la motivation inavouée à la base de sa formation, elle produisit un rapport accablant qui confirma dans ses grandes lignes les affirmations du rapport précédent. Pour la première fois, l'accusation proférée contre le régime léopoldien était d'origine non suspecte ; elle provenait de sa propre administration (...)

*Le glas avait sonné ! Il fallait envisager autrement la suite de l'évolution de l'Etat, mettre fin au régime en place, réformer le système d'exploitation. La conclusion qui s'imposait était donc de transférer la gestion du Congo à la Belgique »*

(Ndaywel è Nziem, op .cit. P 331-332)

« Je suis prêt à doubler vos émoluments  
si vous arrivez à rétablir la vérité dans vos journaux »

## Le pouvoir et la presse



Sous Léopold II la corruption de la presse était une véritable institution :

« Les affaires du Congo rebondirent en Italie en août 1908, du fait des révélations dans le journal catholique belge *Le Patriote* (rebaptisé *La Libre Belgique* en 1918) sur les pots de vin payés par le bureau de la presse en 1905 : 12 000 F à un journal anticlérical italien (sans doute *La Tribuna* dirigé par le sénateur Luigi Roux), 3 600 F à un autre journal romain anticlérical (*La Patria*) et 6000 F à un député italien (...)

il est étonnant de constater que la propagande de l'EIC distribuait aussi ses largesses secrètes en Allemagne, à côté de celles passées au correspondant bruxellois de la *Kölnische Zeitung*. Corrompre les journaux était vraiment LA seconde nature de cet Etat. Il le faisait même en Autriche (...). On sait en effet que le bureau de la presse fit payer en 1905 6 000 F à l'éditeur et 8 400 F au rédacteur en chef d'un journal connu de Vienne.

En Allemagne, le consul honoraire de Belgique à Munich, Ludwig von Steub, administrateur de différentes banques et sociétés financières, fut durant quatre ans (1905-1908) la cheville ouvrière de l'activité corruptrice de l'EIC, et ce moyennant une indemnité et des « frais d'agitation » plantureux (au total 30 000 F en 1905) ».

(Marchal, op.cit. Tome 2, p 20-21)

Il est piquant de relever comment **le roi mélangeait habilement ses fonctions de souverain et d'homme d'affaires**. En tant qu'actionnaire de la compagnie privée « Wagon-Lits » il exige que la brochure « *La Vérité sur le Congo* » (écrite en réponse aux soi-disant calomnies anglosaxonnes) soit déposée dans tous les compartiments des trains (Van Groenweghe, op.cit p.265) !



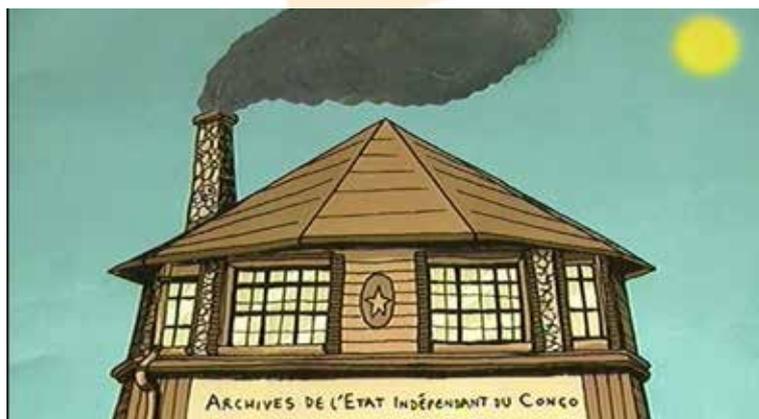
Le titre du roman de Marcel Sylvain Godfroid « *Le bureau des reptiles* » publié en 2013 fait référence à l'appellation donnée à l'époque au bureau de la rue de Bréderode à Bruxelles (siège de l'EIC) spécialement chargé de la corruption de la presse.

Pour être objectif il faut toutefois préciser que **la censure et les pressions sur la presse n'étaient pas l'apanage du seul Léopold II**. En 1925 soit 17 ans après la reprise du Congo par la Belgique, le pouvoir colonial mena des perquisitions dans un cargo en provenance d'Anvers, il confisque aux marins congolais des exemplaires du Drapeau Rouge (du parti communiste) parlant de l'exploitation de la main d'oeuvre noire. D'autres publications jugées subversives telles que « The Negro World » de l'Américain Marcus Garvey furent également pourchassées au Congo Belge.

Et puis cet épisode léopoldien pourrait aussi utilement nous amener à nous interroger sur **la question de l'indépendance des médias aujourd'hui** : à qui appartiennent et quels intérêts défendent les groupes de presse, les journaux, les chaînes télévisées, les moteurs de recherches, les réseaux sociaux ?

« Ils auront peut-être mon Congo  
mais personne ne saura jamais ce qu'on y a fait »

## Archives cachées/archives brûlées



«Le Congo offre un exemple frappant de la politique de l'oubli. Le roi Léopold II et les fonctionnaires de l'administration coloniale qui lui ont succédé se sont donné énormément de mal pour tenter d'effacer de la mémoire historique toutes les preuves et témoignages potentiellement incriminants. Un jour d'août 1908, peu avant que la colonie fut officiellement transférée à la Belgique, le jeune aide de camp Gustave Stinghamber sortit du palais royal pour aller voir un ami dans les bureaux de l'Etat indépendant du Congo, situés à proximité. C'était un jour d'été particulièrement

chaud. Les deux hommes s'approchèrent d'une fenêtre ouverte pour discuter; Stinghamber s'assit sur un radiateur et se releva d'un bond : il était brûlant. Lorsqu'ils appelèrent le concierge pour lui demander une explication, celui-ci répondit : « Désolé, mais on brûle les archives de l'Etat ».

Les chaudières restèrent allumées huit jours durant, transformant en cendres et en fumée la majeure partie des archives de l'Etat du Congo. « Je leur donnerai mon Congo, avait confié Léopold à Stinghamber, mais ils n'ont pas le droit de savoir ce que j'y ai fait ». Tandis que les chaudières emplissaient de fumée le ciel de Bruxelles, le palais ordonna de détruire également les archives conservées au Congo. Le colonel Maximilien Strauch, depuis de longues années conseiller du roi pour les affaires congolaises, devait déclarer : « Les voix qui, à défaut des archives détruites, auraient pu parler à leur place, ont été systématiquement condamnées au silence pour des considérations d'ordre supérieur ».

(A.Hochschild, op.cit.p 346-347)

Toutefois une partie essentielle des archives a échappé aux flammes : les témoignages recueillis par la Commis-





sion d'Enquête de 1904. Tout simplement parce qu'elles n'étaient pas stockées au siège de l'EIC. Mais en 1975, soit 70 années plus tard et 15 ans après l'indépendance, ces archives sensibles étaient toujours protégées par la mention « ne pas communiquer aux chercheurs » ! Et même l'auteur Jules Marchal, diplomate et ex-fonctionnaire colonial, n'y eut pas accès à l'époque... (Hochschild, op.cit.p 350)

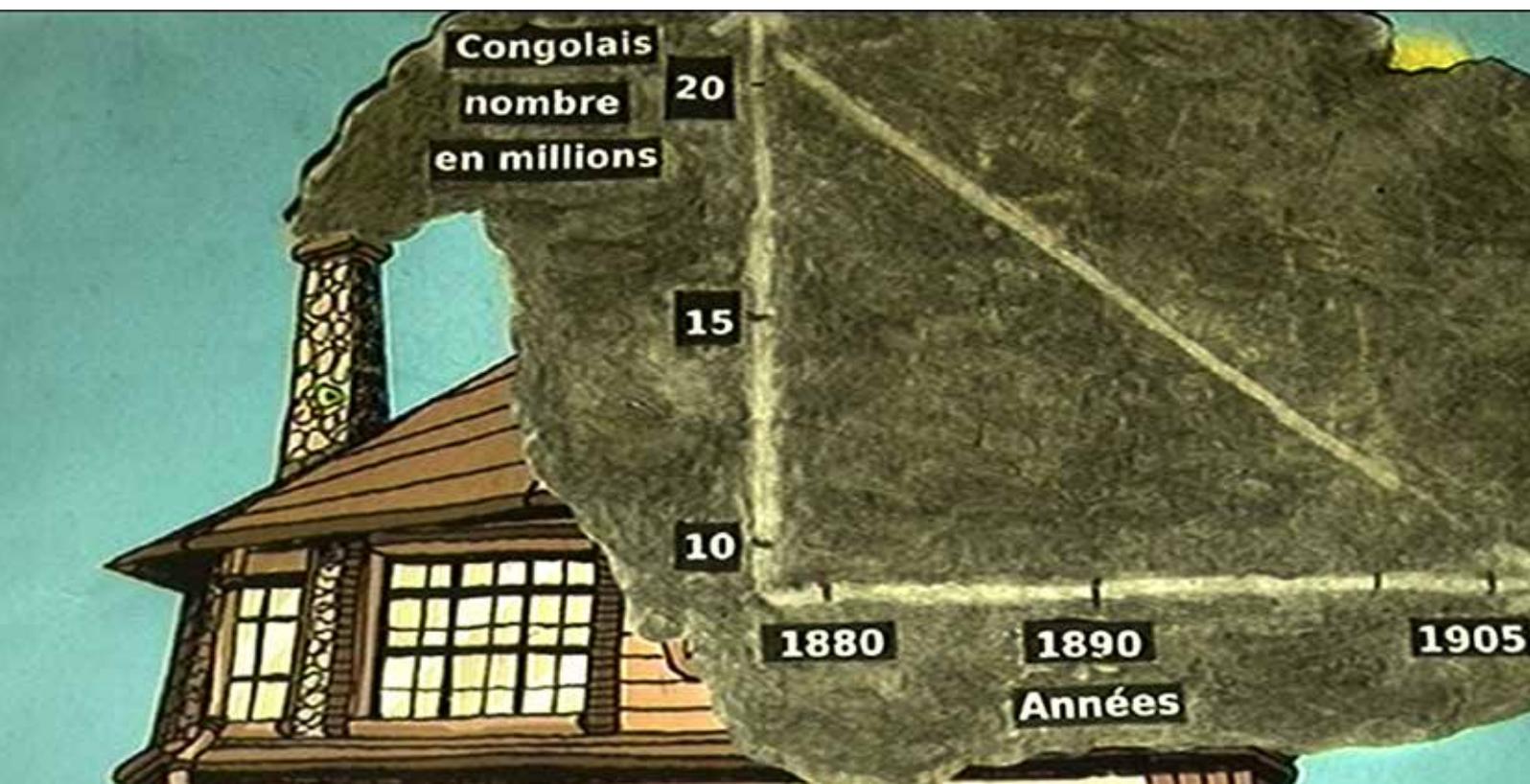
« Mais le royal écran de fumée n'arrive pas à cacher la réalité des chiffres »

## La chute de la démographie

La question de la chute de la démographie à l'époque de l'Etat Indépendant du Congo et des débuts du Congo Belge a fait couler beaucoup d'encre. A côté de la pratique des mains coupées, c'est une de ces questions sur lesquelles l'histoire officielle de la Belgique continue à semer le doute.

« Il est très difficile de savoir combien de victimes il y a eu parmi la population congolaise. Selon le professeur Léon de Saint-Moulin, religieux et démographe belge travaillant à l'université de Kinshasa, deux faits sont certains : entre 1880 et 1920, le nombre de Congolais a considérablement baissé et la population n'a recommencé à augmenter qu'après 1945. De Saint-Moulin mentionne une baisse de 5 à 10 millions d'habitants, ce qui signifierait respectivement une perte de 33% à 50% de la population ».

(Tony Busselen, op.cit., p.54)



## Document 89 : Evolution de la population congolaise (1880-1940)

Annee	Effectifs
1880	20 000 000
1925	10 303 932
1930	10 252 515
1935	10 381 314
1940	10 723 068

(L.de Saint-Moulin, Zaïre-Afrique, 217, pp.391-393, cité par Ndaywel è Nziem, op.cit.p.319)

### Quelles sont les causes de ce dépeuplement ?

Quand on parcourt la littérature consacrée à la période de l'EIC et en particulier à la campagne du caoutchouc, on a l'impression d'une longue litanie de massacres, de tortures et d'exactions les plus diverses. Là où des observateurs avaient dénombré 2000 habitants, ils n'en trouvent plus que quatre ou cinq cents quelques années plus tard. Bien sûr cela ne veut pas dire qu'il y avait eu 1500 victimes directes du système d'exploitation. D'après les témoignages recueillis sur place, de nombreux habitants fuyaient d'abord au plus profond des forêts pour échapper au travail forcé. Mais la chute de la démographie était bel et bien avérée.



### Où sont passés les enfants de 7 à 14 ans ?

Un missionnaire catholique pratiquant la langue Lokonda a rédigé un grand nombre de notes à partir de témoignages de Congolais :

« Leur auteur avait été frappé par la quasi totale absence, en ce lieu, en 1910, d'enfants de 7 à 14 ans. Cette carence accusait les années 1898 à 1905, quand la campagne caoutchoutière sévissait dans toute son horreur. Ces années avaient à ce point marqué les mentalités, que de nombreux indigènes estimaient qu'il aurait mieux valu ne pas être né, plutôt que d'être mis au monde pour récolter du caoutchouc. Dans les catégories d'âge de moins de 7 ans ou de plus de 14 ans, il y avait des enfants. En tout état de cause, l'on pouvait dire qu'en comparaison avec la période d'avant la récolte du caoutchouc, la population avait connu une réduction de l'ordre de 80 pour 100. Le village d'Iboko par exemple, avait compté avant la récolte 700 hommes adultes. En 1910 il en restait 150. Dans les villages des environs, la population avait diminué dans des proportions identiques. Les statistiques de l'Etat concernant la chefferie d'Iboko en 1908 confirment la véracité de ces chiffres ».

(D.Vangroenweghe, op.cit. pp.318-319)

La répression et les conditions de travail n'expliquent pas tout. Des auteurs mettent en avant les ravages de la maladie du sommeil ou d'autres épidémies. Ce facteur a certainement joué un rôle important mais il faut là aussi le remettre dans son contexte : si ces maladies ont eu des conséquences catastrophiques, c'est d'abord parce qu'elles touchaient des populations déjà affaiblies, sous-alimentées et décimées par les guerres coloniales.

Le terme « génocide » dans le sens où on l'utilise pour le génocide des Juifs, des homosexuels et des Tziganes pendant la seconde guerre mondiale, ou celui des Tutsis au Rwanda fait référence à une destruction planifiée et consciente d'une population. L'auteur Van Reybrouck constate que ce n'était pas le cas au Congo de Léopold II mais que cela n'enlève rien au **caractère de masse** du phénomène :

« Mais il s'agissait bien d'une hécatombe, d'un massacre perpétré à une échelle incroyable, qui n'était certes pas intentionnel, mais qui aurait pu être interprété bien plus rapidement comme un « dommage collatéral » d'une politique d'exploitation perfide et de rapacité, un sacrifice sur l'autel d'une folle âpreté au gain »

(D. Van Reybrouck, op.cit.,p.136)

## De l'EIC au Congo Belge

« L'immense Congo devint alors une colonie belge ! »



Dans les manuels scolaires l'annexion de 1908 par la Belgique a souvent été présentée comme un « cadeau » que le roi Léopold a fait à son peuple. En réalité les choses se sont passées différemment : **le roi a été contraint de céder « son » Congo.**

Après le scandale des révélations de la Commission d'Enquête, la situation devient de plus en plus difficile sur le plan international. Les campagnes de dénonciation redoublent de vigueur, les puissances européennes envisagent de convoquer une Conférence de Berlin-bis. Ceci a joué un rôle décisif dans la décision :

« Léopold II n'en continua pas moins à rejeter cette idée d'annexion qu'il estimait toujours prématurée. C'est en décembre 1906 qu'il fut contraint de changer d'avis. Il se rendit compte en effet que l'Angleterre

préparait la convocation d'une nouvelle conférence internationale, une seconde « Conférence de Berlin » pour tirer les conséquences du dernier rapport d'enquête. Il était donc à craindre que les signataires de l'Acte général de Berlin ne décident de lui arracher le Congo pour le confier à une autre instance ou pour le soumettre à un partage entre puissances intéressées. La France, les USA et même l'Allemagne adhéraient à ce nouveau projet. Pour que cette idée

ne puisse aller plus loin, il fallait prendre l'initiative. Léopold II décida enfin de la cession de son Congo à la Belgique». (Isidore Nadywel è Nziem, op.cit.p.332)

Après de longues tractations portant sur des questions financières, la Belgique hérita du Congo en mars 1908. Le gouvernement belge, le roi Léopold, les puissances européennes avaient décidé. Mais personne n'avait demandé l'avis à la population congolaise. Le premier Ministre des Colonies de Belgique était un ancien cadre d'une compagnie privée de chemins de fer qui avait utilisé des milliers de travailleurs forcés dans l'Est du Congo (Hochschild, op.cit.p319)

« Des gens me parlent parfois des bienfaits de la colonisation :  
les routes, les hôpitaux, les écoles...  
Mais en réalité pour les Congolais rien n'a changé ! »

Après la transformation de l'Etat Indépendant du Congo en « Congo Belge » en 1908, le pouvoir colonial a poursuivi la politique initiée par Léopold II : une politique économique basée sur l'exploitation et le pillage des ressources naturelles et des matières premières au profit de la classe possédante en Belgique.

## Les conditions de travail dans les palmeraies...

On peut citer l'exemple du célèbre savon « sunlight » :

« En 1884, un certain **William Lever** à Liverpool commença à fabriquer du savon à échelle industrielle. Les blocs sortaient de presse et il baptisa son produit **Sunlight**. Si son entreprise a pu se développer pour devenir **la multinationale Unilever**, elle le doit en partie au Congo. Le savon était fabriqué à base d'huile de palme que William Lever achetait à l'origine en Afrique de l'Ouest. Quand il avait cessé d'obtenir des conditions favorables de l'administration coloniale britannique, l'Etat belge lui avait accordé en 1911 une concession très étendue au Congo.

Il put à son idée délimiter cinq cercles d'un rayon de 60 kilomètres dans des régions où les palmiers sauvages poussaient à foison, la surface représentant au total 7,5 millions d'hectares , soit deux fois et demie la Belgique. Ce fut le début des Huileries du Congo Belge (HCB), une entreprise exerçant ses activités surtout au sud de Bandundu qui devint un gigantesque groupe industriel (...).

Les travailleurs gagnaient un salaire misérable de vingt-cinq centimes par jour et vivaient dans des conditions primitives. Il était question de recrutement forcé et de corruption des chefs de village. Des dizaines de villages devaient évacuer les lieux au nom de l'industrie. Les opérations se déroulèrent sans ménagement. Aujourd'hui encore à Kikwit on se souvient de cette période avec amertume : la région connut alors des temps bien pires que durant les années du caoutchouc ».



(D.Van Reybrouck, op.cit., p173-174).

L'historien congolais Isidore Ndaywel è Nziem explique comment les atrocités perpétrées par les Huileries du Congo Belge sont à l'origine de la révolte des Pende dans le Kwilu en 1932 (op.cit.p. 366)

## ...et dans les mines de cuivre

Au Katanga, la découverte de fabuleux gisements de cuivre donne lieu à la création de «l'Union minière», une entreprise gigantesque qui va devenir au fil du temps un véritable Etat dans l'Etat.

«Les logements de la première génération de mineurs étaient souvent abominables. Les mineurs étaient hébergés dans des camps d'ouvriers, loin du centre de la ville des Blancs. Cette ségrégation spatiale était établie depuis 1913 par la loi. Leurs secteurs ressemblaient plus à des campements militaires qu'aux quartiers d'une ville : rectangulaires et relativement peu ombragés. Les cases traditionnelles y étaient rigoureusement alignées. Chaque case pouvait être occupée par quatre ouvriers, chacun disposant de quatre mètres carrés. Elles étaient équipées de latrines, du moins en théorie. En réalité, les ouvriers épuisés vivaient dans de rudes conditions sans grande hygiène. Près de la mine de Kambove, les habitants des camps ouvriers devaient parfois littéralement passer à gué au-dessus des excréments. L'eau potable était rare. La mine et ses machines à vapeur et installations de forage engloutissaient une bonne partie de l'eau. Pendant la saison sèche, les ouvriers buvaient dans des mares stagnantes ou dans des cours d'eau boueux. Les maladies ne tardèrent pas à apparaître. La dysenterie, l'entérite et le typhus firent des victimes et des épidémies de grippe locale éclatèrent à Elisabethville, près de la mine The Star et à Kambove. En 1916, dans ces trois endroits, 322 ouvriers moururent en six mois, sur un total de cinq mille. En outre, beaucoup de mineurs, fragilisés par la pénibilité du travail dans les mines poussiéreuses, contractèrent des pneumonies et la tuberculose. Entre un quart et un tiers d'entre eux tombaient malades mais les services de santé publique étaient réduits au minimum.

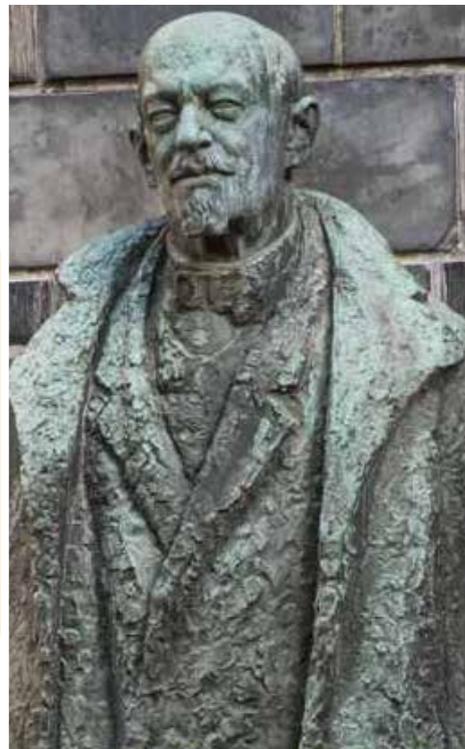
En 1929 il y avait dans tout le Congo environ soixante-dix médecins et un dentiste; ils étaient surtout au service de la population blanche. Les ouvriers travaillaient de longues journées et étaient chichement payés. Bon nombre d'entre eux devenaient apathiques et dépressifs et voulaient rentrer chez eux. Ils s'organisaient pour le strict minimum, souvent en fonction de critères ethniques : s'occuper de leurs malades, enterrer leurs morts, boire et chanter. Certains désertaient, d'autres n'osaient pas. Jusqu'en 1922, les châtiments corporels étaient autorisés par la loi.

Le bilan de cette situation fut effroyable. Si le sud du Katanga n'avait pas vraiment eu à pâtir de la politique du caoutchouc, à présent la région était entraînée dans un capitalisme industriel impitoyable».

(D.Van Reybrouck, p.171-172)

## Des revoltes apres la premiere guerre mondiale

Le Congo Belge a connu les deux guerres mondiales. La population congolaise a directement été impliquée. La production de certaines matières premières (le cuivre par exemple) a grimpé en flèche, d'où une pression maximale sur les conditions de travail. Les soldats de la Force Publique ont participé directement aux opérations dans les colonies allemandes : Cameroun (1914), Rwanda-Urundi (1915) et surtout au Tanganika qui se solde



« Le Congo est un scandale géologique ». C'est le géologue Montois Jules Cornet qui a révélé à la Belgique coloniale les énormes richesses en minerais du Katanga, ouvrant ainsi les portes à la future Union Minière, qui allait devenir au fil des ans un véritable Etat dans l'Etat.

par la victoire « belge » de Tabora.

Mais ces efforts n'ont pas été payés en retour pour les Congolais :

*«Les frustrations de la guerre et les discriminations raciales, s'ajoutant aux maux coloniaux classiques d'impôt, de corvées des cultures obligatoires et de recrutement forcé de main d'oeuvre, aboutirent à plusieurs formes de protestations. Les révoltes se multiplièrent à l'envi : 1919 au Lac Léopold II, 1920 au Sankuru et en Province Orientale (Ituri et Aruwimi) ; 1921 au Sud-Equateur et au Sud-Kivu ; 1922 au Nord-Equateur, 1932 dans le Kwilu,. Les grèves firent leur apparition. Celles qui se produisirent, à partir des employés européens de la Fonction Publique et des ouvriers blancs de l'Union Minière servirent d'exemples ; elles furent suivies de bien d'autres, à commencer par celle des marins de la CMB en 1930».*

(Ndaywel è Nziem, op.cit.p.383)

## Differences de salaires entre Noirs et Blancs

Les discriminations entre travailleurs blancs et noirs formaient une véritable apartheid. La situation a perduré tout au long de l'histoire du Congo Belge.

*«Lors des préparatifs de son discours du 17 juin 1956, le gouverneur général Pétillon a noté quelques chiffres remarquables concernant la situation des ouvriers noirs. On lui a conseillé de les effacer. Pétillon avait constaté que les 25 000 Blancs employés dans la colonie gagnaient presque autant que la totalité des 1 200 000 ouvriers noirs. Le revenu des ces 25 000 Blancs était également comparable au revenu de l'ensemble de la population rurale, c'est-à-dire d'à peu près 10 millions de personnes. Selon des chiffres exacts, 22% du revenu national étaient destinés aux 25 000 Européens, 24% aux 1 200 000 salariés congolais et 28% étaient répartis sur l'ensemble de la population rurale. Un ouvrier noir gagnait à peu près 9 000 francs par an, tandis qu'un salarié blancs percevait en moyenne 400 000 francs».*

(Tony Busselen, op.cit. p.52-53).



Simon Kimbangu, vu par le peintre Emmanuel Baliyanga

Le predicateur Simon Kimbangu a passé plus de trente ans en prison!

L'exploitation des travailleurs congolais dans les plantations et les mines était assurée grâce à un système répressif très efficace. Ce système n'avait rien à envier aux méthodes en vigueur à l'époque de Léopold II. Van Reybrouck relève d'ailleurs que la plupart des prisons du Congo Belge ont été construites dans les années 1930 (op.cit.p.214).

Bien sûr ce système a buté sur d'innombrables actes et mouvements de résistances. Le plus connu est le mouvement de Simon Kimbangu, un prédicateur très populaire qui n'hésitait pas à prophétiser qu'un jour « les Blancs deviendraient les Noirs et les Noirs deviendraient les Blancs ».

*«Le 3 octobre 1921, Kimbangu fut condamné à mort*

et ses proches fidèles à la servitude pénale à perpétuité. La sentence ne se donnait pas la peine de dissimuler les vrais motifs : « s'il est vrai que l'hostilité contre les pouvoirs établis a été manifestée jusqu'à présent par des chants séditieux, injures, outrages, et quelques rébellions isolées, il est pourtant vrai que la marche des événements pourrait fatalement conduire à la grande révolte ».

Il importait clairement de donner un exemple. On aurait préféré exécuter Kimbangu le plus vite possible, mais, à la stupéfaction générale, il fut gracié par le roi Albert à Bruxelles. Ce fut donc la perpétuité.

Kimbangu fut transféré à l'autre bout du pays, dans la prison d'Elisabethville au Katanga. Il fut enfermé pendant plus de trente ans, jusqu'à sa mort en 1951. Une peine sévère pour quelqu'un qui, pendant moins de six mois, avait apporté un peu d'espoir et de consolation dans des villages frappés par la maladie et la mort. Son internement fut un des plus longs de l'Afrique coloniale : il a duré plus longtemps que celui de Nelson Mandela. Il passa la plupart de sa détention en isolement cellulaire. Il n'avait jamais commis d'actes de violence».

(D.Van Reybrouck, p.202-203)

« Au fil des ans de plus en plus de colons sont venu s'établir au Congo »

## Le colonialisme "ordinaire"

Contrairement à d'autres colonies, le Congo Belge n'a jamais été une colonie de peuplement. Avant la première guerre mondiale, 3 500 Européens se trouvaient au Congo . Ce qui correspond à une immigration de 116 personnes par an. L'historien **Elikia M'Bokolo** note :

«Ce qui se joue durant cette première colonisation, ce n'est donc pas essentiellement un mouvement migratoire. Qui colonise le Congo? Léopold II, entouré de grands capitalistes, c'est-à-dire



l'Etat à travers le déploiement de soldats. Il s'agit d'une colonisation politique, fondée sur l'utilisation maximale de la violence. Cet exercice de la violence n'est pas imputable à une cruauté intrinsèque des colons. Mais ceux-ci arrivent dans un endroit où les populations ont leurs modes de vie propres, leurs manières d'être, leur économie, leurs productions, leurs échanges commerciaux...

Ces colons sont là pour imposer de faire du jour au lendemain tout autre chose, de cueillir du caoutchouc, de rechercher l'ivoire....Evidemment les populations s'y refusent. La coercition est donc intimement liée au fait que Léopold II veut coloniser, alors que les Belges n'émigrent pas et qu'on veut faire de l'argent.

À la veille de la Seconde Guerre Mondiale, il y a entre 10 000 et 15 000 Belges et Européens au Congo, dont la superficie est de plus d'un million deux cent mille kilomètres carrés. Au moment de l'indépendance, il n'y a toujours que 90 000 Européens au Congo, Belges compris, pour quatorze millions de Congolais.»

(revue Ensemble, décembre 2017, p.14-15)

## Quels étaient les rapports entre les colons et les Congolais?

L'apartheid ne se limitait pas au travail et aux logements. Elle touchait tous les aspects de la vie quotidienne.

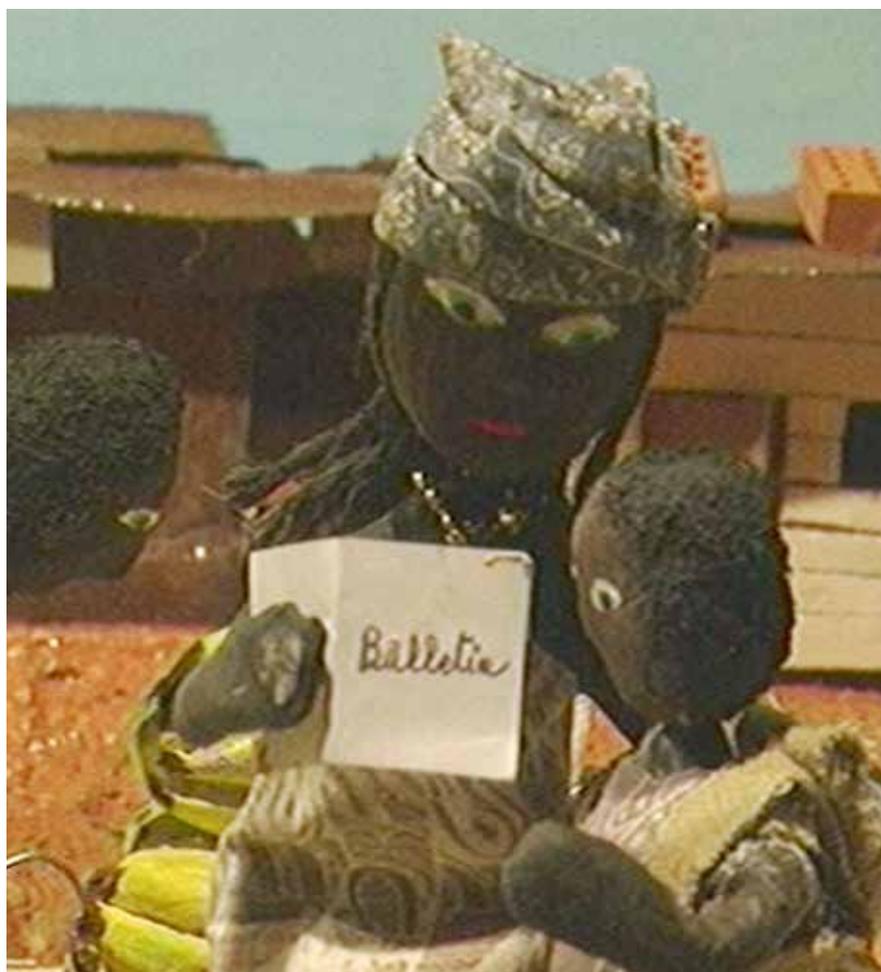
« En outre, dans la vie quotidienne, le Belge et le Congolais n'avaient jamais d'occasion de rapprochement. Le fossé se creusait au contraire. Le nouveau contingent de coloniaux s'installait dans des villas confortables et y vivait dans des conditions bien plus agréables qu'auparavant. Leurs quartiers résidentiels rappelaient plutôt Knokke ou Spa que l'Afrique centrale. Après une journée de travail, ils passaient du temps avec leur famille, le week-end leurs amis venaient les rejoindre autour d'un barbecue ou pour faire un bridge. On allait chercher de la bière dans le réfrigérateur (...) Ils étaient de plus en plus nombreux à posséder une voiture. Ils la lavaient le dimanche matin à l'aide du tuyau d'arrosage du jardin. Le Congo de l'Européen ressemblait peu à peu aux banlieues californiennes des classes moyennes des années 1950. Ce mode de vie était sans aucun doute plaisant, mais cette communauté d'expatriés parlait le plus souvent des Africains plutôt qu'avec les Africains ».

(Van Reybrouck, op.cit.p.269-270)

« Les hôtels, les restaurants et les cafés étaient en théorie accessibles à tout le monde. Seules les salles de cinéma étaient soumises à une ségrégation raciale. Les relations sexuelles entre Blancs et Noirs n'étaient pas officiellement interdites. Mais l'absence de barrière de couleur sur le plan légal ne signifiait pas qu'il n'en existait pas d'invisible. Cette barrière de couleur invisible était peut-être même la plus résistante de toutes. Les Africains ne pouvaient pas atteindre le sommet de la hiérarchie au sein d'une entreprise. Dans l'administration, employé ou dactylo était le plus niveau envisageable. Les villes se composaient d'un centre blanc strictement séparé et de périphéries noires, prétendument pour empêcher la progression de la malaria. Mais c'était un sophisme. Dans les cimetières, les races étaient là aussi séparées alors qu'on n'avait en principe plus vraiment à y redouter la malaria. Les groupes scouts n'étaient pas mélangés non plus. Et les équipes de football congolaises ne pouvaient pas jouer contre les Européens, par crainte des émeutes en cas de défaite, ou d'une humiliation en cas de victoire ».

(Van Reybrouck, op.cit.p. 235)

« Au Congo, les beaux métiers c'est pas pour nous ! »



L'apartheid sévissait également dans l'enseignement.

« Il fallut attendre 1938 pour que commence à être proposé un enseignement secondaire, et 1954 (seulement six ans avant l'indépendance, mais personne ne pouvait le savoir à l'époque) pour la première université, Lovanium, une dépendance de l'université catholique de Louvain ».

(Van Reybrouck, p.286)

**Résultat :**

Le Jour de l'indépendance, le 30 juin 1960 , **le pays comptait en tout et pour tout 16 diplômés de l'université.**

(Van Reybrouck, p.345)

Et dans l'administration, **sur 4878 postes d'encadrement, seuls 3 étaient occupés par des Congolais.**

(idem p.376)

## Et aujourd'hui en Belgique?

Aimé Césaire\* disait «*pas de colonialisme sans racisme*». Toute conquête coloniale est accompagnée d'un profond racisme à l'égard du peuple colonisé. Pour justifier l'entreprise coloniale, il faut «inférioriser» le colonisé. Répandre chez la population du pays colonisateur un sentiment de supériorité sur celle du pays colonisé. La colonisation du Congo n'a pas fait exception. Elle a été depuis l'époque de Léopold II jusqu'aux derniers moments du Congo Belge, accompagnée d'une propagande massive présentant les Congolais comme des sauvages primitifs à qui il fallait «apporter la civilisation».

Cette propagande a pris de multiples formes : manuels scolaires, films, publicités, bandes dessinées (dont le célèbre «Tintin au Congo»). Parmi ces formes, citons la pratique du «**Blackface**» consistant, pour les Blancs, à se grimer en noir pour singer les Africains et en véhiculer une image grotesque. Citons également les **zoos humains** dans lesquels des Noirs étaient exhibés aux yeux des Blancs comme des animaux. Cette pratique a perduré jusqu'à la fin des années 50 (notamment à l'exposition universelle à Bruxelles en 1958). Toute cette propagande et ces pratiques sont à l'origine de nombreux stéréotypes racistes encore très vivants aujourd'hui dans l'imaginaire collectif.

## Tout cela n'est pas terminé

«*Durant trois quarts de siècle, l'expérience coloniale belge et la propagande raciste massivement diffusée pour la justifier, ont façonné les esprits, inculquant entre autres, à travers l'école, l'idée de la supériorité du «Blanc» sur le «Noir».*» (Arnaud Lismond Mertes, Ensemble 95)



Aujourd'hui, la société belge est toujours profondément imprégnée de ce racisme issu de 80 années de colonialisme. La pratique du «Blackface» par exemple, existe toujours dans certains folklores belges (comme les «Noirauds» ou «la sortie des nègres» du Carnaval de Deux-Acres, où des Blancs se déguisent en Noirs cannibales dansant autour d'une marmite). La réédition récente de «**Tintin au Congo**» sans aucun recul critique, montre également combien un travail de décolonisation culturelle reste à faire.

Ce racisme se traduit malheureusement aussi dans les actes. Sur la seule année 2018, plusieurs agressions négrophobes ont défrayés la chronique. À titre d'exemple, citons l'agression de deux jeunes Afro-descendantes au Festival de Pukkelpop, aux cris de «Coupons les mains, le Congo est à nous». Citons aussi les insultes racistes dont fut l'objet l'animatrice TV **Cécile Djunga**, ou encore l'agression sur les quais de la gare d'Aarschot d'un jeune adolescent Noir de 15 ans poussé sur les rails du train.

## L'école et l'espace public

L'espace public est toujours empreint d'une vision très complaisante de l'histoire coloniale : des statues et bustes à la gloire de Léopold II «décorent» la plupart des grandes villes du pays, ainsi que de très nombreux noms de rues à la gloire de militaires «héros» de l'époque coloniale. Heureusement, les choses évoluent : en juin 2018,

\*Écrivain et homme politique français, à la fois poète, dramaturge, essayiste, et biographe. Fondateur et représentant majeur du mouvement littéraire de la négritude et anticolonialiste résolu,

## un Square Patrice Lumumba est inauguré à Bruxelles-Ville.

L'école aussi reste à décoloniser. Si depuis 2017, l'enseignement de l'histoire coloniale belge est rendue obligatoire dans le secondaire, la façon dont celle-ci est abordée reste très timorée sur les crimes commis, voire parfois franchement complaisante vis-à-vis de l'entreprise coloniale. Si les crimes de l'époque léopoldienne sont évoqués, ils sont présentés comme des «abus» et non pas comme le fait d'un système de terreur généralisé.

D'après Arnaud Lismond Mertes, « l'enseignement de l'histoire de la colonisation belge dispensé dans les écoles se situe encore souvent dans le prolongement de la propagande d'hier, diffusant implicitement des images de supériorité du Blanc et d'infériorité du Noir (...) Force est de constater, d'une part, que le point de vue suggéré sur l'histoire coloniale reste celui des colons: leur migration, leur vision de l'avenir du Congo... En aucun moment le référentiel n'envisage de s'intéresser au point de vue des colonisés.» (Arnaud Lismond Mertes, Ensemble 95)

L'historien Elikia M'Bokolo va plus loin:

«c'est de la propagande coloniale qui continue de produire des effets sous la forme d'un savoir constitué et enseigné. Je pense que cette vision de la colonisation belge relève du négationnisme. C'est très en-deçà de ce que les sources et la recherche disent aujourd'hui. **L'absence de référence à Lumumba**, c'est clair que c'est du négationnisme.»

(Elikia M'Bokolo, Ensemble 95)

«Le groupe de travail s'inquiète de ce que les programmes des écoles primaires et secondaires ne reflètent pas de manière adéquate l'histoire de la colonisation ainsi que l'histoire et les contributions des personnes d'ascendance africaine en Belgique. Que l'histoire coloniale de la Belgique soit mentionnée dépend en grande partie de l'intérêt et de l'initiative de chaque enseignant.



Là où le programme existe, il semble récapituler la propagande coloniale, y compris la suggestion que le développement économique est venu en Afrique à la suite de la colonisation en omettant de faire référence à des personnalités historiques d'ascendance africaine telles que Patrice Lumumba. Selon les témoignages, un quart des diplômés du secondaire ne savent pas que le Congo était une ancienne colonie belge.»

(Déclaration aux médias du Groupe de travail d'experts des Nations Unies sur les personnes d'ascendance africaine sur la conclusion de sa visite officielle en Belgique du 4 au 11 février 2019)

Sur cette question, nous ne pouvons que vous conseiller le dossier très complet «*Décoloniser l'école*» de la revue Ensemble n°95 (du Collectif Solidarité Contre l'Exclusion).

## Un racisme endémique

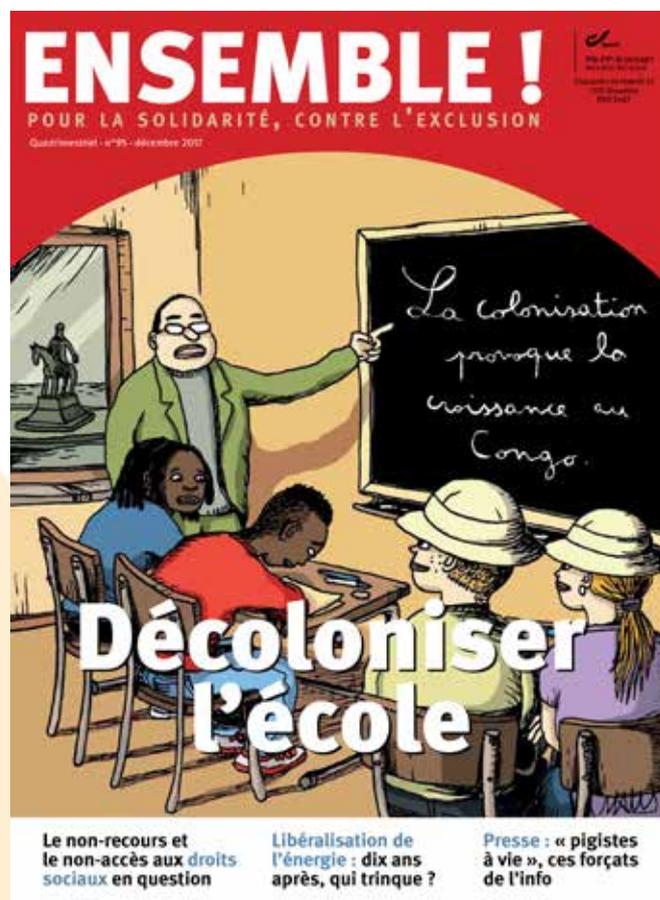
En février 2019, suite à une visite officielle en Belgique, un rapport de l'ONU sur les personnes d'ascendance africaine pointait du doigt le «*racisme endémique*» de la société belge :

«*Il est clair que la discrimination raciale est endémique dans les institutions en Belgique. La société civile a signalé des manifestations communes de discrimination raciale, de xénophobie, d'afrophobie et de l'intolérance qui y est associée et auxquelles sont confrontées les personnes d'ascendance africaine. Les causes profondes des violations actuelles des droits de l'homme résident dans le manque de reconnaissance de l'ampleur réelle de la violence et de l'injustice de la colonisation. Par conséquent, le discours public ne reflète pas une vision nuancée qui permette de comprendre comment les institutions peuvent conduire à l'exclusion systémique de l'éducation, de l'emploi et des opportunités. Le groupe de travail conclut que les inégalités sont profondément enracinées en raison de barrières structurelles qui se croisent et se renforcent mutuellement. Des efforts crédibles pour lutter contre le racisme exigent d'abord de surmonter ces obstacles.*»

**Il existe en Belgique des inégalités structurelles sur des bases raciales.** À compétence égale, les personnes d'origine africaine n'ont pas les mêmes chances de décrocher un emploi. Ils sont plus diplômés que la moyenne mais pourtant, sous-employés. Selon le rapport de l'ONU, «**60% des Afro-Belges ont un niveau d'instruction élevé, mais ils sont quatre fois plus susceptibles d'être au chômage que la moyenne nationale.** Quatre-vingt pour cent affirment avoir été victimes de discrimination dès leur plus jeune âge (...). Les diplômés universitaires et diplômés ont déclaré travailler bien au-dessous de leur niveau d'instruction, y compris les travaux manuels bien qu'ils possèdent des certificats universitaires délivrés par des universités belges (...) Ils ont également signalé une exclusion systématique de l'aide à l'emploi, les centres pour l'emploi ayant refusé de renvoyer les personnes d'ascendance africaine vers des opportunités d'emploi correspondant à leur niveau d'instruction. UNIA a également documenté une dégradation généralisée de l'emploi et la prévalence des personnes d'ascendance africaine qui travaillent bien en dessous de leur niveau d'éducation, bien qu'elles comptent parmi les plus éduquées de la société belge.»

Pour les Afro-descendants en Belgique, les discriminations commencent très tôt:

«*Le Groupe de travail a entendu des témoignages sur la pratique systématique consistant à **détourner les enfants d'ascendance africaine vers une formation professionnelle ou manuelle et de les écarter de la trajectoire de l'enseignement général.** Cela a de graves répercussions sur le droit à l'éducation et le droit à l'enfance. Les parents ont déclaré s'être battus pour empêcher leurs enfants d'être détournés, s'opposer aux transferts pour la formation*



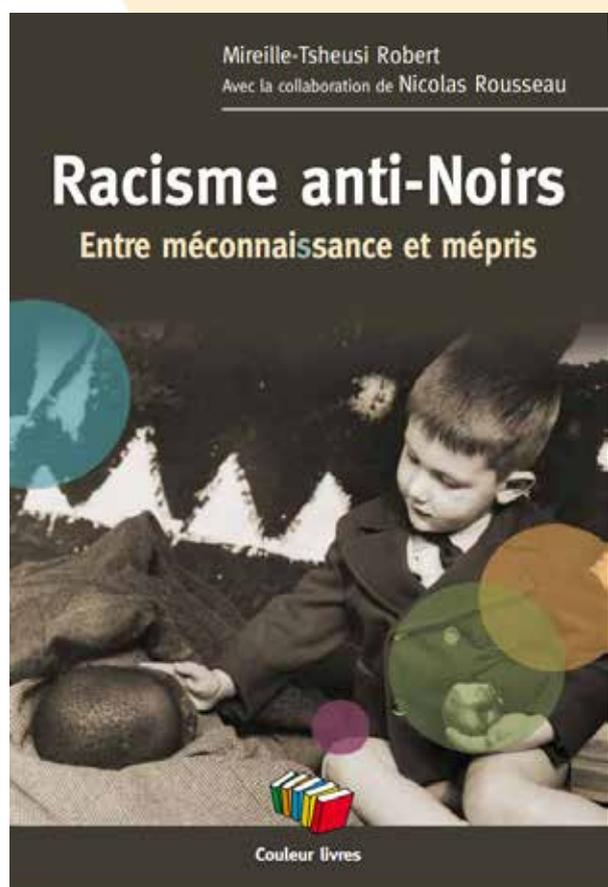
professionnelle, éviter de faire classer leurs enfants avec des troubles du comportement ou d'apprentissage et menacer de faire appel à des services de protection de l'enfance (...) Les étudiants universitaires ont également indiqué être découragés de poursuivre leurs études ou de progresser. »

Par ailleurs, « le Groupe de travail note avec une profonde préoccupation le manque de représentation des personnes d'ascendance africaine dans les domaines judiciaire, de l'application de la loi, des services gouvernementaux, des services correctionnels, des conseils municipaux, des parlements régionaux et fédéral. »

(Déclaration aux médias du Groupe de travail d'experts des Nations Unies sur les personnes d'ascendance africaine sur la conclusion de sa visite officielle en Belgique du 4 au 11 février 2019)

Sont également à noter les discriminations dans les rapports avec la police ou avec la justice. On constate que les crimes et délits sont plus sévèrement punis si les auteurs sont d'origine subsaharienne, maghrébine et/ou supposé(e)s musulman(es). On constate à l'inverse que la justice sera moins sévère lorsque la victime est Afro-descendante. À ce sujet, l'exemple frappant du jeune **Naithy Nelson**, poignardé par un chauffeur de bus :

« Naithy-Nelson, un jeune afro-belge, est poignardé par un chauffeur de bus à quelques pas de son domicile, dans la banlieue de Bruxelles. Les policiers envoyés sur place n'arrêtent pas le suspect et, le soir même de l'altercation, il regagne son domicile.



De son côté, la famille du jeune homme tente de porter plainte, mais se voit refuser ce droit pendant une semaine et demie. La victime est considérée comme un suspect, au même titre que son agresseur, et ne peut donc être entendu par les forces de l'ordre sans la présence d'un avocat. Ce n'est qu'après une manifestation organisée par différentes associations, le 11 février, que les autorités reçoivent la plainte de Naithy-Nelson. » (Emily Ton, L'Express, 15/02/2017)

On pourrait encore évoquer le manque de représentation dans les médias, la discrimination au logement ou encore les contrôles au faciès. Nous sommes conscient que le racisme endémique de la société belge est un sujet bien trop vaste pour être traité en un chapitre et pourrait à lui seul faire l'objet d'un dossier entier. Ce n'est pas le but de ce dossier et nous ne pouvons que renvoyer les lecteurs intéressés vers des ouvrages sur le sujet tel que l'excellent livre de **Mireille Tsheusi Robert** « Racisme anti-Noirs, entre méconnaissance et mépris ».

Education, logement, emploi, médias, police, justice, citoyenneté... on parle de **racisme structurel** dans la mesure où il est présent dans toutes les structures de la vie en société. Si ce racisme est le fruit direct de l'histoire coloniale, sa perpétuation est aussi directement liée à la perpétuation des rapports coloniaux de la Belgique avec son ancienne colonie (et plus généralement des rapports de dominations du Nord sur le Sud). En clair, les pays occidentaux ont toujours des intérêts politiques et économiques dans leurs anciennes colonies et continuent de s'y ingérer. La lutte contre le racisme et les préjugés coloniaux ici en Belgique est donc liée à une lutte décoloniale plus globale. **La décolonisation des esprits, de la culture, de l'école, de l'espace public.... n'ira pas sans une décolonisation effective des rapports économiques et politiques de l'occident en l'Afrique.**

« En 1958 l'expo de Bruxelles présente une splendide vitrine du Congo Belge mais... »

## A propos de l'uranium, des expositions et des zoos humains

« Dans l'histoire de la décolonisation du Congo, l'Exposition universelle de Bruxelles, en 1958, occupe une place de choix. Depuis l'origine de ces grandes exhibitions – la première avait eu lieu à Londres en 1851 – les nations colonisatrices avaient pris l'habitude d'y associer leurs empires coloniaux, à la fois pour rassurer les consciences métropolitaines et assouvir leur besoin d'évasion. La Belgique ne fit pas exception. Après les expositions coloniales d'Anvers (1885, 1894) et de Tervuren (1897), suivies de quelques autres entre 1910 et 1935, elle prit l'initiative de cette grande foire foraine. Celle-ci était exceptionnelle, par le moment où elle se tenait, par sa durée de six mois (...) mais surtout par le nombre et la diversité des Congolais invités : hôtes du gouvernement (chefs coutumiers et journalistes), soldats de la Force



Publique, invités des missions (prêtres, religieux, pasteurs, chorales), et des entreprises commerciales (fonctionnaires, animateurs de stands). Au total, près de 700 personnes, de tous bords, débarquant pour la première fois en Europe. Ce séjour allait être pour eux un grand moment d'ouverture, de connaissance mutuelle et de formation sur le tas».

(Ndaywel è Nziem, op.cit. p.432)

## De l'uranium congolais dans la bombe atomique d'Hiroshima

L'Atomium était l'emblème de l'Expo universelle. Il représente la structure agrandie d'un atome de fer. Et en 1958 la boule du dessous sert de vitrine à l'Association belge pour le développement pacifique de l'énergie nucléaire (Lucas Catherine, op.cit.p.65). Ce qui ramène à la question des matières premières en provenance du Congo. Qui dit nucléaire, dit uranium. Eh bien, l'uranium qui a servi à construire les seules bombes atomiques jamais

utilisées (par les USA sur le Japon en 1945) provenait du Congo!

«La Société Générale détenait le monopole de l'exploitation d'uranium jusqu'en 1932. Le Congo était à ce moment-là le seul fournisseur de cette ressource. Le processus de transformation d'uranium en radium a été élaboré par la Société générale métallurgique d'Hoboken à Olen. La matière première pour fabriquer les bombes qui ont été larguées sur Hiroshima et Nagasaki provenait donc directement du Congo. Le 12 mai 1944, le ministre Camille Gutt (qui a fait sa carrière à la Société Générale avant d'être nommé ministre des Finances) avait signé un accord avec le gouvernement américain. Dans cet accord, la Belgique promettait de livrer 1560 tonnes d'uranium en provenance de la mine de Shinkolobwe pour la construction des premières bombes atomiques. Jusqu'en 1956, les Belges ne vendront l'uranium qu'aux Américains.»

(Lucas Catherine, op.cit.p65)



## Le Congo Belge, une mine d'or pour les capitalistes

Au-delà de l'uranium la Société Générale étendait ses ramifications dans une multitude de sociétés actives au Congo belge. En peu de temps, d'immenses fortunes ont poussé comme des champignons sur le dos du peuple congolais.

«La colonie constituait une véritable mine d'or pour le capital belge. Entre 1950 et 1960, 40 milliards de francs de dividendes ont été distribués. René Brion et Jean-Louis Moreau, les historiens de la Société Générale et d'Umicore – l'ancienne Union minière – reconnaissent qu'entre 1950-1955, pas moins de 25% de tous les dividendes distribués par des sociétés belges et congolaises provenaient des colonies. Pourtant on ne comptait que 300 sociétés coloniales contre 9 000 entreprises purement belges! (...)En 1928 la valeur des actions congolaises s'élevait à 26% de la valeur totale des sociétés cotées en bourse. En 1955, celle-ci a atteint les 44%.»

(Lucas Catherine, op.cit.p56)

## Quand les visiteurs congolais nouent des contacts

Même si les formes étaient différentes, l'Expo de 1958 (soit deux ans avant l'Indépendance) présentait encore un village congolais au pied de l'Atomium. Mais la plupart des Congolais étaient plutôt des visiteurs. L'historien Ndaywel è Nziem explique comment beaucoup de ces visiteurs ont été frappés par la découverte des réalités sociales en Belgique: l'existence de Blancs pauvres, l'efficacité des luttes sociales menées par les syndicats, les positions anticoloniales défendues par des intellectuels (op.cit.p.432). Ce fut aussi l'occasion de **nouer des contacts entre eux (pour rappel, le Congo est un pays immense) et aussi de rencontrer des Africains originaires d'autres colonies engagés dans les luttes pour l'indépendance.**

Des années plus tard, le gouverneur général du Congo **Léon Pétilion** regretta cette ouverture qu'il jugea «affreuse»:

« Dans les brassages de gens et les folies de l'Expo, où le champ leur était complètement libre, ils (= les Belges qui endoctrinent les visiteurs) accomplirent, même auprès des soldats de la Force Publique, un redoutable travail de sape et d'intoxication. Il est affreux de penser que cela se fit sous l'égide d'un gouvernement belge qui semblait ne pas se rendre compte que le Congo s'enfonçait de plus en plus dans une ambiance pré-révolutionnaire.»

(cité par D. Van Reybrouck, op.cit.p.313)

Pour la petite histoire, le « champ complètement libre » dont jouissaient les visiteurs congolais ne concernait apparemment pas tous les visiteurs congolais : Longin Ngwadi, le « boy » personnel du gouverneur Pétillon accompagna son patron en Belgique en 1958, il résida à Namur mais il n'eut jamais l'occasion de visiter l'Expo de Bruxelles, à 60 kilomètres de là !

(Van Reybrouck, op.cit. p.313)



L'exposition universelle avait surtout pour but de légitimer le projet colonial aux yeux des populations métropolitaines. Ci-dessus les tombes de sept Congolais exhibés dans un zoo humain lors de l'exposition universelle de 1897.

# INDÉPENDANCE !

« Il n'y en a plus pour longtemps...  
Retiens bien ce mot : Indépendance ! »

Mecontentement après la seconde guerre mondiale



Pendant la seconde guerre mondiale, comme cela avait déjà été le cas en 1914-1918, les Congolais sont obligés de participer à « l'effort de guerre ». La production, les cadences augmentent, les conditions travail sont exécrables mais bien sûr les salaires ne suivent pas. Le pouvoir d'achat s'effondre. Toute la population était concernée, le nombre de jours de travail à consacrer à l'Etat (construction de routes etc...) passa de 60 à 120.

De nombreux mouvements sociaux de résistance éclatent, en particulier au Katanga. A Elisabethville, capitale du Katanga, une grève des mineurs est réprimée sans pitié. Bilan : au moins soixante morts et une centaine de blessés. Au printemps 1944, au Kivu, la répression d'une grève de mineurs (mines d'or) se solde par des centaines de morts.

Alors à la fin de la guerre, le soulagement était énorme. **Les Congolais ont fêté la libération de Bruxelles. Et beaucoup espéraient que les choses changent enfin, aussi au Congo.** Mais les Congolais, comme les habitants des colonies françaises et britanniques, ont dû très vite déchanter. Tout restait identique sur la plan économique, social et politique. (cfr Van Reybrouck, op.cit.pp.255-257)

En novembre 1956, à Léopoldville (Kinshasa) 5 à 6 000 travailleurs se mettent en grève, le mouvement s'étend même aux dockers du port de Matadi, la prison était tellement surpeuplée que des prisonniers sont morts asphyxiés. La participation des Congolais à la vie publique ne progresse toujours pas. Le pouvoir colonial est bien décidé à rester en place. En Belgique quelques voix timides s'élèvent pour envisager un changement mais au plus tôt dans quelques dizaines d'années ! Par exemple, en 1955, un certain Jef Van Bilsen publie un « Plan de 30 ans pour l'émancipation de l'Afrique belge »... (Van Reybrouck, op.cit.p.301)

## La Belgique coloniale invente le concept "d'évolué"

Les autorités essaient de diviser les Congolais. Ils jouent sur le concept « **d'évolué** ». Ce concept est formalisé à travers la « carte d'immatriculation » mais seule une infime minorité accède à cette carte :



*« Pour entrer en ligne de compte, il fallait avoir un casier judiciaire vierge et ne jamais avoir été banni, renoncer à la polygamie et à la sorcellerie et savoir lire, écrire et compter. Les détenteurs de cette carte ne pouvaient plus être soumis à des châtiments corporels et étaient, le cas échéant, traduits en justice par un juge européen. Ils étaient soignés dans des pavillons séparés dans les hôpitaux et pouvaient désormais traverser le quartier européen après six heures du soir (...)*

*Aussi en 1952 la carte d'immatriculation fut-elle lancée, un document qui devait assimiler « l'évolué » à la population européenne dans la vie publique et devant la loi. Le principal avantage était que « l'évolué » pouvait envoyer ses enfants dans les écoles européennes, ce qui représentait une promotion sociale exceptionnelle et offrait la garantie d'un enseignement de qualité. Mais le scepticisme au sein des grands pans de l'élite coloniale était tel que les critères auxquels devait se conformer le demandeur étaient extrêmement rigoureux et souvent humiliants.*

*Tant que la demande était examinée, un inspecteur pouvait venir à l'improviste dans la maison du candidat à l'immatriculation pour vérifier si lui et sa famille étaient suffisamment civilisés. L'inspecteur regardait si chaque enfant avait son lit, ou si des couverts étaient utilisés aux repas, ou si les assiettes étaient assorties, ou si la salle de bain était propre. La famille mangeait-elle réunie à table ou la mère attendait-elle, comme autrefois, avec sa progéniture dans la cuisine pendant que le père dînait avec ses invités ?*

Rares étaient ceux qui satisfaisaient aux exigences. A l'issue de longues années de négociations, un statut avait été obtenu dont presque personne ne pouvait bénéficier. En 1958, seulement 1557 « mérites civiques » furent accordés et seulement 217 « immatriculations », sur une population de quatorze millions d'habitants ».

(Van Reybrouck, op.cit. p. 286-287)

## Patrice Lumumba: "d'évolué" à combattant pour l'indépendance

Parmi ces rares « évolués » un certain **Patrice Lumumba** qui avait reçu une éducation catholique classique et qui était, au départ, imprégné des idées coloniales :

*« Lumumba fréquenta l'école dans les postes missionnaires protestants et catholiques et partit pendant la guerre, après quelques pérégrinations dans l'intérieur des terres, vers la grande ville : Stanleyville. Là-bas il devint un petit fonctionnaire de l'administration, avant d'entrer à la poste comme employé. Le service des postes l'envoya pour une formation à Léopoldville, où il améliora son français défectueux et où il fut pris d'une soif de connaissance insatiable.*



*De retour à Stanleyville, il devint un lecteur fanatique, qui travaillait comme bénévole à la bibliothèque et ne manquait pas une seule conférence ou soirée éducative. En 1954, il obtint la très rare carte d'immatriculation. Sa confiance en lui s'affirmait à vue d'œil. Il devint extrêmement actif dans la vie associative de la ville et n'eut aucun mal à occuper plusieurs fonctions administratives à la fois. Il était président de l'association des fonctionnaires des postes, dirigeait le département du syndicat APIC, entretenait des contacts avec le parti libéral belge et devint président de l'association des évolués de Stanleyville.*

*Il était connu pour n'avoir besoin que de deux à trois heures de sommeil par nuit. En dehors des multiples réunions, il écrivait des analyses politiques. Il commença à envoyer des articles aux journaux comme « La Croix » et « La Voix du Congolais » et fonda lui-même son propre périodique : « L'Echo Postal ». Il impressionna tous ceux qui firent sa connaissance à Stanleyville à cette époque ».*

(Van Reybrouck, op.cit. pp. 315-316)

## La fondation du Mouvement National Congolais (MNC)

A cette époque, Patrice Lumumba rencontre deux autres « évolués », **Joseph Ileo et Joseph Ngalula**. Ces deux intellectuels sont très proches de l'Eglise catholique. En 1956 ils avaient publié « **Le Manifeste de la Conscience Africaine** ».

« Le 10 octobre 1958, Joseph Ileo, Joseph Nagalula, Cyrille Adoula et Patrice Lumumba créent le **Mouvement National Congolais (MNC)**. Ce parti occupe une position loyale vis-à-vis de la Belgique et organise les Congolais se sentant étroitement liés aux courants classiques de la politique belge : les catholiques, les libéraux et les sociaux-démocrates. Or, très vite, le MNC se scindera en un parti pro-colonial et un parti anticolonial ».

(Tony Busselen, op.cit.p.73)

## Le raz-de-marée des luttes anticoloniales

Sur le plan international, la vague de décolonisation touche un grand nombre de pays d'Asie et d'Afrique :

« A cette époque-là, le courant anticolonial s'était déjà fortement étendu au monde entier. En 1949, la Chine devient indépendante. En 1952, le nationaliste Nasser arrive au pouvoir en Egypte. En 1953, l'armée coloniale française subit une défaite décisive au Vietnam, à Dien Bien Phu. Le 1er novembre 1954, le FLN (Front de libération nationale) entame la guerre en Algérie et en 1962, le mouvement arrachera l'indépendance, malgré la répression sanglante (de la France). Voilà des événements qui ébranlent l'univers colonial. De plus le courant anticolonial africain peut compter sur l'appui et la sympathie de l'Union soviétique mais également des Etats-Unis. Ces derniers sont particulièrement impatients d'occuper la place des anciennes puissances coloniales européennes ».

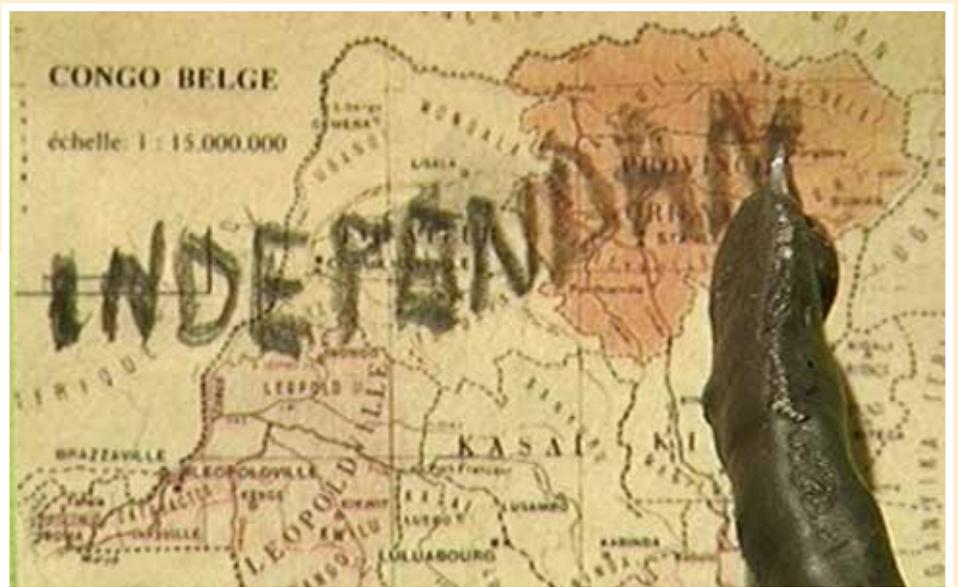
(Tony Busselen, op.cit.p.73).

En 1957 le Ghana est le premier pays africain à obtenir l'indépendance. Et c'est précisément au Ghana que Patrice Lumumba participe à la première conférence panafricaine (c'est-à-dire concernant plusieurs pays d'Afrique) à la fin de l'année 1958. Il y rencontre différents dirigeants et combattants indépendantistes d'autres pays africains. De retour à Léopoldville, il organise un premier grand meeting populaire revendiquant l'indépendance à très court terme (Ndaywel è Nziem, op.cit.p.434)

Un compagnon de Patrice Lumumba témoigne du courage et du charisme qu'il exerçait sur les gens :

« Nous nous réunissions dans les bars et sur les terrains de sport. Lumumba parlait d'histoire et des méfaits de la colonisation. Il avait vraiment un courage incroyable. Il n'hésitait pas à appeler les choses par leur nom : la souffrance, l'exil des kimbanguistes, la haine raciale, le manque d'humanité, le travail forcé dans les mines, la construction des routes et des chemins de fer. Les masses étaient totalement enthousiasmées par un tel leader »

(cité par Van Reybrouck, op.cit.pp.318-319)



## La répression des manifestations populaires par la Force Publique



Malgré la répression des manifestations indépendantistes, le pouvoir colonial n'arrive pas à contenir le mécontentement populaire. Il est obligé de lâcher du lest. Les premières élections locales (partielles) ont lieu à la fin de l'année 1957. Mais les revendications continuent, comme un véritable raz-de-marée.

En 1958 une délégation importante de Congolais participe à l'exposition universelle de Bruxelles. A cette occasion, des militants de différentes régions, de différents pays se rencontrent. Ils prennent aussi contact avec des Belges anticolonialistes.

Mais c'est surtout janvier 1959 qui marque un tournant. **L'ABAKO** est un autre parti indépendantiste, plutôt régionaliste, il est dirigé par **Joseph Kasavubu**. Un meeting de ce parti est interdit. Il dégénère en bain de sang : *« L'ABAKO annonce un meeting sur la même place de la Victoire. Celui-ci est interdit et la situation dégénère. Des dizaines de milliers de Congolais engagent le combat avec les forces de l'ordre. Pendant deux jours, les révoltés s'emparent de la rue. La Force publique assassine 300 Congolais, pour la plupart des ouvriers, des chômeurs ou des « irréguliers » (des gens qui résident à Léopoldville – Kinshasa – sans autorisation). A ce moment-là, le nombre d'irréguliers » est estimé à 50 000, le nombre de chômeurs à 36 000. La Force publique arrête un grand nombre de personnes et des milliers « d'irréguliers » sont renvoyés dans leur village natal.*

*Mais une fois rentrés, ils racontent ce qui s'est passé dans la capitale. Dans tous les villages et villes du Bas-Congo, du Kwilu et du Kwango, les gens commencent à suivre l'exemple du 4 janvier. Un administrateur régional écrit à propos des irréguliers rentrant chez eux : « Ils s'estiment victimes d'une grande injustice : pourquoi leurs frères peuvent-ils vivre et travailler en ville et pas eux?(...) Le Noir de la brousse écoute ces récits bouche bée. Il en retient surtout que les choses sont en train de changer et que le règne du Blanc est bel et bien achevé.*

(...)  
*A partir de janvier 1959, les Congolais se mettent spontanément à boycotter tous les ordres et les services de l'administration. On ne paie plus d'impôts et les activités dans les missions sont boycottées »*

(Tony Busselen, op.cit.pp.75-76)

## Une table ronde à Bruxelles et des premières élections au Congo

En réalité, à ce moment-là, la Belgique espérait encore qu'en accordant très rapidement l'indépendance, elle aurait en face d'elle un gouvernement inexpérimenté et faible et qu'elle resterait à la manoeuvre en coulisse. Fin octobre 1959, les autorités annoncent la tenue d'élections locales mais les partis indépendantistes refusent d'y participer. Ils exigent la tenue d'une grande conférence pour définir les modalités de l'indépendance. Ce que Bruxelles refuse.



En tentant d'arrêter Patrice Lumumba à Stanleyville, les autorités provoquent des troubles qui causent la mort d'une vingtaine de Congolais. Mais en fin de compte, la fameuse « table ronde » se tient à Bruxelles du 20 janvier au 19 février 1960. Et le gouvernement belge se voit obligé de libérer Patrice Lumumba dans la précipitation: il est accueilli en héros par les autres participants à la « table ronde ». Les élections ont lieu en mai 1960.

*« Dans le courant de l'année 1960, pas moins de 17 pays africains accèdent à l'indépendance; la Belgique ne pouvait pas être en reste » (Van Reybrouck, op.cit.p.335)*

Mais surtout la Belgique espérait ainsi sauver les meubles :

*« La Belgique pouvait accepter la date du 30 juin parce qu'elle savait qu'elle resterait associée au pouvoir, à l'armée et à l'économie. De hauts fonctionnaires interviendraient comme conseillers ministériels, des officiers blancs resteraient en service, les grandes entreprises resteraient belges et les missionnaires poursuivraient invariablement leur enseignement ».*

(Van Reybrouck, op.cit.p.335)

## Une autre "table ronde" pour préserver les intérêts économiques

A cette fin, une seconde conférence fut organisée à Bruxelles: la table ronde économique. Il s'agissait pour les milieux financiers de « dépouiller le plus vite possible le Congo des avantages qui lui revenaient » (Ndaywel è Nziem, op.cit.p.444):

*« Le 17 juin 1960 (...) le Parlement belge adopta une loi dont les retombées allaient être catastrophiques pour l'économie congolaise. Celle-ci autorisait en effet les sociétés belges fonctionnant sous le droit congolais d'opter pour le droit belge, tout en conservant leur siège principal d'exploitation au Congo »*

(Ndaywel è Nziem, op.cit.p.445)

Même la gigantesque Union Minière, véritable moteur de l'économie nationale, est perdue pour le nouveau Congo indépendant (Van Reybrouck, p.341). Et comme l'a écrit **Joseph Mobutu**, à cette époque encore jeune journaliste proche de Lumumba :

*« Et voici comment moi, pauvre petit journaliste mal dégrossi, je me suis retrouvé à la même table que les plus grands requins de la finance belge! Je n'avais aucune formation financière et mes compagnons de délégation, ceux qui représentaient les autres mouvements congolais, pas davantage (...) Evidemment nous nous sommes fait rouler. Par toute une série d'astuces juridiques et techniques, nos interlocuteurs ont réussi à préserver entièrement la mainmise des multinationales et des capitalistes belges sur le portefeuille congolais »*

(cité par Van Reybrouck, pp.340-341)

Lors des élections organisées au mois de mai, les partis nationalistes (indépendantistes) remportent la victoire, en particulier le **MNC-L** de Patrice Lumumba.

Mais jusqu'au dernier moment, le gouvernement belge s'ingère dans les affaires intérieures congolaises. Le

poste de président revient à Joseph Kasavubu, leader de l'ABAKO, jugé « modéré ». Patrice Lumumba devient le Premier Ministre.

30/06/1960 : « C'est le plus beau jour de ma vie ! »

Pour la cérémonie officielle du 30 juin, le scénario officiel préparé par les Belges ne réservait aucun rôle concret à Patrice Lumumba à part celui d'être simplement présent au premier rang des...invités. (Nadaywel è Nziem, p.468).

Mais en fin de compte le « père de l'indépendance » en décida autrement :

*« La suite de l'histoire est connue. Le 30 juin, après le Te Deum, avant le banquet, le défilé, les courses cyclistes et autres manifestations, eut lieu à 11 heures la séance solennelle de transmission des pouvoirs au Palais de la Nation. Il y eut finalement trois discours. Le roi Baudouin rendit hommage à l'oeuvre coloniale et fit des recommandations aux nouveaux dirigeants du Congo, avant de prononcer les mots pathétiques du jour : « Mon pays et moi-même nous reconnaissons avec joie et émotion que le Congo accède ce 30 juin 1960, en plein accord et amitié avec la Belgique, à l'indépendance et à la souveraineté internationale ».*

*Le président Kasa-Vubu exprima sa reconnaissance à la métropole et se déclara conscient de la lourde responsabilité qui était*



*désormais la sienne. Dans son allocution non programmée, le Premier Ministre Lumumba fit le procès de la colonisation belge. Il dénonça « les insultes et les coups », la « loi qui n'était jamais la même », les « souffrances des relégués », les « fusillades et les cachots » et « la justice d'oppression et d'exploitation ». La cérémonie s'acheva sur la signature de la déclaration conjointe des gouvernements belge et congolais (...).*

(Nadywel è Nziem, op.cit.p.469)

« Mais la fête n'a pas duré... »

## Une indépendance sabotée

### Acte 1. La mutinerie au sein de la Force Publique

Quatre jours après la déclaration d'indépendance, les soldats de la force Publique de la caserne Léopold II refusent d'obéir. Ils sont aussitôt dégradés par le **général Janssens**.

### Pourquoi cette mutinerie et pourquoi autant de frustrations chez les soldats ?

« Depuis la période de l'Etat Indépendant du Congo (de Léopold II), la Force Publique, la grande muette, était le lieu

où s'étaient dissimulées les injustices les plus intolérables. A la fin des années 50, au moment de la prise de parole par les élites autochtones, on notait un très grand décalage par rapport aux autres corps sociaux. En décembre 1958, à l'heure du discours de Lumumba au retour d'Accra et alors que l'Université Lovanium livrait ses premiers diplômés universitaires, la Force Publique se vantait de sa performance : elle allait avoir ses premiers sous-lieutenants congolais... dans dix ans ! Pourtant, dans la fièvre de l'indépendance, les hommes de troupe, les Congolais autant que les autres, ne restaient pas insensibles à la promesse de la mutation qui s'annonçait. Ils ne manquaient pas de s'exprimer. Dans un mémorandum adressé le 26 mars 1960 au gouverneur général, ils en étaient encore à la revendication de droits les plus élémentaires, censés avoir déjà été résolus :

« (...) Ce que nous revendiquons, c'est nos droits qui sont légitimes. Nous, militaires, sommes traités comme des esclaves (...) Nous logeons à deux dans une chambre fort étroite, dépourvue d'électricité et de mobilier. Nous mangeons maigrement (...) Le salaire qu'on nous alloue est loin de faire face au coût de la vie actuelle. Il ne nous est pas permis de lire les journaux dirigés par les Noirs. Il suffit qu'on nous attrape avec « Présence congolaise », « Indépendance », « Emancipation », « Notre Congo »...vous avez quinze jours de cachot».

(Ndaywel è Nziem, pp.472-473)

«Le mardi 5 juillet au matin, le général Janssens se rend à la caserne Léopold-II et donne à ses hommes un cours de discipline militaire sans équivoque : la Force publique est au service du pays, il en allait ainsi à l'époque du Congo belge, il faut qu'il en soit ainsi maintenant également. Et pour appuyer son raisonnement, il écrit en lettres majuscules sur un tableau noir :

**AVANT L'INDÉPENDANCE = APRES L'INDÉPENDANCE ».**

(Van Reybrouck, p.369)

Cette déclaration provocatrice du commandant en chef met le feu aux poudres. La mutinerie se propage de ville en ville. Le Premier ministre Patrice Lumumba prend des mesures immédiates pour faire face à la mutinerie : tous les grades sont relevés, le général Janssens est écarté et remplacé par Joseph Désiré Mobutu.

## **Acte 2. Intervention unilatérale des troupes belges**

Entretemps les troupes belges stationnées à Kotona et Kamina interviennent pour « protéger les civils belges ». Mais cette opération militaire se fait sans aucune concertation avec les autorités congolaises. Dans les faits, **les troupes belges mènent des opérations de désarmement des troupes congolaises**. A Matadi, des navires de guerre belges pénètrent dans le port et tirent sur la ville. Le même jour le dirigeant régionaliste **Moïse Tshombe déclare l'indépendance du Katanga**. C'est la patrie de l'Union Minière et la province la plus riche du pays. Cette « sécession » est **soutenue par la Belgique** et même appuyée militairement. Quelques semaines plus tard, c'est le sud Kasai qui proclame son autonomie.



se fait sans aucune concertation avec les autorités congolaises. Dans les faits, **les troupes belges mènent des opérations de désarmement des troupes congolaises**. A Matadi, des navires de guerre belges pénètrent dans le port et tirent sur la ville. Le même jour le dirigeant régionaliste **Moïse Tshombe déclare l'indépendance du Katanga**. C'est la patrie de l'Union Minière et la province la plus riche du pays. Cette « sécession » est **soutenue par la Belgique** et même appuyée militairement. Quelques semaines plus tard, c'est le sud Kasai qui proclame son autonomie.

Le gouvernement congolais rompt ses relations diplomatiques avec la Belgique. Il fait appel aux Casques bleus de l'ONU (les Nations Unies). Les troupes de l'ONU débarquent au Congo mais elles refusent de se mettre au service du gouvernement congolais. Le président américain **Eisenhower refuse aussi toute aide au gouvernement de Patrice Lumumba**. Ceci amène le Congo à faire appel à l'URSS.

Au cours de cette période, le gouvernement belge n'a jamais cessé de s'ingérer dans les affaires intérieures du Congo :

- par l'intervention militaire directement
- par la corruption de certains dirigeants et la corruption de la presse

### Acte 3. Les ingérences des grandes puissances : du colonialisme au néo-colonialisme

Mais sur le plan international, le nouveau Congo était aussi l'objet de rivalités entre les deux grandes puissances de l'époque : les USA et l'URSS :

«En 1960, dix-sept pays africains accédèrent à l'indépendance, avec pour conséquence une nouvelle ruée sur l'Afrique. Contrairement à ce qui s'était passé au 19<sup>ème</sup> siècle, ce n'était pas les grandes puissances de l'Europe occidentale qui cherchaient à obtenir des colonies outre-mer, mais les vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale qui tentaient d'étendre leur sphère d'influence sur le reste du globe. Les intérêts économiques jouaient là encore un rôle essentiel, mais les facteurs idéologiques, géopolitiques et militaires étaient bien plus déterminants.

Le Congo fut le premier pays d'Afrique confronté au tir à la corde auquel se livraient les deux nouvelles puissances mondiales. Non seulement ce grand pays avait une situation stratégique à partir de laquelle toute l'Afrique centrale pouvait être contrôlée, mais il avait des matières premières essentielles pour la production d'armement.

Les Américains n'étaient que trop conscients qu'ils avaient gagné la Seconde Guerre mondiale grâce à l'uranium du Congo et qu'il n'existait des gisements de cobalt, un minerai utilisé pour la fabrication de missiles et autres armes, que dans deux endroits au monde : le Congo et la Russie même ».

(Van Reybrouck, pp.384-385)

On peut compléter cette analyse en ajoutant que bien sûr les anciennes puissances coloniales comme la Belgique, la France etc... voulaient à tout prix garder leur part du gâteau : **les peuples d'Afrique ont obtenu l'indépendance mais les richesses ont continué à profiter aux autres puissances.**

Tout cela explique :

- pourquoi un pays comme le Congo ne connaît toujours pas la paix, bientôt 60 ans après son indépendance
- pourquoi le pays est déchiré par des guerres qui ont fait plusieurs millions de morts
- pourquoi la majeure partie de la population congolaise reste pauvre malgré les richesses naturelles du pays

### Un complot ?

Le film évoque une scène de comploteurs mettant en scène le général Janssens (Belgique), un grand patron (Union Minière/Belgique) et l'ambassadeur des Etats-Unis (ou un responsable de la CIA, les services secrets). Il y a peu de chances que cette scène se soit déroulée de cette façon-là dans la réalité mais elle fait écho aux ingérences bien réelles des puissances étrangères pour saboter l'indépendance du Congo :

«Les Etats-Unis envisagèrent de faire intervenir l'OTAN, mais cela aurait pu déclencher (...)un nouveau conflit mondial. Washington préféra par conséquent exercer son influence à travers deux canaux plus discrets : l'ONU et la CIA, la voix du lobby diplomatique à New-York et l'exercice d'une influence discrète à Léopoldville. Larry Devlin, responsable des services de renseignements au Congo, disposait de moyens financiers considérables pour orienter la politique congolaise dans un sens favorable aux Etats-Unis. Kasavubu et surtout Mobutu allaient devenir ses favoris »

(Van Reybrouck, op.cit.pp.386-387)



Avec toutes les difficultés qui s'accumulent et toutes les ingérences des pays étrangers, les dirigeants congolais ont du mal à rester unis. Le président Kasavubu destitue le Premier Ministre Lumumba le 5 septembre et, dix jours plus tard, le général **Mobutu réalise son premier coup d'Etat**. Il s'empare du pouvoir!

Patrice Lumumba est placé en résidence surveillée dans une villa entourée d'une double enceinte de militaires :

- les Casques bleus de l'ONU qui sont censés le protéger
- les soldats de Mobutu qui sont chargés de le surveiller et de l'arrêter

« Ils ont assassiné notre premier Premier Ministre »



Fin novembre, Patrice Lumumba décide de briser le siège. Il va tenter de rejoindre ses partisans qui se sont réfugiés à Stanleyville, loin de la capitale :

« C'était la nuit, au mois de novembre, en pleine saison des pluies. Un orage tropical extrêmement violent obligea les soldats congolais à se mettre à l'abri. Leur attention s'était relâchée. Lumumba se cacha à l'arrière d'une Chevrolet et se fit conduire à l'extérieur sous une pluie diluvienne. Les routes congolaises étaient à ce moment-là encore en parfait état. Si son chauffeur avait continué à rouler pendant

quarante-huit heures, ils auraient pu atteindre Stanleyville. Cependant, la nuit de sa libération, Lumumba resta dans la capitale pour s'adresser au peuple. Même en chemin, il s'arrêta dans les villages, heureux de constater l'accueil chaleureux des villageois. Mais c'était la saison des pluies.

Dans la capitale, Mobutu apprit la fuite de Lumumba et voulut à tout prix l'empêcher de rejoindre Gizenga (ministre de Lumumba enfui à Stanleyville). Cela entraînerait forcément son retour sur la scène politique et la CIA et ses conseillers belges n'en avaient aucune envie. Les Nations Unies refusèrent d'ailleurs d'aider





à traquer le fuyard, mais une compagnie aérienne européenne fournit un avion et un pilote habitué à effectuer des vols de reconnaissance à basse altitude. Ils repèrent rapidement le convoi, qui se composait de trois voitures et d'un camion.

Le 1er décembre, les soldats de Mobutu arrêterent Lumumba et sa suite alors qu'ils essayaient de traverser la Sankuru près de Mweka. Lumumba fut transporté par avion au camp Hardy près de Thysville, la caserne où quelques mois plus tôt l'armée s'était mutinée. A partir de ce moment-là, Lumumba cessa de bénéficier de la protection des Nations Unies, il était prisonnier du régime de Léopoldville. Quand il arriva, sans lunettes et attaché, quelqu'un lui enfonça une boule de papier dans la bouche : le texte de son célèbre discours ».

(Van Reybrouck, pp.394-395)

À la mi-janvier, Patrice Lumumba et deux de ses compagnons sont livrés à leurs pires ennemis : les dirigeants sécessionnistes du Katanga. Ce plan est le résultat d'une étroite collaboration entre l'armée, aux mains de Mobutu, les autorités belges et katangaises :

« Les prisonniers furent chargés à l'arrière d'un véhicule, qui partit accompagné d'autres voitures et de deux Jeep de l'armée. La nuit était tombée entre-temps (...). Au bout de trois quart d'heure, les véhicules quittèrent la route principale. Dans la savane boisée sur le côté de la route, ils aperçurent une fosse peu profonde fraîchement creusée. Des policiers et des gendarmes noirs en uniforme étaient présents, mais aussi quelques messieurs en costume : le président Tshombe, les ministres Munongo, Kibwe et quelques-uns de leurs collègues. Quatre Belges participèrent aussi à l'exécution ».

(Van Reybrouck, p.396)

C'est ainsi que , le 17 janvier 1961, **quelques mois après son triomphe aux élections et après son accession au poste de Premier ministre, Patrice Lumumba fut exécuté ainsi que ses deux compagnons Maurice Mpolo (Ministre de la jeunesse et des sports) et Joseph Okito (vice-président du Sénat).**

Pour beaucoup de peuples, Patrice Lumumba représentait le symbole de lutte contre le colonialisme. Il y a eu de nombreuses manifestations de protestation dans le monde entier. La Belgique était clairement dénoncée pour sa responsabilité dans cet assassinat politique.

Suite à la publication du livre de l'auteur belge Ludo De Witte sur cette mise à mort et sur le rôle de la Belgique, une commission d'enquête parlementaire se penche sur ces événements en 2000 et 2001. Le rapport de cette commission est obligé de reconnaître la responsabilité « morale » du gouvernement de l'époque mais ce rapport ne parle pas de responsabilité « juridique ». Ce qui rend impossible des poursuites contre les responsables de la tuerie (cfr Tony Busselen, op.cit.p.92)

1965-1997: « Comme un long...un très long trou noir »



## La dictature de Mobutu

Après l'assassinat de Patrice Lumumba en 1961, le pays connaît une période de grande instabilité. La présidence reste aux mains de Joseph Kasavubu. Le premier ministre est le pro-américain Cyrille Adoula. Mais c'est le général Mobutu, lui aussi pro-américain, qui joue un rôle de premier plan en tant que chef d'état-major de l'armée.

La sécession de la province la plus riche, le Katanga, continue jusqu'au début de l'année 1963. Au cours de la même année des partisans et anciens ministres de Patrice Lumumba entament une révolte contre le gouvernement. Cette révolte s'étend comme un feu de poudre et en quelques mois tout l'Est du pays s'enflamme.

Les insurgés ne reconnaissant pas le pouvoir de Kinshasa, ils luttent pour une « seconde indépendance ». Dans un manifeste daté de 1963, ils écrivent :

*« Le pays est tombé entre les mains d'une caste qui ne cherche qu'à s'enrichir d'une manière scandaleuse, rapide, révoltante, impitoyable au détriment des intérêts réels du peuple qui continue de mourir de faim et d'être privé de ses droits les plus élémentaires (...). Des sommes considérables sont remis à certains de nos frères soit pour saboter leurs anciens partis politiques en semant la confusion et en les discréditant, soit pour soutenir le gouvernement au pouvoir à la solde de la puissance américaine »*

(Tony Busselen, op.cit.pp 96-97)



Comme en 1960, la Belgique (avec l'appui des Etats-Unis) prend prétexte de la libération des otages européens pour intervenir militairement. Cette opération militaire contribue à étouffer la révolte.

En 1965, le général Mobutu mène son second coup d'Etat. Il destitue le premier ministre et le président. C'est le début d'un très long trou noir de 32 ans. Sur le plan international, le Congo sert de point

d'appui à l'Occident dans sa lutte contre le communisme en Afrique (T.Busselen, p.106)

« Sur le plan économique, une nouvelle période d'exploitation à outrance débute, pendant laquelle un maximum de bénéfices seront réalisés à partir d'un minimum d'investissements. Mobutu, qui s'est autoproclamé nationaliste et successeur de Lumumba, sert surtout les intérêts de grandes multinationales occidentales. Il s'entoure de conseillers et de bureaux de conseil occidentaux. Ceux-ci élaborent des projets mégalomanes, qui permettent aux entreprises de construction occidentales de réaliser de gros bénéfices et ne présentent aucun ou très peu d'atouts pour l'économie zaïroise.

Parallèlement, le prix des matières premières sur le marché mondial baisse, et celui des produits importés grimpe. Les dettes augmentent et l'Etat n'est plus en mesure de les acquitter. De nouveaux prêts ne font qu'aggraver la situation. L'économie se trouve prise dans une spirale infernale qui permet surtout aux multinationales et aux banques occidentales de s'enrichir. Le niveau de vie de la population empire de façon drastique et en trente ans, les infrastructures économiques seront complètement détruites ».

(T.Busselen, p. 106)

« À l'instar de Léopold II, Mobutu considérait le pays comme son propre bien et a accaparé des sommes considérables provenant de l'aide et des emprunts. Tout comme le monarque belge, il dépensait cet argent dans des projets mégalomanes, telle la construction de son palais à Gbadolite doté d'un aéroport international en annexe. Il entretenait également une grande cour personnelle et offrait discrètement de l'argent à bon nombre d'hommes politiques étrangers ».

(T.Busselen, op.cit.p.111)

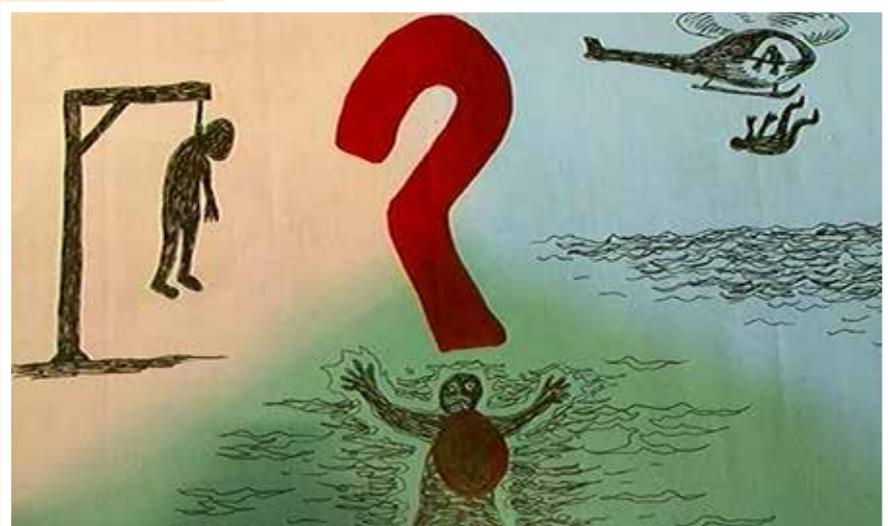
« Mule est mort en prison. Ou n'importe où ailleurs.  
Comme, semble-t-il, des centaines d'autres sous la  
dictature de Mobutu... »

« Comme à l'époque coloniale, on bannissait les gens à l'intérieur des terres. Certains disparaissaient sans laisser des traces. Pierre Yambuya, le pilote d'hélicoptère, exécuta à plusieurs reprises des missions secrètes. Avec son appareil, il devait survoler le fleuve Congo ou un lac, tandis que, dans la soute des hommes armés jetaient une dizaine de sacs dans le vide, des sacs contenant des cadavres, avait-il pu constater.

« De mars à octobre 1983, j'ai exécuté quatre missions de ce type, pendant lesquelles un chargement était à chaque

fois largué près des rapides de Kinsuka ». Mais à ma connaissance, ce genre de vol avait lieu au moins une fois par semaine. Un jour Yambuya a dû atterrir avec son Alouette sur le Kamanyola, le yacht présidentiel. Un garde du corps haut placé de Mobutu, Yambani, est monté avec deux hommes menottés et deux hommes armés. Mobutu les accompagnait. (...) Nous redécollons et Yambani m'indique la direction à prendre. A un moment donné, il me demande de monter à mille mètres. Il regarde autour de lui pour voir si, dans un large rayon, il détecte le moindre signe de vie – au cas où il y aurait des chasseurs dans la forêt – et il ordonne aux deux hommes armés d'attacher solidement leur ceinture. Ces derniers lui obéissent puis ouvrent la portière droite à l'arrière. Il pousse à l'extérieur le premier prisonnier, sans même qu'il ait eu le temps de protester. Le deuxième prisonnier se met à pleurer et à implorer leur pitié, mais on le pousse dehors lui aussi, en chute libre au-dessus de la forêt vierge ».

Van Reybrouck, op.cit. p.496



## L'Occident lâche son protégé

La chute du Mur de Berlin en 1989 marque la fin de la «Guerre froide». Si Mobutu a pu servir les intérêts occidentaux dans sa lutte contre les pays socialistes, il devient désormais une figure encombrante : faillite totale à l'intérieur, corruption généralisée... Tout cela les amène à lâcher leur protégé. L'Occident force le dictateur à passer d'un système de parti unique à un système multi-partis. Mais dans les faits Mobutu ne renonce pas au pouvoir. Il parvient à monter ses opposants les uns contre les autres. L'endettement du pays et la misère du peuple atteignent des sommets. C'est dans ce contexte que survient la guerre à l'Est du pays (1996-1997).



« génocide... assassinat du président... réfugiés... ça ne me dit toujours pas ce qui est arrivé à mon père ! »

Au cours des années 1990-2000, le Congo a été secoué par une série de bouleversements importants :

- la crise économique, sociale et politique des dernières années du régime de Mobutu atteint des sommets
- dès 1996 une première guerre touche durablement les populations de l'Est du pays (le Kivu)
- Mobutu est renversé après 32 ans de régime sans partage. Il est remplacé par Laurent-Désiré Kabila (1997)
- Dès 1998 le Rwanda et l'Ouganda mènent une deuxième guerre contre le Congo. D'autres pays africains aident le Congo à s'opposer à cette intervention.
- Le nouveau président est assassiné en janvier 2000, 40 ans après l'assassinat de Patrice Lumumba

Il n'est pas possible de comprendre ces événements sans parler de :

- 1) l'ingérence directe des puissances étrangères et des **manoeuvres des multinationales** pour accéder aux richesses naturelles et minérales du pays
- 2) un événement majeur de la fin du 20<sup>ème</sup> siècle qui s'est déroulé dans un pays voisin : **le génocide des Tutsis et Hutus modérés de 1994 au Rwanda.**



## Un petit conseil à ceux/celles qui veulent en savoir plus...

Il est très difficile voire impossible de résumer ces éléments essentiels en quelques pages. Nous conseillons donc vivement aux lecteurs qui veulent en savoir plus de consulter directement les textes des auteurs qui ont servi de référence pour ce dossier. Il s'agit de documents et de témoignages souvent très durs.

**Mais le détour en vaut la peine si l'on veut comprendre :**

- Pourquoi ces guerres successives qui ont fait plusieurs millions de victimes ?
- Comment les peuples de la région résistent et s'organisent ?
- Quels sont les enjeux économiques actuels sur le plan mondial ?
- Quel rôle le colonialisme et le néocolonialisme jouent-ils ?

## Le génocide au Rwanda

Entre 800 000 et 1 000 000 de victimes

L'auteur Tony Busselen résume bien pourquoi le détour par le Rwanda s'impose si l'on veut comprendre l'histoire récente de la RDC :

*« Afin de comprendre la suite des événements au Congo, il faut d'abord se pencher sur la situation du pays voisin, le Rwanda. Le génocide dont ce pays est victime en 1994 aura de lourdes conséquences pour toute la région et surtout pour le Congo. En trois mois, entre 800 000 et 1 million de personnes sont assassinées au Rwanda. Le pays compte 7 millions d'habitants. Le génocide constituera un premier grand choc, secouant l'ordre néocolonial qui, pendant trente ans, était resté stable en Afrique centrale. Au Zaïre de Mobutu, les Etats-Unis et, dans une moindre mesure, la France avaient occupé la place restée celle de la Belgique pendant le colonialisme. Dans le petit pays néocolonial qu'était le Rwanda, la Belgique avait réussi, tant soit peu, à garder son influence intacte (...)*

*Ceci explique pourquoi le Rwanda a pu bénéficier d'un traitement de faveur : proportionnellement c'est le pays qui a reçu le plus d'aide au développement de la part du gouvernement belge. Bon nombre d'ONG belges et de missionnaires y dirigeaient toutes sortes de projets. De 1962 à 1990, les officiers rwandais de haut rang étaient formés en Belgique. Et c'est précisément dans ce pays, resté pendant des décennies le fleuron de la Belgique, qu'un génocide s'est déroulé en 1994 – l'un des événements les plus horribles du XX<sup>ème</sup> siècle. »*

### Crise économique et inégalité croissante au Rwanda

Entre 1916 et 1962, le Rwanda était gouverné par la Belgique. Ensuite, pendant trente ans, le pays est demeuré **le préféré de la coopération belge**. Malgré cela, début 1994, le Rwanda figurait **parmi les pays les plus pauvres du monde**. A ce moment-là, le revenu annuel par personne s'y élevait à 270 dollars en moyenne. On recensait un médecin pour 34 000 habitants et 33% des enfants étaient sous-alimentés.

En 1987, les multinationales du café ont fait sauter le cartel qui s'était constitué entre les pays producteurs. Le Rwanda

faisait partie de ces pays-là. En un an, le prix du café a chuté de 30%. En 1992, l'aide au développement perçue par le Rwanda était de 33 millions de dollars, c'est-à-dire à peine un tiers de ce que le pays a perdu suite à la **chute des prix du café**. Tandis que, juste avant le génocide, les revenus des paysans baissaient globalement, l'inégalité des revenus se creusait à toute vitesse suite à la politique de libéralisation imposée par le FMI et la Banque Mondiale.

## L'ethno-racisme conduit au génocide

« L'ingrédient majeur du génocide était bien évidemment l'idéologie raciste transformant la minorité tutsi en ennemi héréditaire de la majorité hutu. Certains affirment que ce racisme résultait d'une « haine séculaire entre les Hutu et es Tutsi » et n'avait rien à voir avec le colonialisme. Mais est-ce bien le cas ? »

(Tony Busselen, op.cit. pp. 121-124)

En réalité le clivage Hutu-Tutsi résulte d'un long processus historique remontant au 15<sup>ème</sup> siècle. A l'origine les Hutu étaient des clans de familles d'agriculteurs et les Tutsi des clans d'éleveurs. Mais ils sont tous réunis par la même langue, la même foi, la même loi. C'est le colonialisme qui a figé et exacerbé les rivalités :

« Dans le sillage des préoccupations ethnologiques de l'époque, selon les colonisateurs allemands (1880), les Tutsi se distinguaient des Hutu, qu'ils considéraient comme inférieurs, par leur intelligence et la finesse de leurs traits. Quand, en 1925, ces territoires sous protectorat de la Belgique, les Belges s'adossent aux Tutsis pour assumer l'autorité au Rwanda (...) Les Tutsi ont donc seuls accès aux études et à la gouvernance, tandis que les Hutu et la petite composante des artisans Twa (Pygmées) sont cantonnés à des activités subalternes. »

## Une carte d'identité pour les Hutu et les Tutsi instaurée par la Belgique

« En 1931, une carte d'identité est mise en place par l'administration belge au Ruanda-Urundi, indiquant le groupe auquel appartient le citoyen : tutsi, hutu ou twa. Ces classifications correspondaient, avant la colonisation, à des groupes socioprofessionnels, auxquels des fonctions politiques étaient associées. En tant qu'élément primordial de l'économie, les vaches étaient un signe hiérarchique important. Le terme « Tutsi » désignait les éleveurs possesseurs de nombreuses vaches, tandis que les agriculteurs, moins haut placés dans la hiérarchie socio-économique traditionnelle, étaient dénommés « Hutus ».

Si la dynastie royale était issue des éleveurs tutsi, la majorité des Tutsi ne faisait pas partie de la clique régnante. Même si ce n'était pas très fréquent, d'autres Rwandais pouvaient aussi changer de groupe en fonction de certains événements entraînant une décision royale : ainsi un agriculteur « Hutu » pouvait devenir « Tutsi » et réciproquement ».

(Alain Huart, Kivu : l'espoir, Weyrich éditions, p.584)

Mod. 3

Amazina y'abana n'igihe bavukiye  
Noms, prénoms et date de naissance des enfants.

Amazina Noms et Prénoms	Yavutse kuwa Né le	Igitsina Sexe
1. ....	...	...
2. ....	...	...
3. ....	...	...
4. ....	...	...
5. ....	...	...
6. ....	...	...
7. ....	...	...
8. ....	...	...
9. ....	...	...
10. ....	...	...
11. ....	...	...
12. ....	...	...

Ubwoko (Hutu, Tutsi, Twa, Naturalisé)  
Ethnie

Aho yavukiye  
Lieu de Naissance

Italiki yavutseho  
Date de Naissance

Umwuga  
Profession

Aho atuye  
Lieu de domicile

Amazina y'uwo bashakanye  
Noms du Conjoint

N° C.I.

Umukono cyangwa igikumwe cya nyirayo  
Signature ou l'empreinte du titulaire

## Une politique raciste qui pousse des dizaines de milliers de Rwandais à l'exil

Après l'indépendance de 1961, cette approche raciste et ethniste fera des ravages au sein de la population rwandaise. Des dizaines de milliers de Tutsi sont obligés de quitter le pays. Beaucoup se retrouvent comme réfugiés en Ouganda. Ces réfugiés rêvent bien sûr de revenir au pays mais des dizaines d'années plus tard, leur droit au retour est toujours bafoué par le gouvernement rwandais. Et en 1990, le Front Patriotique Rwandais (FPR) qui est né dans les camps et qui encadre les réfugiés, se lance dans une guerre contre le gouvernement.

L'ingérence des puissances étrangères joue aussi un rôle essentiel. Les Etats-Unis misent sur le FPR et sur l'Ouganda. La France soutient activement le régime en place à Kigali politiquement et militairement.

## Un génocide soigneusement préparé et mené dans l'indifférence de la communauté internationale

C'est dans ce contexte de tensions et de guerre que le génocide éclate le 7 avril 1994. D'après les estimations, ce génocide a fait **entre 800 000 et 1 000 000 de victimes**, essentiellement des Tutsi. Mais les Hutu critiques et ceux qui se sont montrés solidaires de leurs voisins Tutsi ont également été massacrés.

Ce génocide avait été soigneusement préparé : achat massif de machettes (**grâce à des banques européennes**, entre autres), création et entraînement de milices extrémistes (les sinistres **Interahamwe**), lavage de cerveau par les médias proches du pouvoir (« Radio Mille Collines »...) qui présentait les Tutsi comme des « cafards à éradiquer »...

Après l'assassinat de dix « Casques Bleus » belges, la Belgique plaide pour le retrait de toutes les forces des Nations-Unies. De même, les Etats-Unis feront tout pour reporter toute intervention internationale. Et quand la France intervient, après trois mois de massacres systématiques à grande échelle, ce sera pour essayer de sauver leur allié, le gouvernement rwandais et non pas pour secourir les victimes. A certains endroits, les troupes française seront d'ailleurs acclamées par les assassins ! Ce génocide a duré cent jours. Ce fut le plus rapide de l'histoire. Et celui qui a causé le plus de morts par jour (près de 10 000 assassinats par jour).



# Les conséquences au Kivu dans l'Est du Congo

Par son intervention militaire **le FPR met fin au génocide**. Ses troupes sont très organisées, elles marchent vers la capitale Kigali et chassent le gouvernement responsable du génocide. L'armée gouvernementale, les hommes politiques liés au génocide, les milices directement impliquées fuient le pays, se cachant parmi la population civile hutue craignant les représailles. Des centaines de milliers de réfugiés se retrouvent au Congo (encore « Zaïre » à l'époque).

*« Les troupes françaises lancèrent « l'opération turquoise » : dans le sud-ouest du pays, ils créèrent une zone de sécurité où les Hutu pouvaient se réfugier, à l'abri du FPR en marche (...)*

*Les militaires français accueillèrent des centaines de milliers de réfugiés hutu et les mettaient de l'autre côté de la frontière. Là-bas, non seulement un peuple prit la fuite, mais aussi un régime : l'armée gouvernementale, l'arsenal, le gouvernement et même les caisses de l'Etat quittèrent le pays. Selon les estimations, 270 000 personnes se rendirent au Burundi et 570 000 en Tanzanie, mais le gros des réfugiés se retrouva dans l'Est du Zaïre : environ un million et demi de personnes. Mobutu avait mis ses aéroports à disposition pour l'offensive française et accordé l'autorisation de mettre les réfugiés à l'abri dans son pays. Ils étaient surtout regroupés dans le Nord-Kivu, à l'intérieur et autour de la ville de Goma (850 000 personnes), et, dans une moindre mesure, dans le Sud-Kivu près de Bukavu (650 000 personnes). »*

(Van Reybrouck, op.cit.pp.531-532)

L'arrivée massive de réfugiés encadrés par les milices du génocide est une véritable catastrophe pour la population congolaise du Kivu :

*« L'opération française militaire Turquoise met tout en place pour que la grande migration puisse avoir lieu. Mais au lieu de désarmer les milices et les soldats rwandais et de les séparer des réfugiés ordinaires, la communauté internationale accorde massivement de l'aide à tous les réfugiés sans aucune distinction. Ainsi elle renforce l'emprise des milices qui, poussées par une idéologie raciste, discriminent les Tutsi. Aveuglées par cette idéologie, celles-ci s'en prennent aux Tutsi habitant au Congo. Des dizaines de milliers de Tutsi sont chassés de leurs terres et partent en direction du Rwanda ».*

(Tony Busselen, op.cit.p.130)

## Une situation explosive au Kivu

La situation au Kivu est explosive : même si le sous-sol regorge de richesses, la majorité de la population est pauvre. Le régime de Mobutu a retiré la nationalité congolaise à une partie des habitants du Kivu à cause de leur origine prétendument douteuse. Des centaines de milliers de réfugiés encadrés par les redoutables Interhamwe arrivent sur place. La peur ancienne d'une annexion de leur région par le Rwanda voisin resurgit.

Sur le plan local, l'écosystème et les infrastructures paient un lourd tribut. L'aide humanitaire internationale et les militaires français déploient des moyens importants dans les camps mais la population congolaise est ignorée.



De son côté le nouveau pouvoir rwandais du FPR crée l'Armée Patriotique Rwandaise (APR). Dès le mois la fin de l'année 1996, cette armée intervient au Kivu pour forcer au retour les centaines de milliers de civils massés dans des camps à la frontière. On l'a vu, les milices extrémistes entretiennent l'insécurité en gardant les civils en otage et organisant des incursions armées contre les survivants au Rwanda-même.

## Creation d'une opposition armee au regime de Mobutu et fin de la dictature



C'est à ce moment que des opposants de longue date à la dictature de Mobutu décident d'unir leurs forces et de passer à l'action. Parmi eux un certain **Laurent-Désiré Kabila**.

Laurent-Désiré Kabila est un ancien partisan de Patrice Lumumba. En 1964 il épaula les rébellions pour une « seconde indépendance » et il crée une petite zone libérée dans le Sud-Kivu qui résistera jusqu'au milieu des années 1980 (Tony Busselen, op.cit., p.133). A la fin de l'année 1996, Kabila crée l'**Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo (AFDL)** dont l'objectif est de marcher sur Kinshasa et de renverser Mobutu.

Le FPR rwandais appuie (ou pilote?) la création de cette alliance anti-mobutiste. En effet le gouvernement rwandais poursuit un double objectif: vider les camps de réfugiés hutu mais aussi mettre fin au régime de Mobutu.

Au cours de la même période, les ingérences de puissances étrangères, en particulier les Etats-Unis et la France et même directement de multinationales sont bien réelles et bien documentées: les Etats-Unis misent sur le nouveau gouvernement rwandais et sur l'Ouganda. La France continue à soutenir Mobutu et rêve d'un retour en arrière au Rwanda où son protégé a été chassé du pouvoir.

La guerre de libération menée par l'AFDL dure sept mois. En quelques jours les principales villes du Sud du Kivu sont reprises. L'armée zaïroise de Mobutu offre peu de résistance. Les troupes de l'AFDL sont constituées en grande partie d'enfants-soldats (les « Kadogo »).

Après une marche forcée sur la capitale, **Mobutu est chassé du pouvoir.**

**Le Zaïre (re)devient le Congo et Laurent-Désiré Kabila est le nouveau président de la RDC (République Démocratique du Congo).** Entretemps l'APR (Armée Patriotique Rwandaise) continue à traquer les génocidaires. Elle vide systématiquement les camps de réfugiés parfois au prix de massacres horribles de civils:

*« Il est vrai qu'un certain nombre de criminels sont restés au Zaïre, mais il reste également des dizaines de milliers d'enfants, de personnes âgées et de femmes. L'armée rwandaise ne fait donc aucune distinction entre eux tous. Lors de véritables actions de représailles, elle assassinera environ 20 000 personnes. A une conférence de presse (à Bruxelles), l'ambassadeur (rwandais) montre également une carte du Rwanda précolonial. Au nom de la « pureté ethnique » il réclame ouvertement la révision des frontières tracées par les puissances coloniales en 1885 ».*

(Tony Busselen, op.cit.p.136)

## A l'étranger certains revent de démembrer le Congo

Colette Braeckman confirme qu'il existe à cette époque un projet de démembrement et de partition du Congo. Elle cite des témoins directs qui ont participé à des préparatifs allant dans ce sens, d'après qui :

*« Kigali, à cette époque, ne faisait pas mystère de son ambition : transformer le Kivu en zone tampon afin de sécuriser sa frontière, en zone de peuplement pour ses nationaux vivant à l'étroit dans un pays où la densité démographique est l'une des plus élevées au monde, dépassant quelquefois les 300 habitants au kilomètre carré, mais aussi en zone d'exploitation économique (...)*

*Bref, lors de la première guerre du Congo, l'idée d'une mise sous tutelle d'un pays fragmenté, composé de quatre parties distinctes, plus ou moins supervisées par leurs voisins respectifs, avait fait son chemin. Ce projet de partition déguisé, porté par des intervenants africains, était appuyé par certaines multinationales occidentales, qui estimaient sans doute que l'accès aux ressources du pays serait, dans ces conditions, rendu facile au départ des Etats de la région, utilisés comme plate-forme et dotés de bons systèmes de communication et de transport ».*

(Colette Braeckman, op.cit. pp75-76)

Dans le chapitre consacré au pillage des matières premières, on verra que les gouvernements étrangers et les multinationales ont adopté diverses stratégies pour accaparer les richesses de la RDC : projets de partition du pays, soutien à de seigneurs de guerre, corruption d'hommes politiques, équipement et soutien à des milices , etc...

*« génocide... assassinat  
du président... réfugiés... »  
(bis)*



## Laurent-Désiré Kabila: un président pas assez docile par rapport à l'Occident

L'arrivée au pouvoir de Laurent-Désiré Kabila marque le début d'une courte période de répit (14 mois) pour la population congolaise.

Bien sûr le chantier était gigantesque :

- Après 32 années de régime mobutiste, tout était à refaire et les conditions de la reconstruction n'étaient pas idéales. L'AFDL qui avait porté Kabila au pouvoir était en fait un regroupement hétéroclite de groupes et d'armées aux intérêts souvent opposés.

- Sur le plan international L-D Kabila est très vite isolé. Aux Etats-Unis le président Bill Clinton fraîchement élu

avait d'abord misé sur L-D Kabila, espérant qu'il défende les intérêts américains dans la région, aux côtés des présidents rwandais et ougandais.

Mais L-D Kabila n'est pas le poulain docile que l'Occident attendait. Au contraire, **il refuse d'honorer la dette énorme vis-à-vis du FMI**, qui avait été contractée et dilapidée sous la dictature. Et il n'hésite pas à prendre des initiatives pour développer véritablement le pays au profit de la population.

*« Quelques mois après la chute de Mobutu, Kabila parvint également, sans l'ingérence et la tutelle du FMI, à mettre en place un projet pour la reconstruction du Congo. Au coeur de celui-ci, au lieu de l'acquittement des dettes, figure la reconstruction des infrastructures et du secteur agricole. Ce projet très modeste, pour lequel les moyens réclamés sont loin d'être exorbitants, est rejeté en décembre 1997 à la conférence des « Amis du Congo » à Bruxelles. Suite à ce refus, Kabila se rend en Chine, accompagné de la moitié de son gouvernement, pour y négocier les premiers contrats importants, les prédécesseurs du fameux contrat chinois qui verra le jour dix ans plus tard. Ce dernier fera l'effet d'une gifle du côté des gouvernements américain et européens. Par conséquent, le fait que certains dirigeants pro-occidentaux des pays voisins entament des préparations concrètes en vue de renverser Kabila n'est pas un hasard. La tentative de coup d'Etat échouera et débouchera sur une guerre d'agression contre le Congo qui durera cinq ans et mettra le peuple congolais durement à l'épreuve ».*

(Tony Busselen, op.cit, pp.140-141)

## Pourquoi les Occidentaux n'aiment-ils pas Kabila ?

*« Nous leur avons demandé de nous montrer où était passé cet argent. A-t-il servi à construire des ponts. Des routes ? Savez-vous ce qu'ils nous ont répondu ? Ceux qui ont emprunté cet argent, sont vos frères et vos soeurs, et ils l'ont fait dans l'intérêt de votre pays, donc c'est à vous de payer. Est-ce que vous nous voyez déjà rembourser tout cet argent, qui n'a servi qu'à la corruption ? »*

(discours de L-D Kabila le 16/06/1997 à Bukavu, cité par T.Busselen, op.cit, p.141)

*« Les investisseurs étrangers sont les bienvenus chez nous, mais ils doivent aussi partager leurs bénéfices avec la population, laisser quelque chose au peuple. Voyez la ville de Mbuji-Mayi. Durant des décennies, le diamant extrait par la MIBA (la Minière de Bakwanga, une société d'Etat) ou par les creuseurs a été l'une des principales ressources du pays. Mais la ville n'a même pas été dotée d'électricité, de l'eau potable, elle est dépourvue de routes, rongée par les érosions. Moi j'accueille les investisseurs à condition qu'ils contribuent au développement du pays ».*

(L-D Kabila, cité par Colette Braeckman, op.cit. p.77)

## Vers une 2<sup>ème</sup> guerre

Les anciens alliés de l'AFDL, le Rwanda et l'Ouganda, retournent eux aussi leur veste quand ils réalisent que L-D Kabila n'est pas l'homme de paille qu'ils espéraient.

*« A partir du 2 août 1998, Kabila est attaqué par le Rwanda et l'Ouganda. L'agression bénéficie du soutien des Etats-*

*Unis et de la sympathie de l'Europe. L'objectif principal consiste à écarter Kabila du pouvoir. La guerre vient s'ajouter à des infrastructures et à une économie entièrement négligées sous la dictature de Mobutu. Les conséquences pour la population congolaise s'avèrent terribles».*

(Tony Busselen, op.cit. pp.142-143)



*« La seconde guerre du Congo fut un conflit d'une extraordinaire complexité, auquel participaient, à un moment donné, neuf pays africains et une trentaine de milices locales. Dans cette épreuve de force, qui se déroulait à l'échelle du continent, le principal théâtre des opérations était le Congo (...). En termes de victimes, cette grande guerre africaine ou Seconde guerre du Congo est devenue le conflit le plus meurtrier depuis la Seconde Guerre mondiale.*

*Pour le seul Congo, depuis 1998, au moins trois millions et sans doute cinq millions de personnes sont mortes du fait de la guerre, ce qui est supérieur au nombre de victimes des conflits très médiatisés de Bosnie, d'Irak et d'Afghanistan, pour les trois pays réunis. En 2007, on dénombrait chaque mois quarante-cinq mille morts de plus, dus aux conséquences indirectes de cette guerre oubliée ».*

(Van Reybrouck, op.cit.p.561).

Aux victimes directes du conflit, il faut en effet ajouter toutes les victimes indirectes et la dégradation généralisée des conditions de vie pour la population :

*« Dans les provinces de l'Est, plus de deux millions de civils sont des déplacés intérieurs, contraints de se réfugier en brousse ou de se concentrer dans les villes, et moins de la moitié d'entre eux seulement ont reçu quelque secours ; 18,5 millions de personnes n'ont plus accès aux soins de santé, les enfants n'ont plus été vaccinés, et la mortalité maternelle est l'une des plus élevées du monde – ,3000 mères sur 100 000 meurent en couches. Au Congo, faute de soins, de médicaments, on meurt encore de tuberculose, de malaria, de dysenterie. De temps à autre, des fièvres hémorragiques (Marbourg, Ebola) défraient la chronique, mais dans les zones minières, elles sont tellement courantes qu'on n'en parle même plus ».*

(Colette Braeckman, op.cit. pp.195-196)

*« Des pouvoirs étrangers avec la collaboration de certains de nos frères congolais, organisent des guerres avec les ressources de notre pays. Ces ressources, qui devraient être utilisées pour notre développement, pour l'éducation de nos enfants, pour guérir nos malades, servent à nous tuer. Plus encore, notre pays et nous-mêmes, nous sommes devenus objets d'exploitation. Tout ce qui a de la valeur est pillé, saccagé et amené à l'étranger ou simplement détruit ».*

Extrait de la lettre de Emmanuel Kataliko, évêque de Bukavu, Noël 1999 cité par I. Ndaywel à Nziem, op.cit. p.617

Après cette lettre courageuse, l'évêque sera contraint à l'exil. Sans doute parce qu'il mettait le doigt sur le moteur de la guerre : l'argent et le pillage des ressources par les multinationales et les pouvoirs étrangers.

«Quant aux ressources, elles sont désormais à prendre, par le plus rapide, le plus proche...Le monde entier est ainsi devenu un champ d'action pour les multinationales à la recherche de profits à court terme. C'est ce qui explique l'engouement pour l'Afrique centrale : alors qu'un peu partout dans le monde les richesses minières ont déjà été largement entamées, sinon épuisées, dans cette région peu accessible, longtemps défendue comme une chasse gardée par les sociétés belges du temps de la colonisation ou peu accueillantes aux investissements pour cause de dictature, la plupart des gisements sont encore vierges ou mal exploités : diamants, cuivre, étain, charbon, fer, manganèse, mais aussi niobium, colombo-tantalite, cobalt, uranium, germanium, gaz méthane et pétrole, le Congo a de quoi susciter la convoitise. D'autres ressources encore font du pays une place stratégique, car chacun sait que leur possession fera la différence au cours des prochaines décennies. Il s'agit de l'eau, de l'énergie hydroélectrique, des terres arables, des forêts».

(Colette Braeckman, op.cit.p.224)

## Le président qui dérange est assassiné 40 ans après l'assassinat de Patrice Lumumba

Au cœur de cette seconde guerre, un événement crucial s'est produit à Kinshasa : **l'assassinat du nouveau président L-D Kabila, 40 ans jour pour jour après l'assassinat de Patrice Lumumba**. Il est remplacé par son fils, Joseph Kabila, qui rompt avec les éléments de la politique de son père qui dérangeaient le plus l'Occident, en particulier l'attitude par rapport à la dette du FMI. J.Kabila remporte les élections de 2006.

Entretemps un accord de paix est signé en 2003. Mais si la guerre est officiellement terminée sur papier, le conflit continue de façon larvée à l'Est du pays, entraînant son cortège d'horreurs en tout genre mais aussi des formes de résistance acharnée de la part de la population.

«Les funérailles (de L-D Kabila) témoignent d'une curieuse dichotomie entre la perception que les Occidentaux ont du Congo et la réalité populaire : alors que la presse occidentale traite le défunt de « dictateur », assure que son décès n'a suscité qu'indifférence, voire soulagement, dans les rues de la capitale et au-delà la réalité est bien différente. Quand la dépouille de Kabila arrive de Lubumbashi, elle est saluée par la plus grande foule jamais rassemblée dans les rues de Kinshasa : plus de deux millions de citoyens en pleurs rendant hommage à un homme qu'ils avaient fini par apprécier, malgré le fait qu'il ait conquis le pouvoir en s'appuyant sur des armées étrangères (...). Ils saluent en lui le nationaliste, l'homme qui avait voulu reconstruire son pays et avait eu l'audace de défier les Occidentaux».

(Colette Braeckman, op.cit.p.138)

## Les minerais du sang

« C'est un minéral qui se cache derrière les écrans,  
qui a l'odeur de l'argent et le goût du sang.... »

Dans le film le « rouge » coltan est pris comme exemple parce qu'il est emblématique des mécanismes de pillage et d'exploitation. On aurait pu raconter l'histoire du cuivre, de l'uranium, de l'étain, du diamant, de l'or



ou du cobalt. Comme pour la passé, on aurait pu parler d'ivoire ou d'huile de palme «rouges» plutôt que de caoutchouc rouge.

« Les matières premières tirées d'Afrique centrale ont toujours été essentielles au développement des industries de pointe en Occident : au XIX<sup>ème</sup> siècle, le caoutchouc extrait des forêts tropicales entre dans la fabrication des premiers pneus ; durant la Première Guerre mondiale, le cuivre est utilisé pour produire des munitions, et nul n'ignore plus que c'est l'uranium extrait à Shinkolobwe, au Katanga, qui permet aux Américains de fabriquer la première bombe atomique, devançant de peu les Allemands, qui, dans un entrepôt situé dans la Belgique occupée, s'étaient emparés d'un stock d'uranium...De nos jours encore (...) les ressources naturelles du Congo (cobalt, niobium, coltan) sont essentielles au développement des industries de pointe – électronique, production d'ordinateurs, conquête de l'espace etc... »

(Colette Braeckman, op.cit.pp 46-47)



« Sans coltan, pas de tablette ou de smartphone. Ni de portable, de GPS ou de console de jeux »

«Puis il y eut le coltan. Cela ne ressemblait à rien, on aurait dit du gravier noir, qui pesait très lourd, on en trouvait dans la boue mais, soudain, le monde entier en réclama. Pour le Rwanda, cette marchandise devint le principal intérêt économique du Congo. Ce qu'était le caoutchouc en 1900, le coltan le fut en 2000 : une matière première présente en grandes quantités localement (le Congo détenait, d'après les estimations, plus de 80% des réserves mondiales) et pour laquelle se manifesta brusquement à l'échelle mondiale une demande pressante.

Les téléphones portables devinrent les pneus de ce nouveau tournant de siècle. Le coltan se compose de colombite (niobium) et de tantale, deux éléments chimiques qui dans la classification périodique de Mendeleïev se situent exactement l'un au-dessus de l'autre. Tandis que le niobium est utilisé dans la production d'acier inoxydable pour, entre autres, les piercings, le tantale est un métal au point de fusion extrêmement élevé (près de 3 000 degrés Celsius). Il est donc particulièrement adapté aux superalliages dans l'industrie de l'aérospatiale et aux condensateurs dans le domaine de l'électronique. Il suffit d'ouvrir un quelconque téléphone portable, lecteur mp3, lecteur de DVD, ordinateur portable ou une console de jeu pour trouver à l'intérieur un labyrinthe vert sur lequel sont fixées toutes sortes d'éléments incompréhensibles. Les petites perles de couleur vive en forme de goutte d'eau, ce sont les condensateurs. En grattant un peu, on peut les ouvrir et on se retrouve avec un petit morceau de Congo dans la main ».

(Van Reybrouck, op.cit.pp.581-582)



## De la mine au GSM: les six étapes éducatives du coltan



### Étape 1. Les mines

Les groupes armés ainsi que les militaires contrôlent la moitié des mines de l'Est du Congo. Les soldats sont le plus souvent d'anciens miliciens qui ont intégré l'armée, se livrent à une taxation illégale des mineurs et à des abus auprès de la population. Le salaire moyen d'un mineur est compris entre 1 et 5 dollars par jour. De nombreux enfants âgés de 10 à 16 ans travaillent et sont donc privés de scolarisation.



### Étape 2. Les comptoirs d'achat

Les minerais sont ensuite transportés pour rejoindre les deux principales agglomérations commerçantes de la région, Bukavu et Goma. Les minerais sont alors répartis entre des comptoirs d'achat qui procèdent à leur tri. La majorité de ces intermédiaires sont payés à l'avance par les exportateurs auxquels ils vendent les minerais.



### Étape 3. Les exportateurs

Les entreprises d'exportation achètent les minerais aux comptoirs d'achat pour les transformer et les vendre aux acheteurs étrangers.



### Étape 4. Les pays de transit

Les exportateurs envoient alors les minerais par voie terrestre, maritime ou aérienne vers les pays voisins – Rwanda, Ouganda et Burundi. Certains minerais passent par le circuit légal – le Gouvernement congolais perçoit alors une taxe. Mais d'autres sortent illégalement du pays dont les frontières sont très perméables. Dans les deux cas de figure, les minerais des zones de conflit constituent la majeure partie de ce commerce. De nombreuses irrégularités dans les statistiques tenues par les pays voisins attestent de l'ampleur du trafic : des minerais originaires du Congo sont estampillés comme provenant de l'Ouganda, du Rwanda ou du Burundi.

## Etape 5. Les raffineurs

*Pour être vendus sur le marché international, les minerais doivent être transformés en métaux par des entreprises spécialisées. Principalement basées en Extrême-Orient (Malaisie, Chine...), elles procèdent à leur fusion ou à leur alliage dans de grands fourneaux. En matière de traçabilité, les raffineurs constituent le maillon faible de la chaîne d'approvisionnement. Une fois le minerai transformé en métal, il est impossible de distinguer si l'étain ou le tantale viennent du Congo ou d'un autre pays, car à cette étape, des minerais du monde entier sont mélangés (...)*»

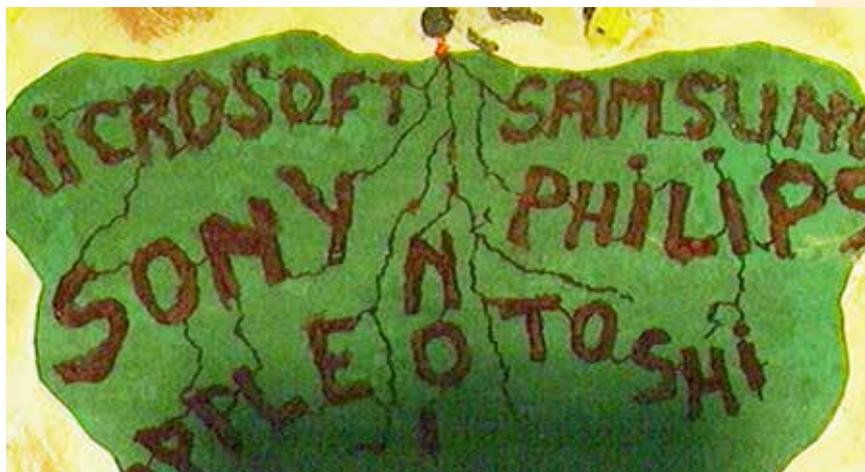
## Etape 6. Les constructeurs électroniques

*Au bout du compte, les raffineurs vendent les minerais du Congo aux sociétés spécialisées dans l'électronique. Les métaux passent encore à travers quelques étapes intermédiaires – d'abord entre les mains de fabricants de circuits imprimés et de microprocesseurs qui les vendent aux fabricants de téléphones mobiles et autres appareils électroniques, pour finalement arriver au stade des grandes compagnies.*

## Etape 7. Les consommateurs de téléphones, baladeurs mp3, jeux vidéo, ordinateurs portables...

sources: «Blood in the Mobile» ou les modalités et les enjeux de cette exploitation en RDC, texte explicatif qu'ARTE a publié sur son site en complément du documentaire du réalisateur allemand Frank Poulsen (Raise Hope for Congo/ [http : // www.ielowonline.be/spip.php?article 3974](http://www.ielowonline.be/spip.php?article 3974))

Cité par Alain Huart, op.cit.pp.606-607



« Nokia, IBM, Sony...il leur en faut toujours plus ! »

*«En l'an 2000, une véritable ruée sur le coltan s'est produite. Nokia et Ericsson avaient l'intention de lancer sur le marché sa PlayStation 2 (ce que la société a dû retarder du fait d'une contraction de l'offre du coltan). En moins d'un an, le prix du minerai a décuplé passant de trente à trois cents dollars la livre. En dehors de l'Australie où il existe un filon, l'Est du Congo était le seul endroit au monde où cette matière était extraite. De l'autre côté de la Terre, l'Etat en tirait une belle source de revenus mais, au Congo, ce fut une malédiction plus qu'une bénédiction. Un Etat faible au sol richissime ne peut que s'attirer des problèmes. Toutes les mines de coltan étaient contrôlées par le Rwanda. En 1999 et 2000, Kigali a exporté l'équivalent de 240 millions de dollars de coltan – par an. Un commerce qui, pour une bonne part, apportait un bénéfice net. Le Rwanda devait certes payer les négociants et les rebelles au Congo, mais cela représentait des cacahuètes au regard des revenus. Les profits de la guerre étaient trois fois supérieurs aux coûts ».*

(Van Reybrouck, op.cit. pp.582-583)

« Les minerais du sang, vous avez déjà entendu ? »

« C'est pour le coltan que les pâturages du Masisi ont été détruits, que le parc naturel du Kahuzi-Biega a été éventré, de même que le parc des Virunga, pourtant classé « patrimoine de l'humanité », où les rhinocéros et les gorilles de montagne ont été décimés au fusil mitrailleur. C'est pour le coltan encore que les villageois du Kivu ont été transformés en esclaves, que les écoles ont été désertées, que des détenus hutus ont été tirés des prisons du Rwanda et conduits au Congo pour y travailler comme creuseurs, moyennant une prime de 5 dollars par jour ».

(Colette Braeckman, op.cit.p.247)

Faut-il rappeler que le pillage systématique du coltan et des autres ressources va de pair avec une guerre d'une ampleur jamais atteinte en Afrique qui se solde par :

- Des centaines de milliers de gens déplacés,
- des millions de victimes civiles,
- des milliers de femmes et d'enfants violées

« Les intérêts en jeu sont énormes et cette richesse attire toutes les convoitises ! »

Le coltan ne représente que le sommet de l'iceberg. Pendant la seconde guerre du Congo, entre 1998 et 2003, et même au-delà, le pillage a concerné tous les secteurs d'activité. Les trois rapports successifs de l'ONU sur les pillages des ressources naturelles dans l'Est du pays sont formels :

« Entre septembre 1998 et août 1999, les zones occupées de la République démocratique du Congo ont été dépouillées de tous leurs stocks :

stocks de minerais, de produits forestiers et agricoles, de bétail. Quelle que soit la nationalité du piller, le processus était le même : des troupes burundaises, ougandaises, rwandaises et/ou des soldats du RCD, commandées par un officier, visitaient les fermes, usines et banques, se faisant ouvrir portes et coffres par la direction. Ordre était ensuite donné aux soldats de charger les produits et les biens sur les véhicules de l'armée (...).

Dans le secteur minier, la Société minière du Kivu (Sominki) avait constitué en différents endroits des stocks de colombo-tantalite pour une durée globale de sept ans. A partir de fin novembre 1998, les forces rwandaises et leurs alliés du RCD ont organisé l'enlèvement de ces stocks et leur transport à Kigali. De 2000 à 3000 tonnes de cassitérite et de 1000 à 1500 tonnes de coltan ont ainsi été prélevées dans la région, entre novembre 1998 et avril 1999(...) Il a fallu près d'un mois aux Rwandais pour transporter par air ce coltan à Kigali »

(extrait du rapport du groupe d'expert du Conseil de sécurité de l'ONU de juillet 2001, cité par Colette Braeckman, op.cit. pp.233-234)



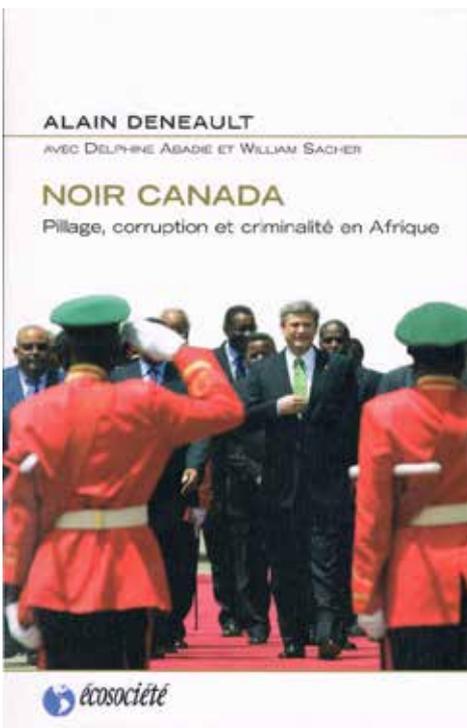
## « Les bandes armées offrent leurs services au plus offrant »

Si des pays voisins et des groupes armés locaux ont profité de ce pillage en règle, ce sont bien les multinationales qui sont les commanditaires et les bénéficiaires. On a déjà mentionné plus haut le discours de dénonciation de l'évêque de Bukavu (sud Kivu) (25/12/1999).

Les observateurs de terrain ainsi que les auteurs qui servent de référence à ce présent dossier (Ndaywel è nZiem, Braeckman, Busselen, Van Reybrouck, Alain Huart) divergent parfois dans leurs analyses mais ils sont unanimes sur ce point : les millions de victimes des guerres du Kivu sont d'abord les victimes du système économique mondial néolibéral :

« *Pourtant le Rwanda et l'Ouganda n'étaient pas ceux qui profitaient le plus du pillage des matières premières dans l'est du Congo. Dans une économie en phase de mondialisation, les Etats n'étaient que des chaînons intermédiaires dans tout un ensemble de réseaux commerciaux internationaux complexes et en transformation constante. Kagame et Museveni (les présidents rwandais et ougandais) n'étaient pas au bout d'une chaîne d'approvisionnement. **Ceux qui tiraient profit du recel des matières premières en provenance du Congo étaient des groupes miniers multinationaux**, des compagnies aériennes obscures, des marchands d'armes notoires mais insaisissables, des hommes d'affaires véreux en Suisse, en Russie, au Kazakhstan, en Belgique, aux Pays-Bas et en Allemagne. Ils exerçaient leurs activités sur un marché extrêmement libre. Du point de vue politique, le Congo était une catastrophe, sur le plan économique un paradis – pour certains du moins. Les Etats en déliquescence sont les succès à l'actif d'un néolibéralisme mondial débridé.* »

(Van Reybrouck, op.cit.p.583)



### "Noir Canada"

« *Noir Canada* » (Alain Deneault, éd. Écosociété, 2008) est un dossier très complet sur l'implication des multinationales dans les zones de conflit en Afrique, en particulier en RDC. Ce dossier explique comment, au cours des dernières années du mobutisme, des multinationales essaient de placer leurs pions pour profiter du gâteau des ressources inouïes du Congo.

Elles n'hésitent pas à soudoyer des hommes politiques, à nouer des contacts avec des personnages troubles proches du milieu des affaires et du trafic d'armes. Elles sèment la division en soutenant des groupes armés ennemis pour s'approprier les minerais. Elles ne se contentent pas de profiter du climat d'insécurité, elles créent et alimentent sciemment des conflits armés pour pouvoir piller en toute impunité, sans payer d'impôt et sans que les populations ne profitent des moindres miettes.

A titre d'exemples glanés dans "Noir Canada" :

– on retrouve **au sein de l'AMFI (American Mineral Fields International) l'ex-colonel belge W.Mallants (impliqué dans l'élimination de Patrice Lumumba)**. Au départ l'AMFI soutient L-D Kabila avant de changer son fusil d'épaule

– la société publique la Gécamine est dépecée et vendue pour une bouchée de pain à des multinationales avec

la complicité de son propre directeur, un homme d'affaires belge lui-même actif dans différents groupes privés (p.76)

– dans le secteur du diamant, la société **Emaxon acquiert le quasi monopole au prix d'un conflit armé d'une rare violence** (p.88)

– la multinationale **Heritage Oil n'hésite pas à attiser une guerre meurtrière entre populations Lendu et Hema**. En cause: la possible présence de gisements pétroliers dans la région frontalière Congo-Ouganda (p.133)

# LA RESISTANCE

«RÉSISTER JOUR APRES JOUR : RÉ - SIS - TER!»

Quand on aborde la question de la guerre du Kivu, ça se résume souvent à une longue énumération d'horreurs en tous genres: massacres, viols, pillages etc...

Il est vrai qu'il n'est pas possible d'éluder la réalité et la dureté des faits. Mais il est une autre réalité qui est moins mise en lumière : la résistance du peuple sous des formes les plus diverses. De même que les Congolais ont résisté aux troupes coloniales de Léopold II et plus tard du Congo Belge, la population du Kivu et d'ailleurs se bat sans relâche contre les armées occupantes, les milices et les multinationales qui pillent leurs richesses.

Les films «**L'homme qui répare les femmes**» (de Thierry Michel et Colette Braeckman) et, plus récemment, «**Le tribunal sur le Congo**» (de Milo Rau) mettent en valeur le courage et la force de ces résistants.

## Resistance armée: les Mai-Mai, les enfants-soldats

Sur le plan militaire, pendant la seconde guerre du Congo, «*La résistance est à la mesure de l'agression. Demander à un Congolais où sont les Mai-Mai c'est s'entendre répondre qu'ils sont partout, que tous les jeunes, tous les hommes adultes sont des résistants en puissance, qui entendent bien se battre jusqu'au départ des occupants*».

(C. Braeckman, op.cit. p.207)

De nombreux groupes armés, y compris l'AFDL de L-D Kabila, enrôlent **des enfants-soldats, les «kalogos**». Ces enfants, parfois orphelins, parfois arrachés à leur famille, se retrouvent au coeur d'un monde de violence extrême. Une fois revenu à la vie civile, il est très difficile de se réintégrer dans la société. Ils sont traumatisés, souvent rejetés et finissent souvent par grossir les rangs des enfants des rues des grandes villes.

Pourtant, même parmi les enfants, **certains s'engagent volontairement, révoltés par les crimes des armées**

**occupantes**, ils veulent résister et combattre :

«Les rapports des organisations de défense des droits de l'homme contiennent rarement des témoignages de combattants. A Kaseny, un petit village de pêcheurs du Lac Albert, je suis parvenu avec beaucoup de difficultés à en faire parler quelques-uns. La vision dominante qui veut que tous les enfants soldats aient été kidnappés ne correspond pas à la réalité. Beaucoup s'enrôlaient de leur propre gré :

« Notre village a été attaqué deux fois. Mon grand-père, ma soeur et mon frère ont été tués. J'avais 12 ans et je me suis engagé. De ma propre volonté. Le massacre que nous avons commis a été la conséquence de leurs massacres ».

(D. Van Reybrouck, op.cit.p.586)



## Résistance civile: les femmes, les mineurs, le personnel, de maison, les abeilles...

« A Mbuji-Mayi, la capitale du Kasai-Oriental, chacun sait comment les femmes de Kabinda, la dernière place forte occupée par les Rwandais, franchirent chaque nuit les lignes pour venir approvisionner la ville en produits agricoles (...).

Les habitants de Kabinda ont bel et bien mis leurs talents d'apiculteurs au service de la lutte nationale : ils ont dressé leurs abeilles à attaquer les soldats étrangers dont chaque assaut s'est ainsi traduit par une déroute...cuisante !

A Bunia, dans le Nord-Est du pays, les travailleurs de la Kymint ont tout mis en oeuvre pour décourager le général israélien Agmon, qui entendait prendre possession de la mine d'or de Kilo Moto pour le compte de la société australienne Russel Ressources. Le personnel de maison aime à raconter la manière dont ce héros de la Guerre des Six-Jours, qui séjournait à Mongwalu, le principal site minier, fut adroitement privé de ses moyens : une nuit son téléphone satellite lui fut dérobé et saboté(...), une autre nuit ses documents furent subtilisés (...)

En mai 2002 encore, les orpailleurs de Mongwalu ont déjoué une autre manoeuvre rwandaise : alors que des soldats infiltrés tentaient de s'emparer du site minier, simulant une attaque qui aurait été mise ensuite au compte des luttes tribales, les travailleurs de la mine, alliés aux creuseurs indépendants livrèrent bataille, désireux de défendre leur entreprise et d'éviter le pillage. Agueris, bien armés, les soldats rwandais furent surpris de découvrir des mineurs équipés de barres à mine et d'explosifs et déterminés, si besoin en était, à faire sauter les installations. Instruits par l'expérience, les orpailleurs s'opposèrent au pillage des stocks, tentèrent de conjurer le risque de destruction des machines (...) Surpris par cette résistance, les Rwandais et leurs alliés locaux furent mis en déroute ».

(C.Braeckman, op.cit.pp.92-94)

## Resistance par l'information

«L'information devient l'un des bastions de la résistance. Dans cette région où posséder un ordinateur est un luxe, où l'accès à Internet n'est possible que depuis quelques rares boutiques ou les bureaux de quelques ONG, les gens du Kivu se mettent à communiquer frénétiquement et en temps réel avec la planète entière (...) C'est dans l'heure, ou au pis le jour suivant, que les Kivutiens parviennent à faire connaître chacune des violences dont ils sont victimes. Communiquées aux innombrables sympathisants ou compatriotes disséminés de par le monde, les nouvelles de l'Est alimentent la chronique quotidienne des journalistes, des responsables politiques, des leaders d'opinion (...) Cette résistance par l'information n'aura rien laissé au hasard : sur les petits aérodromes de brousse, d'où partent les avions privés chargés de coltan, il s'est même trouvé des enfants ayant pour mission de noter soigneusement les immatriculations ou la destination des appareils...»

(C.Braeckman, op.cit.p.104)

## Resistance contre l'impunité

Dans le livre «L'homme qui répare les femmes», Colette Braeckman donne largement la parole au docteur **Denis Mukwege**, engagé depuis les années 1990 contre les violences faites aux femmes du Kivu et prix Nobel de la paix 2018:

«Comment peut-on imaginer que la paix puisse se construire sur autant de cadavres. Des crimes de guerre ont été commis contre des réfugiés rwandais, contre les Congolais. Que sont devenus les chefs militaires qui ont commis les crimes dont j'ai été le témoin à Tingi-Tingi, à Mbandaka ? Qui les a jamais inquiétés ? Personne... Bien plus tard, en 2000, un commandant et ses hommes sont venus à l'hôpital de Panzi. Ils ont cherché des malades et les ont emmenés pour les exécuter. En toute impunité (...) A Kaziba, mon village d'origine, la mère, le frère, la soeur, les cousins de mon secrétaire ont été tués. De tous les membres de sa famille, seul son père avait été laissé en vie. Aujourd'hui, lorsque je parle avec mon secrétaire, je décèle toujours ce fond d'amertume : les auteurs de ces crimes sont connus, on sait qu'il s'agit de gens qui ont étudié au village, qui sont toujours là, bien vivants. Les familles des victimes se demandent encore et toujours pourquoi des gens avec lesquels ils vivaient en paix ont soudain commis de tels actes. Mais ils ne peuvent poser ouvertement de telles questions ...»

(Denis Mukwege, cité par Colette Braeckman dans «l'homme qui répare les femmes», p.64-66)



Toutefois au fil du temps, les femmes du Kivu, qui sont souvent les premières victimes de la violence et de l'impunité, s'organisent au sein d'organisations de base. **La Fondation Panzi** (du nom de l'hôpital créé par Denis Mukwege) a initié et soutenu un grand nombre d'initiatives. Ces initiatives dépassent largement le cadre des soins de santé :

« Des Maisons des droits de la femme ont déjà été installées dans les huit territoires du Sud-Kivu, animées par quarante-huit para-juristes, qui enregistrent les premières plaintes (...)

La Justice progresse peu à peu, assure l'avocate, cinquante-six jugements ont déjà été prononcés dont sept condamnaient des militaires. Notre action contribue aussi à une meilleure sensibilisation aux droits de la femme; elle a un rôle dissuasif: les militaires savent qu'ils ne jouissent plus de l'impunité, qu'ils peuvent être poursuivis »

(Colette Braeckman, op.cit. p.121)

« Education is the most powerful weapon which you can use to change the world. »

NELSON  
MANDELA



## Pour en savoir plus....

- **Elikia M'Bokolo**, co-auteur de « *Histoire générale de l'Afrique* »  
Unesco, 9 volumes disponibles sur : <http://www.unesco.org/new/fr/social-and-human-sciences/themes/general-history-of-africa/volumes/>
- **Isidore Ndaywel è Nziem**, *Nouvelle histoire du Congo – Des origines à la République Démocratique* – Le Cri. Buku
- **Jules Marchal**, *ED Morel contre Léopold II, l'histoire du Congo 1900-1910* (4 tomes) - L'Harmattan
- **Jules Marchal**, *L'Etat libre du Congo, paradis perdu, l'histoire du Congo (1876-1900)* - L'Harmattan
- **Daniel Vangroenweghe**, *Du sang sur les lianes, Léopold II et son Congo* – Aden
- **Adam Hirsch**, *Les fantômes du Roi Léopold* - Belfond
- **Lucas Catherine**, *Promenade au Congo – Petit guide anticolonial de Belgique* – Aden
- **Lucas Catherine**, *Des tranchées en Afrique* – Aden
- **David Van Reybrouck**, *Congo, une histoire* – Babel
- **Colette Braeckman**, *Les nouveaux prédateurs, politique des puissances en Afrique Centrale* - Aden
- **Colette Braeckman**, *Lumumba, un crime d'Etat* – Aden
- **Colette Braeckman**, *L'homme qui répare les femmes* – GRIP-André Versaille éditeur
- **Tony Busselen**, *Une histoire populaire du Congo* – Aden
- **Ludo De Witte**, *L'ascension de Mobutu* – Investig'Action
- **Ludo De Witte**, *L'assassinat de Lumumba* - Khartala
- **Guillaume Pitron**, *La guerre des métaux rares, la face cachée de la transition énergétique et numérique* – Les liens qui libèrent
- **Benoît Verhaegen** et **Jean Omasombo**, *Patrice Lumumba, acteur politique (de la prison aux portes du pouvoir)*  
- L'Harmattan
- **Coopération Education Culture (CEC)** *Notre Congo, onze Kongo, la propagande coloniale belge dévoilée*
- **Jo Cottenier**, **Thomas Gounet** et **Patrick De Boossere** – *La société générale* - EPO
- **Collectif Solidarité Contre l'Exclusion**, *Ensemble n°95*

«Abo Ikoyo est une jeune Belgo-Congolaise de 17 ans. Elle n'a jamais connu son père, disparu à l'Est de la RDC à l'aube des années 2000. Alors, quand la prof propose un parcours sur les traces du passé colonial, elle replonge dans l'histoire méconnue de sa famille: la résistance acharnée d'un aïeul et d'un peuple contre les horreurs de l'époque léopoldienne, l'apartheid et le racisme du colonialisme ordinaire, le pillage des ressources, un arrière grand père chauffeur personnel de Patrice Lumumba, une guerre dévastatrice pour le coltan et autres minerais du sang.

Abo sait désormais d'où vient sa rage, son père n'est pas mort pour rien : elle entend le cri du chef Kouba qui lui demande de "raconter au monde entier" ce qui s'est passé là-bas. Elle ne se taira plus.»



Wallonie - Bruxelles  
International.be

  
RÉGION WALLONNE

  
FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

  
LE VILLAGE DU MONDE